

19

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA  
Faculté des Sciences de l'Education



**DE L'INTEGRATION DES LAUREATS  
DES CERAR DANS LE MILIEU RURAL**

***Cas des préfectures de Butare et de  
Cyangugu. Perspectives des structures  
d'accueil des lauréats des CERAI***

Modérateur : A. LAFFUT

*Mémoire présenté pour l'obtention du grade de  
Licencié en Sciences de l'Education  
par **NIRAGIRE Adrien***

Butare, UNR, 1983

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA  
Faculté des Sciences de l'Education



**DE L'INTEGRATION DES LAUREATS  
DES CERAR DANS LE MILIEU RURAL**  
***Cas des préfectures de Butare et de  
Cyangugu. Perspectives des structures  
d'accueil des lauréats des CERAI***

Modérateur : A. LAFFUT

*Mémoire présenté pour l'obtention du grade de  
Licencié en Sciences de l'Education  
par **NIRAGIRE Adrien***

**Butare, UNR, 1983**

T A B L E D E S M A T I E R E S

	PAGES
SIGLES .....	v
AVANT-PROPOS .....	1
A. <u>INTRODUCTION</u> .....	2
1. Etat de la question .....	2
2. Importance de l'étude .....	3
3. Limite du sujet .....	5
4. Méthode de travail .....	5
5. Division du travail .....	6
B. <u>PARTIE PRINCIPALE</u>	
<u>CHAPITRE I: DES CONSIDERATIONS GENERALES</u> .....	8
1.1. La vie des CERAR .....	8
1.1.1. De la nécessité de création .....	8
1.1.2. L'histoire des CERAR .....	10
1.1.3. Les objectifs des CERAR.....	11
1. Au plan individuel .....	12
1. Au plan social .....	12
1.1.4. Evolution .....	13
1.2. Organisation et Fonctionnement .....	17
1.2.1. Du centre .....	17
1.2.2. Le CERAR en tant qu'établissement d'enseignement.....	17
1.2.3. Des élèves .....	18
1.2.4. Du financement .....	18
1.2.5. Des maîtres .....	19
1.3. Les Programmes des CERAR .....	22
1.3.1. Les inputs et les outputs .....	23
1.3.1.1. Les inputs .....	23
1.3.1.2. Les matières d'enseignement .....	23
1.3.1.2.1. Horaire de l'enseignement général .....	24
1.3.1.2.2. Horaire de l'enseignement technique .....	25
1.3.1.3 Le programme d'enseignement et le profil de sortie.....	26
1.3.1.3.1. L'enseignement général .....	26
1.3.1.3.2. L'enseignement technique .....	27
1.4. Conclusion synthétique .....	30

CHAPITRE II. <u>LES EXPERIENCES DES CERAR DE CYANGUGU ET DE BUTARE</u> .....	31
2.1. Le CERAR DE GIHEKE .....	31
2.1.1. Situation .....	31
2.1.2. Bâtiments .....	31
2.1.3. La formation .....	31
2.1.3.1. L'Agriculture .....	31
2.1.3.2. L'Elevage .....	32
2.1.3.3. La Menuiserie .....	32
2.1.3.4. La Maçonnerie .....	32
2.1.4. Les Maîtres .....	32
2.1.5. Les élèves .....	33
2.2. LE CERAR DE CYEGERA .....	34
2.2.1. Situation .....	34
2.2.2. Bâtiments, terrains .....	34
2.2.3. La Formation .....	35
2.2.3.1. L'Agriculture .....	35
2.2.3.2. L'Elevage .....	35
2.2.3.3. L'Apiculture .....	36
2.2.3.4. La Menuiserie .....	36
2.2.3.5. La Maçonnerie .....	36
2.2.4. Les Maîtres .....	37
2.2.5. Les Eleves .....	37
2.2.6. Difficultés et perspectives .....	38
2.3. LE CERAR DE KANSI .....	39
2.3.1. Situation .....	39
2.3.2. Bâtiments, terrains .....	39
2.3.3. La formation .....	40
2.3.3.1. L'Agriculture .....	40
2.3.3.2. L'Elevage .....	40
2.3.3.3. La Pisciculture .....	41
2.3.3.4. La Menuiserie .....	41
2.3.3.5. La Maçonnerie .....	41
2.3.3.6. La Forge .....	41
2.3.4. Les maîtres .....	41
2.3.5. Les élèves .....	42
2.3.6. Difficultés et perspectives .....	43

2.4. LE CERAR DE NYAKIZU .....	44
2.4.1. Situation .....	44
2.4.2. Bâtiments et terrains .....	44
2.4.3. La formation .....	44
2.4.3.1. L'Agriculture .....	44
2.4.3.2. L'Elevage .....	45
2.4.3.3. La Maçonnerie .....	45
2.4.3.4. La Menuiserie .....	45
2.4.4. Les maîtres .....	45
2.4.5. Les élèves .....	46
2.4.6. Difficultés et perspectives .....	47
2.5. LE CERAR DE GISAGARA .....	47
2.5.1. Situation, bâtiments et terrains .....	47
2.5.2. La formation .....	47
2.5.2.1. L'Agriculture .....	47
2.5.2.2. L'Elevage .....	48
2.5.2.3. La formation artisanale .....	48
2.5.3. Les maîtres .....	48
2.5.4. Les élèves .....	49
2.6. Synthèse partielle .....	50
CHAPITRE III: <u>PRESENTATION DES RESULTATS</u> .....	53
3.1. Le CERAR de GIHEKE .....	53
3.2. Le CERAR de CYEGERA .....	55
3.3. Le CERAR de KANSI .....	57
3.4. Le CERAR de NYAKIZU .....	58
3.5. Le CERAR de GISAGARA .....	60
3.6. Commentaire synthétique .....	62

CHAPITRE IV: <u>INTERPRETATION DES RESULTATS</u> .....	66
4.1. Présentation du problème relatif à l'agriculture .....	66
4.2. Les variables hypothétiques .....	67
4.2.1. Le programme .....	67
4.2.2. Les maîtres .....	68
4.2.3. Les élèves .....	69
4.2.4. Le Milieu naturel et l'infrastructure d'accueil .....	70
4.2.4.1. Problématique .....	70
4.2.4.2. Caractéristiques du milieu rural .....	71
4.2.4.2.1. L'habitat dispersé et le morcellement des terres .....	72
4.2.4.2.2. La rareté des terres .....	73
4.2.4.2.3. La forte démographie .....	74
4.2.4.2.4. L'attitude envers le travail manuel .....	76
4.2.4.2.5. Les méthodes culturelles .....	78
4.2.4.2.6. Le conservatisme des paysans .....	79
4.3. La situation de l'artisanat .....	80
4.3.1. Appréciation .....	80
4.3.2. Influence de la spécialité des maîtres et l'insertion dans le milieu .....	81
4.4. Conclusion .....	83
CHAPITRE V: VERS UNE STRATEGIE DE RATIONALISATION DES STRUCTURES <u>D'ACCUEIL</u> .....	84
5.1. Problématique générale .....	84
5.2. De l'habitat dispersé à l'habitat groupé .....	87
5.3. La structure agraire .....	92
5.4. Le problème démographique .....	97
5.5. De l'intégration directe des lauréats des CERAI dans le milieu rural;103	
5.5.1. Les CERAI et l'emploi .....	104
5.5.2. La coopérative scolaire .....	104
5.5.3. La nécessité du reboisement .....	105
5.5.4. Des coopératives communales .....	106
5.6. Conclusion partielle .....	107
C. CONCLUSION GENERALE .....	109
D. BIBLIOGRAPHIE .....	112
E. ANNEXES .....	116
CURRICULUM VITAE .....	120

S I G L E S

- A2, A3 : Ceux justifiant de 7 (A2), 5 (A3) années d'un cycle d'enseignement technique agricole.
- B.I.E. : Bureau International de l'Education.
- CERAI : Centre d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré.
- CERAR : Centre d'Education Rurale et Artisanale du Rwanda.
- C.F.T.Q. : Centre de Formation des Travailleurs Qualifiés.
- CODENYA : Coopérative de Développement de NYAKIZU.
- CRAFAG : Centre Rural Agricole et de Formation Artisanale de GITARAMA.
- C.N.D. : Conseil National de Développement.
- C.S.C. : Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques.
- D4, D5, D7 : Diplômés de 4 ans, 5 ans, 7 ans d'enseignement secondaire.
- ERAI : Enseignement Rural et Artisanal Intégré.
- E.S.K. : Ecole Sociale de KARUBANDA (Butare).
- ES6 : Certificat de 6 ans réussis d'enseignement secondaire.
- E.T.F.P. : Ecole Technique Féminine Pédagogique.
- FORG. : Forgeron.
- ISAR : Institut des Sciences Agronomiques.
- I.S.D.R. : Institut Supérieur de Développement Rural.
- I.P.N. : Institut Pédagogique National.
- M&C. : Maçon.
- MEN. : Menuisier.
- MINAGRI : Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.
- MINASOCOOP : Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif.
- MENEDUC : Ministère de l'Education Nationale.
- MINEPRISEC : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.
- M.R.N.D. : Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement.
- OCARR : Opération Centre Artisanal Rural du Rwanda.
- ONAPO : Office National de la Population.
- ONU : Organisation des Nations Unies.

- PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement.
- POLYV. : Polyvalent.
- Pr. : Pratique.
- SOMECA : Société Mécanographique.
- Th. : Théorie.
- UNAZA : Université Nationale du Zaïre.
- UNESCO : United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization.  
Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la  
Culture.
- UNICEF : United Nations Children's Fund.  
Fond des Nations Unies pour l'Enfance.
- U.N.R. : Université Nationale du Rwanda.
- U.R.G. : Université Radiophonique de Gitarama.



A V A N T - P R O P O S

---

Cette étude n'aurait pas vu le jour si elle n'avait pas été conduite sous la direction éclairée de Monsieur Antoine LAFUT, Professeur à l'Université Nationale du Rwanda. Nous admirons la patience, les conseils et les encouragements dont il n'a cessé de faire montre tout au long de l'élaboration de ce travail. Qu'il trouve par ce biais, l'expression de notre profonde gratitude.

Que les directeurs et le personnel enseignant des CERAR de Butare et de Cyangugu daignent s'assurer de notre vive reconnaissance pour les renseignements nous fournis et l'accueil combien chaleureux nous réservé lors de nos visites.

Nous pécherions par ingratitude si nous n'évoquions le soutien matériel et moral que soeurs, frères et amis n'ont cessé de nous entourer pour soutenir nos efforts.

Enfin que tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de ce mémoire soient allègrement félicités.

NIRAGIRE Adrien.

## A. INTRODUCTION

### 1. ETAT DE LA QUESTION.

La réforme scolaire actuelle s'est proposée de réorganiser l'enseignement en général, pour l'adapter aux exigences socio-économiques et culturelles de l'époque. L'enseignement primaire comportera désormais trois cycles qui s'étendent sur une période de huit ans, tandis que l'enseignement post-primaire, qui était habituellement dispensé par les centres d'Education Rurale et Artisanale du Rwanda (CERAR) et les Sections Familiales, s'organisera dans les Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré (CERAI).

La première promotion des CERAI a débuté en septembre 1982, pour terminer trois ans plus tard en 1985, armée d'aptitudes et de connaissances et prête à les mettre au service de la nation.

Les dernières classes des CERAR pour garçons et des Sections Familiales pour filles cèdent petit à petit la place à celles des CERAI jusqu'à leur disparition totale.

Il ne serait pas judicieux qu'un système d'enseignement s'éteigne sans qu'un regard rétrospectif lui soit porté pour juger de ses expériences, de ses succès et de ses échecs sa vie durant, afin de servir de point de repère à celui qui le remplace.

Nous ne sommes pas le premier à nous préoccuper de la question des CERAR: certaines gens ont parlé de ces centres soit à l'occasion des rapports, des conférences ou des séminaires. D'autres en ont consacré des chapitres dans leurs travaux, toujours dans le but d'apporter une contribution à leur organisation à cause des difficultés qu'ils avaient rencontrées tout au long de leur existence.

Dans son mémoire de fin d'études, NTEREYE Pierre (1) a consacré un paragraphe aux CERAR en parlant de la ruralisation de l'enseignement à propos de laquelle les problèmes d'insertion dans le milieu des anciens céraristes n'échappa pas.

---

(1) NTEREYE, Pierre, L'Education Rurale Scolaire au Rwanda,  
Butare, I.P.N., 1978.

Le Père BOURQUET donna au cours du Deuxième Séminaire National des CERAR, une conférence sur les possibilités d'utiliser les CERAR comme centres de formation continue et le problème de l'insertion dans le milieu.

Le Révérend Père souligna trois obstacles: psychologique, social et matériel s'opposant à l'insertion valable dans le milieu des anciens des CERAR (2).

La plupart des réflexions faites à l'endroit des CERAR sont consignées dans les documents du MINEDUC et Rapports d'activités.

Le Rapport d'Activités de 1975 nous informe qu'une commission a été chargée en Mai-Juin 1975 d'évaluer les activités des élèves et des anciens des CERAR, pour se rendre compte que ces établissements étaient loin d'atteindre les finalités que s'étaient proposées leurs promoteurs. Le problème de l'insertion dans le milieu des anciens des CERAR fut repéré parmi tant d'autres. (3).

Un autre document<sup>(4)</sup> relate qu'un petit nombre des anciens des CERAR a pu être engagé comme moniteurs agricoles; que d'autres ont eu un emploi sédentaire (administratif ou similaire) qui ne correspondait ni aux objectifs des écoles, ni à la formation reçue; que peu d'élèves sortants ont pu embrasser le métier pour lequel ils avaient été formés, celui d'agriculteurs progressistes.

Ce problème se pose-t-il pour le moment ? Cet échec enregistré a-t-il été mesuré d'une façon valable ?

Il s'avère nécessaire qu'un travail soit consacré aux CERAR pour évaluer le rôle joué dans la formation de la jeunesse et mesurer l'acuité du problème de l'insertion des lauréats dans le milieu rural, problème qui se poserait encore aujourd'hui. Il est grand temps que nous nous demandions à la veille de la disparition de ces établissements s'ils ont répondu à la nécessité pour laquelle ils avaient été appelés.

## 2. IMPORTANCE DE L'ETUDE

Ce travail occupe une place très privilégiée si nous tenons compte de la période où il est effectué.

Cette étude sert directement de pont entre deux étapes très proches l'une de l'autre, entre deux systèmes d'enseignement: celui des CERAR agonisants et celui des CERAI naissants.

---

(2) BOURQUET, Conférence sur les possibilités d'utiliser les CERAR comme centre de formation continue et le problème de l'insertion rurale, *in* Rapport du 2e Séminaire National des CERAR, MINEDUC, Janvier 1977.

(3) MINEDUC, Rapport d'Activités - 1975, pp. 114-115

(4) MINEDUC, Instructions-Programmes - Horaires Officiels, p. 80.

(6) MINEDUC, Rapport du deuxième Séminaire National des CEMAR (Byumba, 06-10 septembre 1976), Janvier 1977, Rapport de la sous-Commission

Notes de cours

(5) MUYANWALI, E., Pédagogie Expérimentale, 3e année, I.P.N., Sciences de l'Éducation, 1980-81

Nous nous demanderions pourquoi après une survie de plus de dix ans, la réforme se propose de remplacer les CEMAR par les CERAI; pareille opération nous entraîne à avoir plus un oeil interrogateur sur les réalisations que sur la cause de la suppression.

Ces établissements auraient-ils joué un rôle éventuel chez les jeunes formés ? Ont-ils connu des déficiences dans leurs entreprises ? Quelle leçon doivent en tirer les CERAI ?

Nous nous rapprochons ici du domaine du cours de Pédagogie Expérimentale et citons le Professeur chargé de cette discipline, MUYANWALI :

" La Pédagogie Expérimentale est indépendante des buts visés par et s'ils ne le sont pas pour essayer de montrer pourquoi ils ne le sont pas et de montrer ce qu'il convient de mettre en oeuvre pour qu'ils le soient. (...)

En revanche le domaine de la Pédagogie Expérimentale est celui des moyens mis en oeuvre pour atteindre les buts de l'éducation et ces moyens ont trois points d'application :

- Les connaissances que l'on cherche à acquérir et la suite ordonnée de ces connaissances;
- Les méthodes et les procédés que l'on se propose d'employer pour parvenir à ces acquisitions;
- Les personnes qui sont chargées de guider les élèves dans leur apprentissage." (5).

Il va s'agir alors dans cette étude de considérer si les objectifs proposés aux CERAI ont été atteints, relever les facteurs qui auraient concouru à l'échec et dans la mesure du possible, proposer ce qu'il aurait fallu faire pour que les objectifs soient atteints.

Nous n'avons nullement aucune prétention de mettre sur pied un système nouveau édifié à partir des succès des CERAI qu'il faudrait reprendre et améliorer, et des échecs à rejeter. Nous voulons tout simplement mettre en garde les CERAI contre des difficultés auxquelles ils se heurteront, afin que des précautions favorables soient prises à temps pour ne pas sombrer dans les mêmes vicieuses. Notons que l'objectif poursuivi par les CERAI était de "former des agriculteurs progressistes capables de pourvoir à leur propre subsistance et capables aussi de se débrouiller pour améliorer leurs conditions de vie sur les collines" (6)

Nous examinerons donc si les lauréats ont pu, après leur scolarité, s'installer comme agriculteurs progressistes sinon, ce qu'il aurait fallu mettre en oeuvre pour que cet objectif soit atteint.

Mais les élèves des CERAR reçoivent en plus de la formation agricole, une formation artisanale susceptible de faire d'eux des maçons et des menuisiers. L'insertion dans le milieu sera donc évaluée en fonction du métier exercé qu'il soit du domaine de l'agriculture, de la maçonnerie ou de la menuiserie.

### 3. LIMITE DU SUJET

Cette étude revêt une importance nationale de par l'intérêt qu'elle porte à un système d'enseignement qui a contribué à la promotion de l'éducation rurale au Rwanda et dans la mesure où elle veut y apporter des suggestions en vue d'une amélioration en faveur d'une plus grande rentabilité.

Nous regretons que nos moyens fort limités ne nous aient pas permis de nous adresser à tous les CERAR du pays afin de mieux saisir les expériences particulières à chaque établissement, mais nous pensons que les principes généraux d'intégration dans le milieu ainsi que les difficultés y relatives revêtent une certaine ressemblance.

Nous avons donc limité notre zone de travail aux préfectures de CYANGUGU et de BUTARE prises comme points de repère. Pareille limite de l'organisation du travail ne nous permet ~~conséquent~~ pas d'avoir des données sur le mode d'intégration dans le milieu pour tout le pays, étant donné qu'un tel recensement exigerait du personnel d'abord, de l'effort et des dépenses énormes ensuite.

Sans toutefois tirer des conclusions hâtives, la situation actuelle des lauréats des CERAR telle qu'elle se rencontre dans les Préfectures de Butare et de Cyangugu est susceptible de se retrouver avec des corrélations plus ou moins fortes dans les autres régions du pays.

Le recensement devait normalement toucher tous les lauréats des CERAR, mais la délimitation précédemment précisée nous confine aux seuls ressortissants de Cyangugu et <sup>de</sup> Butare, ceux de l'année scolaire 1981-82 exceptés, puisqu'il serait trop tôt qu'ils se soient efficacement intégrés dans le milieu rural. L'enquête elle-même a débuté pendant les grandes vacances, un mois seulement après la remise des certificats aux lauréats de cette dernière promotion.

### 4. METHODE DE TRAVAIL

Nous nous sommes servi de plusieurs instruments de recherche grâce auxquels des renseignements capitaux nous permirent d'élaborer cette étude.

Les Directeurs des actuels CERAI ont joué un rôle prépondérant en nous fournissant des informations suffisantes concernant leurs établissements.

Une lettre fut adressée aux directeurs des CERAI leur demandant de collaborer avec les élèves actuels de leurs centres afin de recenser les lauréats des CERAR et leur situation actuelle dans les branches d'activité économique.

Les visites effectuées nous permirent d'éclaircir et de renforcer le travail déjà commencé par les directeurs.

Nous avons eu au cours de ces visites, des entretiens avec le Directeur, les maîtres et les élèves à propos des activités du centre, des difficultés éprouvées ainsi que les peines quotidiennes qui les empêchent de s'acquitter efficacement de leur métier.

Des entrevues individuelles avec de rares lauréats des CERAR nous donnèrent une idée sur des problèmes que rencontre une véritable insertion dans le milieu.

Un questionnaire rédigé à l'intention des Directeurs des CERAI, rempli par nous lors des visites ou par les chefs des établissements devait nous aider à avoir des informations sur la vie actuelle de l'école, son organisation matérielle en général, ses difficultés et ses perspectives.

Enfin la lecture surtout de documents, de rapports, et de travaux portant sur l'enseignement rural et les problèmes ruraux a attiré notre attention pour relever les difficultés que le lauréat a dû affronter.

La dispersion des lauréats dans les divers coins du pays soit pour leur situation géographique ou leur départ en quête d'emploi entraîna le manque d'informations sur quelques-uns d'entre eux jusqu'à enregistrer un taux d'échec de 15,82%, ce qui revient à dire que le recensement n'a pu toucher que 9 lauréats sur 10, proportion assez importante pour nous fournir des données n'en doutons pas, dignes d'être représentatives.

##### 5. DIVISION DU TRAVAIL

Nous avons limité notre travail à cinq chapitres.

Le premier chapitre des considérations générales trace l'historique des CERAR, en soulignant leur nécessité de création, les objectifs poursuivis ainsi que leur évolution jusqu'en 1981, année limite du travail. Ce chapitre traitera également de l'organisation et du fonctionnement de ces centres en vue d'un meilleur encadrement; les programmes scolaires seront examinés afin d'analyser les aptitudes des élèves admis dans le système et celles de ceux qui en sortent par rapport aux différentes missions qui les attendent.

./..

Le deuxième chapitre relate les expériences des CERAR décrites établissement par établissement en soulignant leur situation géographique et en décrivant les bâtiments dans lesquels ils exercent leurs activités. A propos de la formation reçue, ce chapitre analysera les diverses préoccupations et réalisations actuelles aux CERAR. Le mouvement des maîtres et des élèves sera analysé pour servir de base à l'étude de l'impact de la qualification des formateurs sur le mode d'insertion dans le milieu rural.

Nous présenterons au troisième chapitre, les résultats du recensement portant sur l'intégration des lauréats des CERAR dans le milieu rural, centre par centre, et conclurons par un bref commentaire synthétique.

Le quatrième chapitre se bornera à relever les facteurs ayant concouru à la façon dont les lauréats se seraient intégrés dans le milieu rural afin de mettre en évidence l'importance des uns et des autres; ces facteurs sont : le programme, les maîtres et leur qualification pour les branches enseignées, les aptitudes des élèves qui peuvent être adéquates <sup>ou</sup> défaillantes et enfin le milieu naturel devant accueillir les activités novatrices et modificatrices des ressortissants des CERAR.

Nous décrirons alors ce milieu naturel, en mettant en évidence ses caractéristiques socio-économiques pour juger à quel degré il se prête aux innovations en matière agricole et artisanale.

Enfin le cinquième chapitre constitue une proposition de stratégie de rationalisation des structures d'accueil pour aménager le terrain qui devra accueillir les lauréats des CERAI et le rendre perméable à l'intégration de ces ressortissants.

Cette stratégie proposant des structurations réalisables à très long terme, celles de l'habitat, du régime foncier et de la démographie, nous a contraint de proposer une autre à brève échéance pour alléger le sérieux problème de l'insertion dans le milieu qui guette les premiers lauréats des CERAI, et qui perturbe et handicape toute confiance de la masse paysanne surtout des parents, en la politique éducative et administrative qui serait incapable d'encadrer d'une façon satisfaisante, toute l'élite vouée à gonfler l'effectif des sous-employés des campagnes rwandaises.

---

## B. PARTIE PRINCIPALE

### CHAPITRE I : DES CONSIDERATIONS GENERALES.

#### 1.1. LA VIE DES CERAR

##### 1.1.1. De la nécessité de création

L'instauration des centres d'Education Rurale et Artisanale au Rwanda se situe dans le cadre de la promotion de l'enseignement post-primaire masculin et contribue au développement et à la mise sur pied d'institutions à fondements ruraux.

Le système d'enseignement classique tel qu'il existait dans les écoles primaires du pays dispensait une éducation qui ne profitait qu'à une infime minorité d'individus destinés, au moyen de chances exceptionnelles et rares, à l'enseignement secondaire.

Une grande masse d'individus disqualifiés par cette "sévère" sélection étaient considérés comme inutiles et se voyaient refoulés sur les collines pour rejoindre leurs parents et les aider dans l'exploitation agricole.

Il est très décevant de voir ces jeunes enfants errer dans les sentiers et les cabarets, tenaillés par l'ennui et la paresse, menacés par la pauvreté. Ces jeunes garçons et filles à peine en période d'adolescence, abandonnés à eux-mêmes après un dur échec subi dans leur jeunesse, se sentaient socialement frustrés et n'étaient intégrés à aucun système socio-culturel qu'il soit scolaire ou rural.

L'enseignement primaire, malgré divers efforts entretenus pour inculquer du savoir dans la jeunesse, constitue, sans le savoir peut-être, un processus grave de sélection sévère rendant ainsi possible la séparation de la jeunesse scolaire en deux classes sociales distinctes : l'une est constituée d'individus destinés à étudier, à être diplômés et embauchés comme agents de l'Etat, salariés, riches et bienheureux; l'autre comprend un nombre immense de gens voués aux travaux manuels dont le revenu moindre ne leur permet pas de franchir les barrières de la pauvreté et de la misère.

L'enfant que l'enseignement primaire offre au milieu rural n'est pas suffisamment armé pour faire face à des circonstances combien contraignantes auxquelles il n'est pas préparé et dont il ignore la gravité..

L'âge de sortie ne lui permet pas de s'adonner efficacement aux travaux manuels qui exigent une force physique dont il n'acquiert pas encore l'efficacité : ceci fait naître des mécontentements avec les parents qui eux, se méfiant totalement de cette éventualité, la prennent pour mépris, désobéissance et manque de discipline.



Le programme scolaire ne dispose donc pas de matières offrant au jeune écolier le nécessaire scientifique et surtout technique dont il aura plus tard besoin, une fois abandonné à lui-même, la voie d'entrée à l'enseignement secondaire lui étant coupée.

L'enseignement primaire n'existe que pour conduire sagement et orienter des enfants hautement privilégiés et chanceux à l'enseignement secondaire. Il s'avère alors nécessaire qu'il y ait création d'un type d'enseignement dont la mission serait de collecter tous les élèves abandonnés par l'enseignement primaire et les former dans le domaine rural et artisanal, afin de pouvoir affronter et résoudre divers problèmes cruciaux qui sévissent sur les collines.

C'est dans cette optique qu'ont été institués des camps de jeunesse et les sections complémentaires pour prolonger et compléter l'enseignement primaire jugé imparfait et inadapté.

Ce type d'enseignement appelé plutôt enseignement post-primaire se propose d'aider les jeunes gens à s'insérer facilement dans le milieu rural.

Mais l'enseignement post-primaire nouvellement institué sera-t-il vaillamment accueilli et sera-t-il encouragé par la politique éducationnelle ?

Ce problème une fois résolu, permettra une progression rapide de cet enseignement.

L'enseignement post-primaire féminin vit le jour en 1962 par la création des septièmes complémentaires, mais leur démarrage ne fut pas chaleureusement accueilli dans les milieux ruraux vu la mentalité de l'époque face au système d'instruction. C'est ce que NTEREYE (7) souligne en ces termes :

"Les septièmes complémentaires furent d'abord boudées par une population qui se révélait réticente à confier ses filles à un système d'enseignement aux objectifs peu alléchants. La population et c'est encore son attitude actuelle, considère l'éducation scolaire comme une porte de sortie pour échapper aux misères de la société paysanne. Une école qui se proposait pour éduquer pour un retour dans ce milieu sans perspectives d'emploi rémunéré -, ne pouvait qu'être taxée d'institution fallacieuse. "(7)

Les sections complémentaires d'abord d'une durée d'un an, verront leur cycle se prolonger de 2 ans et seront désormais dénommées "sections familiales" dont l'objectif est de "préparer à la vie la jeune fille sortant de l'école primaire" (8).

---

(7) NTEREYE, P., op.cit., p.72.

(8) Ibidem, p.74.

Les sections familiales étant exclusivement réservées aux filles, il fallut penser à la création pour leurs frères "jaloux" des centres post-primaires où seront reçus les jeunes garçons n'ayant pas pu accéder au secondaire.

Effectivement 8 ans plus tard après l'instauration des sections complémentaires, nous assistons en 1970 à la naissance des CERAR (Centre d'Education Rurale et Artisanale du Rwanda) devant recevoir les jeunes garçons sortis du primaire.

#### 1.1.2. L'historique des CERAR

La mise sur pied des centres d'Education Rurale et Artisanale fut précédée de diverses démarches et négociations visant toutes l'organisation de la formation post-primaire pour garçons au Rwanda. L'idée de création de ces centres remonte à 1964, deux ans seulement après le démarrage des sections complémentaires pour filles.

Ces centres une fois créés auraient pour but de favoriser "l'insertion des élèves descolarisés à la fin du primaire dans le milieu rural, en vue de participer, de manière efficace, à son évolution"(9)

En 1965, le gouvernement rwandais entreprit des négociations auprès de l'UNICEF pour lui demander de soutenir l'implantation des classes post-primaires d'enseignement rural pour garçons.(10) Dommage, le projet ne fut pas à jour.

En 1967, les démarches ont été entreprises auprès de l'Association Internationale pour le Développement Rural en l'invitant à participer à l'organisation de l'Enseignement post-primaire masculin.

Le Directeur de la Section Agricole de Butare intervint très efficacement en concevant le programme de la formation. (11)

En 1969, s'ouvrit au centre de Formation Pédagogique une classe expérimentale dont les résultats devaient encourager les promoteurs de l'enseignement post-primaire masculin.

Les résultats furent plutôt décevants lorsque les élèves ayant terminé 3 ans plus tard, cherchèrent à s'engager dans des activités domestiques en ville. Cet échec est dû à la formation reçue qui n'avait rien de rural, de technique mais ayant été orientée vers l'enseignement général, où le français occupait une place très privilégiée. (12)

---

(9) NTEREYE, P., op.cit. p. 93.

(10), (11), (12) idem, ibidem, pp. 93-94.

(13) NTEREYE, P., op.cit. p. 94

Vers la fin de la même année, l'Université Radiophonique de Gitarama ouvrit le Centre Rural Agricole et de Formation Artisanale de Gitarama (CRAFAG). Ce centre à régime d'internat dispense un enseignement général soutenu par les méthodes audio-visuelles, ainsi que la formation agricole et artisanale.

Les 19 et 20 mars 1970, l'URG abrita une commission interministérielle réunie pour fixer les modalités de fonctionnement des CERAR.

Au cours de cette même année, le curé de la Paroisse de Rutongo fut très intéressé par le projet et réclama le matériel, le personnel et le programme. Il construisit des locaux où furent admis en octobre 1970, 30 élèves, la première promotion de l'enseignement post-primaire masculin dont les négociations s'étendirent sur 6 ans.

Au cours de la même année, un autre centre, on pourrait dire jumeau, s'ouvrit à Rwaza. (13)

L'année 1970 devint décisif, après un long processus de négociations, à la création de centres devant contribuer à la promotion de l'enseignement post-primaire masculin et à l'encadrement de la jeunesse rurale.

### 1.1.3. Les objectifs des CERAR

Il est bon, voire même utile, d'opérer dans le cadre social des innovations, mais celles-ci peuvent dans certaines mesures destabiliser le milieu, surtout lorsque leurs visées respectives ne se complètent pas les unes les autres. Telle remarque nous amène à considérer les objectifs poursuivis par les centres tant au service des élèves formés en particulier, qu'à tout le milieu rural en général.

Les CERAR sont " destinés à recevoir les jeunes gens parvenus à la fin de leur scolarité primaire et n'ayant pas pu accéder à l'enseignement secondaire(....). Il s'agit de former des artisans de l'exploitation, de la production et de la commercialisation du milieu"(14)

En analysant cet objectif, nous nous rendons très bien compte que les centres permettent aux individus de compléter leur formation de l'enseignement primaire en suivant un autre enseignement qui fera d'eux de véritables artisans capables de se servir eux-mêmes et de servir les habitants de leur voisinage.

Ce ne sera que quand ces objectifs seront atteints que le mouvement de flux vers les villes sera allégé, que la productivité sur les collines augmentera.

---

(13) MINEDUC, Rapport d'Activités, 1975, pp. 110.

(14) MINEDUC, *ibidem*.

Mais le problème qui reste crucial est de savoir si les CERAR pourront accueillir tous ceux que l'enseignement primaire refoule sur les collines. Répondons directement par la négative, puisque nous connaissons des préfectures qui ne comptent sur leur territoire qu'un et un seul CERAR.

C'est le cas de CYANGUGU(Giheke) et de GIKONGORO(Kibeho).

Une répartition pareille des centres ne permet pas aux "céraristes" trop peu nombreux de rayonner sur le milieu. D'où la nécessité et l'exigence de multiplier les CERAR sur tout le territoire national de manière que tous les lieux puissent bénéficier de l'influence novatrice que sont sensés apporter ces établissements.

Toujours sans nous écarter des objectifs des CERAR, devant toucher l'individu d'abord et la société ensuite, le MINEDUC les a définis tant sur le plan individuel que sur le plan communautaire(15)

1.1.3.1. Au plan individuel, le CERAR contribuera :

- au renforcement des connaissances instrumentales(lecture, écriture et calcul) dans une perspective d'éducation permanente.  
En particulier, l'élève sortant doit être capable de communiquer en Kinyarwanda et en français;
- à la connaissance et à l'application des règles concernant:  
la santé- la nutrition - l'hygiène de l'environnement;
- à l'apprentissage des techniques modernes d'agriculture et d'élevage;
- à l'initiation aux techniques artisanales apportant ainsi une aide efficace à l'agriculteur en lui permettant d'améliorer le mode de vie rural. En outre, il doit permettre à l'élève d'acquérir un idéal moral et spirituel, lui donner le respect et le goût du travail manuel et plus particulièrement celui de la terre.

1.1.3.2. Au plan social, le CERAR doit aider l'adolescent à :

- accepter et respecter les valeurs de la civilisation rwandaise (familiales et nationales) et plus particulièrement celles qui aident au développement;
- être conscient des grands problèmes relatifs au développement national et être capable d'apporter une contribution à leur solution;

---

(15) MINEDUC, Instructions-Programmes - Horaires officiels  
des CERAR, pp 5-8.

- acquérir un esprit coopératif et communautaire;
- valoriser le travail manuel et faire aimer le travail de la terre;
- prendre des responsabilités vis-à-vis de la communauté et à s'engager personnellement.

Tout au long de ces objectifs, nous remarquons nulle part où il est question d'emploi rémunéré par exemple, ou d'une certaine distinction honorifique. L'individu aura à recevoir une formation personnelle qu'il mettra à la disposition de ses pairs restés à la colline. Il s'agit là d'une formation rurale pour l'exploitation rurale.

Le CERARISTE est sensé devenir aux yeux des autres habitants, un agriculteur modèle, un artisan que les autres devront imiter pour tirer du milieu des subventions nécessaires à leur survie et à celle de leur progéniture.

Ces établissements sont-ils favorablement accueillis dans les milieux où ils sont installés ? Ne se heurteront-ils pas aux mêmes difficultés qu'ont éprouvées les sections familiales naissantes, puisque eux aussi prônent le retour au milieu rural et, ne faisant mention d'aucune rémunération, leurs efforts risquent d'être vains.

Nous allons avoir l'occasion d'en parler plus loin mais soulignons que leur sort ne fut pas des meilleurs.

#### 1.1.4. Evolution

La naissance officielle des CERAR se concrétise en l'an 1970 par le démarrage des deux centres de Rutongo et de Rwaza. Depuis cette date, les demandes d'ouverture ne cessèrent de se multiplier au MINEDUC.

En 1971, les CERAR de NYAGAHANGA et de RWANKUBA virent le jour. Le Ministère soutient avec ferveur de tels centres à caractère rural; ils constitueraient la première réussite de politique de ruralisation de l'enseignement longtemps souhaitée.

Dix ans après le démarrage des premiers CERAR, ces centres se chiffraient au nombre de 41.

Le tableau suivant nous montre très bien l'allure de l'évolution des CERAR dans le temps.

./...

Evolution des CERAR de 1970 à 1981.

Année	Ecoles
1970-71	2
1971-72	4
1972-73	10
1973-74	12
1974-75	14
1975-76	18
1976-77	27
1977-78	32
1978-79	35
1979-80	39
1980-81	41

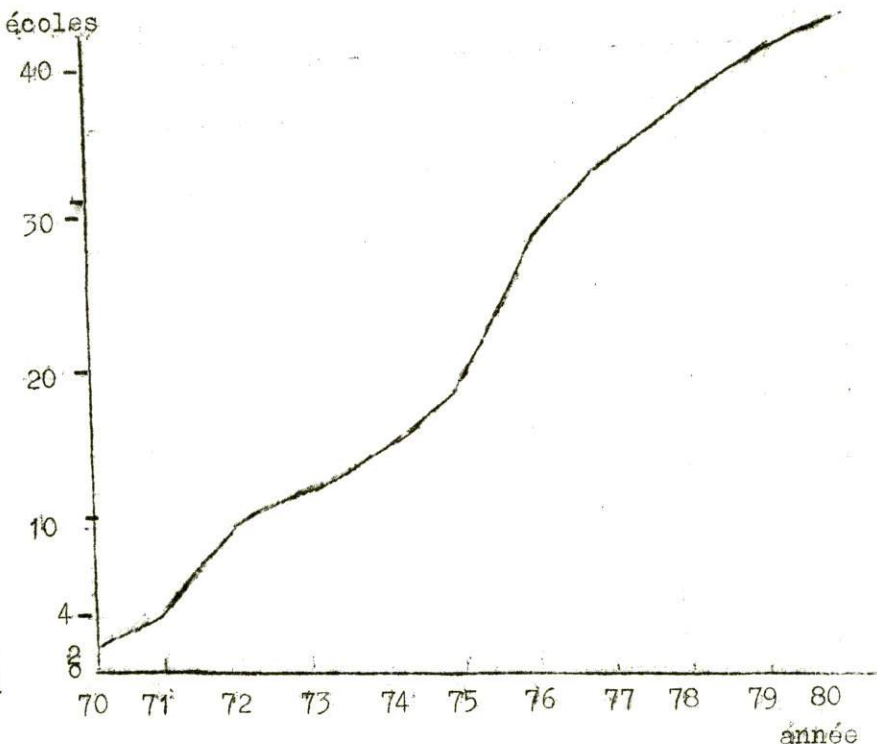


Tableau I: Effectifs des CERAR de 1970-1981 (16)

Figure I: Evolution des CERAR de 1970-1981 (17).

Le tableau et le graphique ci-dessus tracés illustrent à quel point se sont multipliés les CERAR dans le temps.

La progression a toujours été croissante, ce qui justifie l'encouragement et l'intérêt qu'ont suscité ces établissements tant pour les promoteurs que pour la jeunesse qui devait les fréquenter.

Si nous jugeons qu'une progression pareille est satisfaisante, elle est par ailleurs loin de pouvoir couvrir les besoins de toutes les régions du pays à la création des CERAR. Nous remarquons très bien qu'en 11 ans de temps, le nombre des centres s'était élevé jusqu'à 41. En maintenant cette progression, chaque commune serait sensée être en possession d'un CERAR 27 ans plus tard, c'est-à-dire en l'an 2007, l'augmentation annuelle des centres étant calculée à 3,73.

Et encore, un centre par commune n'est pas capable de recevoir tous les jeunes abandonnés par l'enseignement primaire.

Les difficultés pourraient être allégées si l'enseignement post-primaire était organisé au niveau communal de sorte que chaque commune puisse s'occuper minutieusement de ses jeunes, les orienter et les encadrer.

(16) Tableau dressé par nous à partir des relevés généraux des effectifs des CERAR par année d'études.

Source: Statistiques de l'enseignement 1974 - 1981.

(17) Graphique tracé à partir du tableau I.

C'est une représentation graphique du tableau I.

La répartition très inégale des CERAR constitue également une atteinte au principe de la démocratisation de l'enseignement. Les Préfectures de GIKONGORO et de CYANGUGU comptant ensemble deux CERAR sont les plus démunies et méritent une attention particulière pour endiguer ce handicap qui risque d'affecter à long terme le développement socio-économique de ces régions.

L'augmentation des élèves dans les CERAR a suivi à peu près le même rythme que celui de l'évolution des écoles et c'est justifiable puisque la création d'un centre entraîne obligatoirement l'élévation numérique des effectifs scolaires. De 122 qu'ils étaient en 1970, ils atteignirent un effectif de 4121 en 1980. Le tableau suivant reflète l'évolution des effectifs scolaires depuis la création des CERAR jusqu'en 1981.

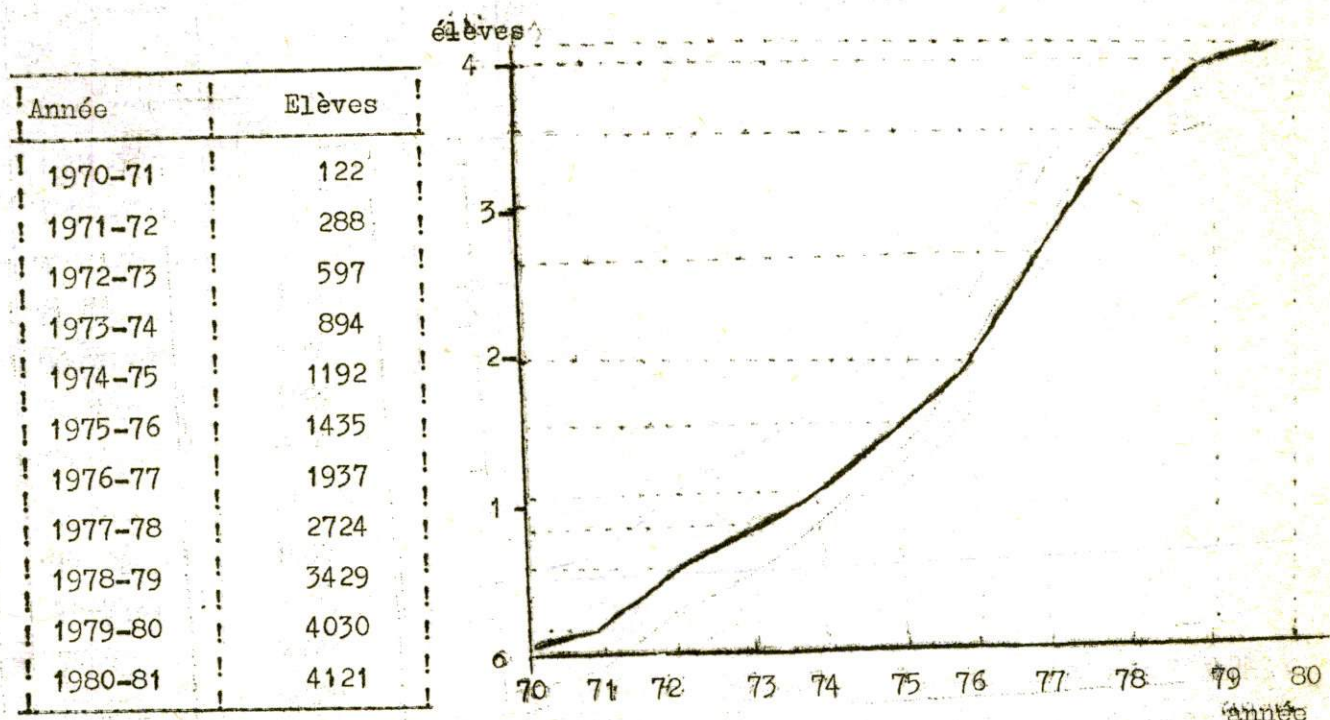


Tableau II: Relevé des effectifs des élèves des CERAR depuis 1970 jusqu'en 1981(18)

Figure II: Représentation graphique de l'évolution des effectifs scolaires depuis 1970 jusqu'en 1981(19).

(18) Tableau dressé par nous à partir des relevés généraux des effectifs des CERAR (Source: statistiques de l'enseignement de 1974 à 1981).

(19) Graphique tracé à partir du tableau I.

Ce graphique laisse bien croire que les élèves sortis du primaire ont manifesté de l'intérêt pour l'enseignement post-primaire: nous remarquons d'une année à l'autre, un nombre accru de nouveaux éléments venant s'ajouter aux anciens.

A partir de l'année scolaire 1979-1980, nous percevons une lente progression sans doute due aux modifications opérées dans le système d'enseignement : le 3e cycle de l'enseignement primaire vient d'être instauré conservant ainsi les individus qui devaient s'inscrire aux CERAR.

De l'année scolaire 1979-1980, marquée par un effectif de 4030, seulement 91 individus excèdent l'année scolaire suivante 1980-1981 au chiffre précédent. Nous commençons ici un stade nouveau correspondant à la diminution progressive des effectifs des CERAR, due à la suppression de certains centres pour faire place aux Centres <sup>d'Enseignement</sup> rural et Artisanal Intégré (CERAI), nouvelle organisation de l'enseignement post-primaire devant remplacer le système précédent.

Au cours de leur évolution, les CERAR se sont heurtés à d'innombrables difficultés ayant grandement entravé leur bon fonctionnement:

- Les directives préconisant le kinyarwanda comme langue d'enseignement, n'ont pas prévu d'établir un lexique de termes techniques à utiliser, ceux-ci restant toujours non traduits du français.
- Les manuels utilisés ne se prêtent pas volontiers à de telles directives.
- Il est prévu une guidance où le directeur et les enseignants doivent se rendre au domicile des élèves pour orienter, diriger et contrôler leur travail, mais l'efficacité de cette pratique est gênée par diverses circonstances défavorables telles que le manque de moyens de déplacement, la longue distance à parcourir, l'indignation des parents qui refusent de livrer un lopin de terre.
- Le manque de matériel surtout pour la menuiserie, la forge et la maçonnerie.
- Les programmes présentent des matières trop volumineuses quelque fois au dessus du niveau des CERARISTES.
- Les formateurs devant donner ces matières sont eux-mêmes, pour la plupart du temps, dépassés par leur degré fort élevé.

Tandis que les Sections Familiales sont servies en maîtresses par les Ecoles Techniques Féminines Pédagogiques (NYANZA, KIBUYE, REMERA, MUBUGA), il n'existe aucune "Ecole Technique Pédagogique" devant former les maîtres des CERAR, ce qui est un handicap fort profond et regrettable.

Plus loin nous reparlerons de ce problème en considérant l'évolution des maîtres, compte tenu de leurs qualification et spécialisation.



## 1.2. Organisation et Fonctionnement

1.2.1. Du centre (20) Le CERAR est un établissement scolaire devant servir de centre de rayonnement de la vie rurale. Pour bien remplir sa mission, il doit au moins avoir un terrain de 4 ha surtout si l'établissement est à vocation agricole.

L'établissement doit également avoir à sa disposition: - deux salles de classes pouvant contenir 40 élèves chacune;

- un bureau du directeur;
- un atelier <sup>de</sup> menuiserie avec magasin;
- un préau - réfectoire avec cuisine simple et magasin agricole et de maçonnerie;
- éventuellement une citerne pour la récupération des eaux de pluie;
- un bloc sanitaire avec cabines W.C., cabines de douches et bac-lavoir.

Nous regrettons infiniment de n'avoir pas pu trouver où l'on fait état des bâtiments des CERAR afin que nous nous rendions compte à quel point ces mesures ont été observées.

Notre souhait est que les promoteurs au cas où les moyens le leur permettraient, puissent mettre en pratique ces directives pour favoriser un bon climat de travail tant pour les maîtres que pour les élèves et rendre leur séjour au centre le plus agréable.

Il est prévu d'autres constructions que les élèves exécuteront au cours de leurs Travaux Pratiques.

Il s'agit de : - clapier, poulailler, bergerie, étable;

- une fermette du type ISAR-RUBONA.

Cette mesure cherche à initier déjà les élèves à créer de leurs propres mains des dispositifs qu'ils auront à monter chez eux après leurs études.

## 1.2.2. Le CERAR en tant qu'établissement d'enseignement (21)

Le CERAR est attaché administrativement au Bureau de l'Enseignement post-primaire Masculin dépendant lui-même de la Direction Générale de l'Enseignement Primaire et Post-primaire. A ce niveau central, une inspection administrative et pédagogique est prévue pour exercer un contrôle financier, faire des inventaires, inspecter les cours généraux et techniques.

---

(20) MINEDUC, Instructions - Programmes - Horaires officiels des CERAR,

pp. 75-79.

(21) MINEDUC, *ibidem*.

Au niveau régional, le Préfet de la Préfecture, l'inspecteur d'arrondissement jouent des rôles sur les centres. L'inspecteur de secteur fait partie de la commission de recrutement des élèves.

Au niveau local, les autorités communales interviennent pour les questions foncières et agraires.

Le personnel est recruté parmi les maîtres ordinairement affectés dans l'enseignement primaire.

#### 1.2.3. Des élèves

Les élèves des CERAR sont soumis au régime d'externat de type demi-pensionnaire. Ils doivent être recrutés dans l'environnement de l'école pour faciliter les travaux de guidance et donner au centre un cachet de ce milieu-même.

Les élèves recrutés doivent avoir réussi au concours et tests proposés aux candidats et être jugés aptes physiquement par la commission de recrutement.

Cette commission est composée de l'inspecteur d'arrondissement, de l'inspecteur de secteur, du (ou des) bourgmestre(s); du promoteur, du directeur et des enseignants, de deux représentants de l'association des parents des élèves.

Les tests portent sur le kinyarwanda, le français, le calcul (écrit et mental), le test psychotechnique d'aptitude gestuelle et manuelle aux arts et métiers, l'épreuve de motivation de l'élève sous forme d'entretien (22).

#### 1.2.4. Du financement

Le système de l'autofinancement est en vigueur dans ces centres pour habituer les élèves à vivre de leur propre production. La vente des produits d'agriculture, d'élevage et de fabrication artisanale permet au centre de subvenir aux besoins fréquents pour son fonctionnement.

Les frais de scolarité sont fixés à 1000 Frs par an et par élève.

Le Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire supporte les frais du personnel enseignant et de la direction.

Par ailleurs des organismes et institutions spécialisées de l'ONU interviennent dans le financement. Nous citerons ici le cas du PNUD, de l'UNESCO et de l'UNICEF.

Les promoteurs à leur tour s'engagent à supporter les dépenses en bâtiments et en mobilier scolaire, c'est-à-dire l'équipement de base pour le démarrage.

---

(22) MINEDUC,

Instructions - Programmes - Horaires Officiels des CERAR, p. 13.

Le système de financement s'étendant sur diverses personnes, n'est pas susceptible d'entraîner des problèmes à moins que l'une des parties contractantes ne résilie son contrat.

#### 1.2.5. Des maîtres des CERAR

La question des maîtres des CERAR fut toujours un problème d'actualité depuis la création de l'enseignement post-primaire masculin jusqu'aujourd'hui. La quasi-totalité des maîtres n'ont pas été préalablement préparés à dispenser les cours inscrits à l'horaire des CERAR. Leur spécialisation ne répond pas non plus aux exigences des cours.

Ce fut un grand handicap pour l'enseignement post-primaire de n'avoir pas pu organiser une formation pour les futurs maîtres des CERAR.

Que l'enseignement post-primaire féminin daigne trouver l'expression de nos vifs encouragements pour avoir mis sur pied un enseignement destiné aux maîtresses des Sections Familiales. Leur formation était organisée dans les E.T.F.P., écoles dispensant des cours tant théoriques que techniques complétés par une formation pédagogique. Il n'a pas été possible, comme il l'a été pour les CERAR, de recourir au recrutement des maîtres sans formation ni qualification adéquate.

Deux lacunes ont été observées chez les maîtres recrutés, d'une part les maîtres disposent d'une formation pédagogique mais restent défaillants au point de vue technique, et d'autre part, les techniciens tels que les agronomes, les maçons, les menuisiers et les forgerons manquent de formation pédagogique qui devrait leur permettre de dispenser un enseignement fructueux profitable à tous les élèves. Pour parer à ces défaillances, un centre a été créé à Gitarana pour la formation des maîtres en travaux pratiques. Il s'agit du CFMTP, Centre de Formation des Maîtres en Travaux Pratiques qui aide les maîtres ordinaires ayant acquis une formation pédagogique, d'apprendre des techniques pratiques qu'ils seront sensés dispenser à l'enseignement primaire ou post-primaire où ces cours figurent sur l'horaire.

Une autre démarche s'avérait nécessaire pour aider les techniciens à mieux donner un enseignement valable moyennant une méthodologie favorable à un bon apprentissage.

Nous nous sommes précédemment rendus compte que les effectifs des écoles et des élèves ont connu une évolution progressive depuis la création des CERAR. De la même façon le personnel enseignant a connu une évolution similaire.

Le tableau récapitulatif suivant nous aidera à mieux saisir l'idée de comparativité entre l'évolution des écoles, des élèves et du personnel enseignant sur le plan des effectifs depuis l'année scolaire 1974-75.

Année	Ecoles	Classes	Elèves	Personnel
1974-75	14	38	1192	60
1975-76	18	45	1435	76
1976-77	27	57	1937	114
1977-78	32	81	2724	140
1978-79	35	94	3429	186
1979-80	39	107	4030	201
1980-81	41	109	4121	223

Tableau III

Evolution des CERAR depuis 1974-75.

Source : Statistiques de l'Enseignement.

Année Scolaire 1980-81 p. 18.

En tenant compte des effectifs du personnel enseignant depuis 1974, nous pouvons schématiser à l'aide d'un graphique ce que le tableau nous présente.

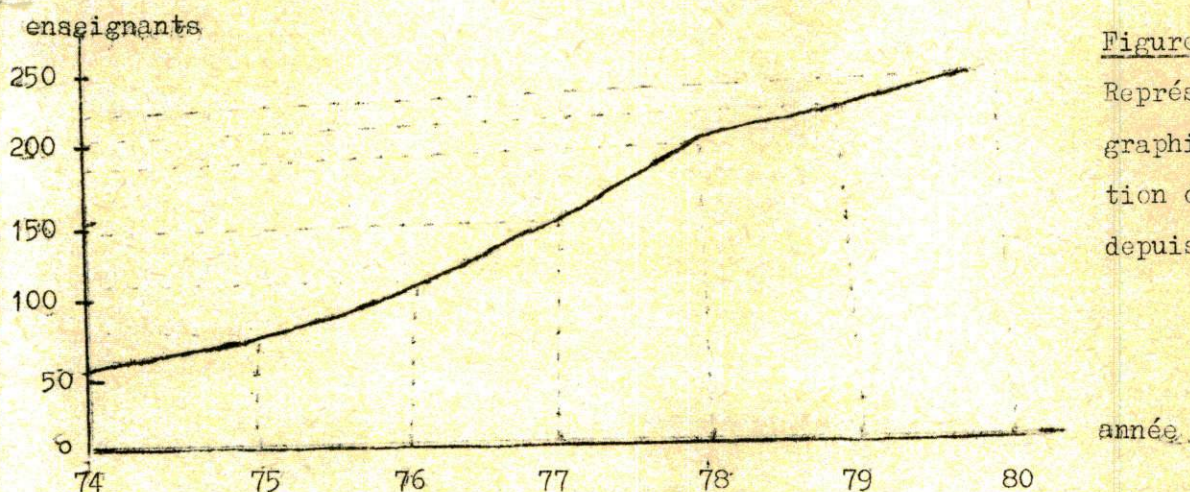


Figure III.

Représentation graphique de l'évolution des CERAR depuis 1974-75.

Source : Graphique tracé par nous en nous référant au tableau précédent.

Jusqu'en 1978, l'effectif du personnel enseignant s'est rapidement augmenté et à partir de cette année, l'augmentation devient de plus en plus lente pour diverses raisons. L'instauration du troisième cycle de l'enseignement primaire a entraîné une diminution des classes des CERAR et par là le ralentissement de l'accroissement du personnel.

Remarquons qu'en 1980, seules deux classes s'ajoutèrent aux premières alors que l'année précédente l'augmentation se chiffrait à treize.

Avant de clore ce paragraphe sur le personnel enseignant des CERAR, nous pécherions gravement si nous ne réservions pas une place pour parler du problème de qualification et de spécialisation des maîtres.

Pour que le programme puisse bien démarrer et que les matières soient bien enseignées aux élèves, il est prévu que les cours généraux soient assurés par un D7 ayant également une formation pédagogique.

Le cours d'agriculture - élevage nécessite un agronome A2 ou A3 tandis que l'artisanat a besoin de maçons et de menuisiers.

Les difficultés éprouvées découlent du fait que ce personnel est encore insuffisant sur le marché de l'emploi qui ne dispose pas de surplus à mettre à la disposition des CERAR.

Le Ministère de l'Agriculture a grandement besoin de ses agronomes pour les travaux de vulgarisation agricole soit dans l'administration communale, soit sur les chantiers des projets agricoles qui s'intensifient de plus en plus sur le territoire national .

Les maîtres D7 ou Scientifiques <sup>ES-6</sup> brûlent d'un vif espoir de poursuivre leurs études et de son côté, l'enseignement primaire ne désire pas lâcher ceux qu'il a engagés.

Dans le tableau suivant, nous allons présenter la répartition du personnel enseignant selon leur qualification pour l'année scolaire 1980-81.

Tableau IV: Qualification du personnel enseignant des CERAR pendant l'année scolaire 1980-81

Qualification	Nombre	%
A <sub>2</sub> - A <sub>3</sub>	5	2,2
D <sub>7</sub> - ES <sub>6</sub>	31	13,9
D <sub>4</sub> - D <sub>5</sub>	45	20,2
Maçons, Menuisiers		
Forgerons	110	49,3
Autres	32	14,4
TOTAL	223	100

Sources: Statistiques de l'enseignement  
l'enseignement  
Année scolaire 1980-81  
p. 20

Ce tableau montre que seulement 5 agronomes exercent <sup>dans</sup> l'enseignement post-primaire, répartis en 4 CERAR de Kansi, Rubengera, Ruli et Nyango.

Ils représentent un pourcentage très faible de 2,2% pour tout le pays. Nous sommes pourtant très contents que le nombre de polyvalents maçons, menuisiers et forgerons battent un record de 49,3%, presque la moitié de tout le personnel enseignant. Encore une fois, nous nous inquiétons que ces artisans soient dépourvus d'une formation pédagogique pour rendre leur enseignement le plus fructueux.

Faisons une étude rétrograde pour vérifier si cette situation a toujours été ainsi six ans plus tôt, c'est-à-dire au cours de l'année scolaire 1974-75.

Qualification	Nombre	%
A2 - A3	6	10
D7 - ES 6	14	23,3
D4 - D5	11	13,3
Maçons, forgerons	22	36,7
Menuisiers	7	11,7
Autres	7	11,7
TOTAL	60	600

Tableau V: Qualification du personnel enseignant des CERAR pendant l'année scolaire 1974-1975

Source: Statistiques de l'enseignement. Année Scolaire 74-75 P. 81.

Nous nous rendons compte, contrairement à ce que nous allions supposer, que le nombre d'agronomes était le plus élevé en 1974-75 avec une proportion plus forte (10%) que celle qu'elle deviendra six ans plus tard (2,2%). De la même manière, le nombre de polyvalents maçons, menuisiers, forgerons a toujours occupé une place très importante à l'intérieur des effectifs du personnel enseignant.

Ce sont les artisans, les D4-D5 qui ont connu une amélioration de leurs effectifs tandis que les agronomes et les D7-ES 6 ont vu leur nombre s'abaisser.

Nous pouvons signaler qu'en général, le personnel enseignant n'a pas été stable quant à son évolution si nous tenons du moins compte de la qualification pour critère d'appréciation.

### 1.3. Les Programmes des CERAR

Les CERAR <sup>sont</sup> des centres destinés à favoriser l'intégration de ses lauréats dans le milieu rural.

Les programmes viseront surtout les matières relatives à l'environnement telles que l'étude du milieu, les techniques modernes d'agriculture et d'élevage la commercialisation des produits, etc.

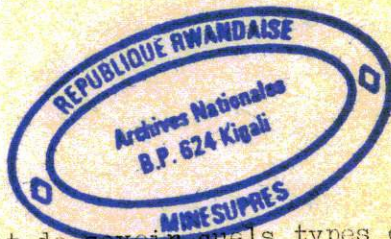
./...

L'enseignement doit se dérouler ~~sur~~ sur le terrain ou bien en atelier pour renoncer à l'enseignement classique habituel.

Il est prévu un transfert appelé guidance qui permet aux élèves d'appliquer et d'expérimenter les connaissances apprises sur leur propre champ à la maison. Les formateurs sont tenus à contrôler régulièrement, de par les visites à domicile, la tenue de ces parcelles.

### 1.3.1. Les inputs et les outputs

#### 1.3.1.1. Les inputs



La question qui nous préoccupe est de savoir quels types d'élèves les CERAR reçoivent, c'est-à-dire ceux sur lesquels le centre va opérer une modification.

Quels sont les critères pour être admis au CERAR ?

Pour être admis au CERAR, il faut remplir les conditions suivantes: être de sexe masculin, âgé de 14 ans au moins et 18 ans au plus.

L'intéressé doit en outre réussir le test de recrutement et manifester de l'intérêt pour le travail de la terre en particulier.

Il doit enfin être physiquement apte pour supporter les travaux pénibles auxquels il aura à faire dans les leçons de menuiserie, de maçonnerie et d'agriculture. Nous <sup>nous</sup>heurtons encore une fois au problème de sélection sur le plan physique puisque le centre n'accueille pas ceux qui sont faibles et malingres. Néanmoins cette sélection n'est pas aussi rigoureuse que celle effectuée pour accéder à l'entrée au secondaire. La scolarité primaire complète est une condition sine qua non de recrutement.

Le test de recrutement composé essentiellement d'éléments tirés du programme scolaire favorise largement les élèves intellectuellement doués et ce concours ne nous apprend rien du tout sur leur état physique. Il en résulte alors que ceux qui sont physiquement aptes ~~sont~~ refusés à la formation alors qu'ils étaient prédisposés aux travaux manuels.

La suppression d'un tel concours permettrait à tout volontaire d'essayer lui-même toutes les activités prévues au programme et les formateurs auraient comme devoir principal d'orienter, guider et entraîner chacun selon sa faiblesse personnelle.

#### 1.3.1.2. Les Matières d'enseignement

Le programme comprend l'enseignement général dont la proportion est de 30% et l'enseignement technique prenant une part de 70%.

Cette proportion est très justifiable, le CERAR n'étant pas une école calquée sur les institutions classiques, mais plutôt se présente comme un centre devant doter les élèves de techniques praticables sur le terrain reléguant l'enseignement général au second plan.

Les vendredis et samedis sont des journées réservées à la guidance, sorte de travaux à domicile au cours desquels le Directeur et les maîtres effectuent des visites chez les élèves pour voir comment ils entretiennent leurs parcelles.

\* Cette technique doit bien sûr se heurter aux différents problèmes tels que : de longues distances, l'absence de moyens de communication, etc.

1.3.1.2.1. Horaire de l'enseignement général

Branches	1e	2e	3e	TOTAL
Kinyarwanda	32	32	32	96
Français	96	64	64	224
Math. appliquée	64	64	64	192
Econ. rurale et				
* act. coopérative	0	32	64	96
Environnement	32	32	32	96
Religion	32	32	32	96
TOTAL	256	256	288	800

Tableau VI : Horaire de l'enseignement général

\* Economie rurale et action coopérative.



3.3.1.2.2. Horaire de l'Enseignement Technique

I. AGRICULTURE	1		2		3		TOTAL
	Th.	Pr.	Th.	Pr.	Th.	Pr.	
- Agriculture générale et défenses des cultures	65	15	16	0	16	0	112
- Cultures industrielles	0	32	16	32	16	32	128
- Cultures vivrières	0	96	16	64	16	64	256
- Cultures potagères	10	54	10	54	0	32	160
- Cultures fruitières	0	0	0	0	10	32	42
- Boisement	0	0	0	0	14	50	64
<b>II. ELEVAGE</b>							
- Généralités-cultures fourragères, Elevage proprement dit	26	22	16	16	16	32	128
- Apiculture (facultatif)	0	0	0	0	15*	32*	17*
- Pisciculture	0	0	16	64	0	0	80
Sous Total	101	219	90	230	88	232	960
<b>III. ARTISANAT</b>							
- Maçonnerie, briqueterie construction	32	160	32	96	0	80	400
- Fer	0	64	16	48	32	64	224
- Menuiserie, charpente	32	32	32	96	16	96	304
Sous total	64	256	80	240	48	240	928
<b>TOTAL</b>	<b>165</b>	<b>475</b>	<b>170</b>	<b>470</b>	<b>136</b>	<b>472</b>	<b>1888</b>

Tableau VII.

Source: MINEDUC; Instructions, Programmes - Horaires officiels des CERAR, Kigali, juin 1976, pp. 69 - 71.

\* : Facultatif, pris hors quota.

Le tableau dressé ci-dessus nous montre quelle place occupe l'enseignement technique par rapport à l'enseignement général. Ceci rejoint une des recommandations formulées lors d'une commission ministérielle réunie à l'Université Radiophonique de Gitarama les 19 et 20 mars 1970 pour fixer les modalités de fonctionnement des CERAR.

"Le CERAR ne doit pas être présenté comme une école secondaire où l'enseignement général prédominerait sur d'autres matières. Il doit être considéré comme un centre de formation générale et pratique" (23).

### 1.3.1.3. Le programme d'enseignement et le profil de sortie (21)(24)

Nous nous poserons ici la question : quel type d'homme le CERAR a-t-il formé après 3 ans de scolarité? Est-il différent de celui qu'il a admis 3 ans plus tôt? Pour répondre à cette question, passons en revue le programme scolaire destiné à transformer l'élève pour juger de sa valeur modificatrice.

#### 1.3.1.3.1. L'enseignement Général

Le KINYARWANDA: Le cours de Kinyarwanda doit permettre au lauréat du CERAR de :

- 1°. S'exprimer oralement et par écrit;
- 2°. Lire couramment et comprendre les textes lus ;
- 3°. Rédiger une lettre et un compte-rendu ;
- 4°. Remplir un formulaire.

Le FRANÇAIS : L'élève sorti du CERAR doit être capable de :

- 1°. Parler le français couramment;
- 2°. Comprendre un message ;
- 3°. Lire et comprendre les textes lus;
- 4°. Rédiger un rapport simple;
- 5°. S'exprimer clairement;
- 6°. Participer à une réunion - débat.

LE CALCUL : Le calcul doit permettre à tout élève qui termine le CERAR d'être capable de :

- 1°. Effectuer des opérations sur les décimales et les fractions et les pourcentages;
- 2°. Opérer des techniques de calcul rapide et mental.

---

(23) MINEDUC, L'enseignement rural primaire et post-primaire pour garçons.

(24) MINEDUC, Instructions-Programmes officiels des CERAR,

- Améliorer les conditions de vie sur la colline.
- Fabriquer.
- Entretien son outillage, le réparer, voire le
- Agriculture et de l'élevage.
- Moyens du bord", forge, maçonnerie dans la
- Effectuer des travaux de menuiserie avec les

Le PETIT ARTISANAT: Avec ce cours, le caractère doit être capable de:

1.3.1.3.2. L'Enseignement Technique

- 50. Connaître les problèmes démographiques et leurs répercussions économiques et sociales.
- 40. Connaître les institutions politiques et administratives locales régionales, nationales et leur fonctionnement.
- 30. Connaître les notions de géographie régionale et nationale et savoir les utiliser.
- 20. Prévenir les maladies dues à l'eau et aux insectes.
- 10. Appliquer les règles d'hygiène et de nutrition.

capables de :

ENVIRONNEMENT : Le cours d'environnement permet aux "caractéristiques" d'être

- 50. Les notions d'auto-consommation, de commercialisation des produits.
- 40. Comment organiser un système d'autogestion ou une coopérative de production.
- 30. La façon d'effectuer des opérations financières courantes.
- 20. La technique d'organiser une gestion comptable au niveau des productions familiales.
- 10. Les notions d'investissement, de gain, de dépense, de prix de revient, d'épargne et d'endettement.

à l'élève :

L'ECONOMIE RURALE : Après la scolarité du CRRR, l'économie rurale aura appris

- 30. Se servir des instruments conventionnels en traçant soit des figures.
- 40. Etablir des graphiques, des statistiques.
- 50. Mesurer sans instrument une longueur, une surface, un volume.
- 60. Calculer la longueur, l'aire, le volume, le débit.

### L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE

Au niveau des cours d'agriculture et d'élevage la compétence prévue est énorme. L'élève sorti du CERAR devra être capable de :

- connaître entre les qualités d'un sol en fonctions des cultures;
- protéger et améliorer les sols;
- connaître et effectuer les différentes opérations culturales (labour, sarclage, binage, butage, irrigation, etc...);
- savoir occuper un sol pour une culture déterminée en tenant compte de la rotation ;
- connaître la plante (notion d'anatomie et de physiologie botaniques.);
- savoir comment se multiplient les végétaux ;
- défendre les cultures (prévention et soins);
- pratiquer les cultures régionales de manière rationnelle (vivrières-potagères - industrielles - fourragères - fruitières) ;
- pratiquer le reboisement sur terrain sylvicole;
- récolter et conserver les produits;
- avoir quelques notions d'anatomie et de physiologie des principaux animaux élevés dans la région;
- construire et aménager un logement pour chaque type d'animal;
- élever et multiplier rationnellement le bétail;
- alimenter de façon équilibrée le bétail suivant des critères normalisés;
- respecter les règles préventives d'hygiène;
- être capable de donner les premiers soins;
- utiliser rationnellement un pâturage et l'améliorer;
- abattre et découper proprement un animal;
- recevoir une information sur l'attraction animale et mécanique;
- pratiquer effectivement l'association équilibrée de l'agriculture et de l'élevage préconisée par le MINAGRI et l'ISAR;
- pratiquer la pisciculture lorsque les conditions matérielles sont réunies;
- pratiquer éventuellement l'apiculture moderne;

Au niveau des objectifs comportementaux, le cérariste doit :

- respecter le travail manuel et plus particulièrement le travail de la terre;
- être ouvert aux innovations et au progrès;
- être soigneux et précis;
- s'appliquer jusqu'à la finition;
- montrer des qualités d'animateur et d'organisateur voire d'entraîneur d'hommes;
- avoir acquis un esprit observateur précédant toute action réfléchi;
- être apte à l'action coopérative;
- devenir un exemple pour le milieu.

Mettons-nous un peu à faire une analyse de ces programmes et à considérer les diverses tâches auxquelles les lauréats des CERAR sont appelés. Le programme exige d'abord beaucoup du cérariste et ne tient pas compte du temps imparté. Le risque qui est favorisé par un tel programme est le manque d'approfondissement d'une matière ou en d'autres mots, un tâtonnement moins fructueux entre les différentes pratiques. En suivant un tel programme, un individu pourrait se poser la question après sa formation: "Qu'est-ce-que j'ai appris?" La sagesse nous conseille de ne pas trop anasser, de peur que finalement nous ne nous perdions ou nous embrouillions.

" Peu mais bien

" Qui va lentement va sûrement

" Qui trop embrasse mal étreint etc...

Le programme tel qu'il est décrit ci-dessus fait croire que la formation s'adresse à des futurs agronomes - vétérinaires - artisans polyvalents, alors qu'elle devait plutôt concerner des agriculteurs - éleveurs et artisans. Nous n'avons rien à reprocher aux cours généraux qui approfondissent les connaissances apprises à l'école primaire ou apportent des notions nouvelles en guise de complément.

Ce sont ces cours dits techniques qui semblent s'écarter de leur mission de former de véritables techniciens ruraux que sont les agriculteurs, les éleveurs, les menuisiers et les maçons.

Le cours du petit artisanat définit très bien et avec des normes faisables et idéales ce que le lauréat du CERAR sera capable de faire après la formation.

Nous pouvons résumer en deux actes ce que préconise ce cours :

- effectuer des travaux (bien qu'il fallait préciser exactement ces travaux en détail);
- réparer, fabriquer et entretenir le matériel.

Effectivement un bon artisan doit opérer, exécuter, transformer des matériaux à l'aide des instruments appropriés qu'il doit entretenir régulièrement afin qu'ils lui servent très longtemps.

Le cours d'agriculture - élevage, à peu près de même importance que le petit artisanat (960 heures contre 928 soit 50,85% contre 49,15%) prévoit tout au long de 3 années de scolarité, 671 heures de pratique contre 279 heures de théorie, ce qui souligne l'importance accordée toujours aux travaux pratiques.

Par contre le contenu du cours se prête facilement à une plus grande théorisation si bien qu'il fait appel à des techniques non directement praticables sur le terrain.

Voici quelques-uns des exemples pouvant bien illustrer ce point de vue.

- connaître la plante;
- savoir comment se multiplient les végétaux;
- défendre les cultures;
- anatomie et physiologie des principaux animaux élevés dans la région. etc.

Ici nous risquons d'entourer l'élève de trop de notions dont il ne saura jamais se servir. Il faudrait que nous fassions de lui un exécutant fidèle des principes et directives avancés par les professionnels de l'agriculture qui sont les agronomes plutôt que faire de lui un pseudo agronome-vétérinaire sans y parvenir.

#### CONCLUSION SYNTHETIQUE.

Nous venons de brosser un tableau très sommaire de la situation éducationnelle des centres d'Éducation Rurale et Artisanale du Rwanda. Nous avons évoqué la situation qui a déclenché la création de tels centres et en avons tracé l'historique jusqu'au moment où nous assistons à leur suppression progressive.

Les difficultés rencontrées au cours de leur évolution ont été relevées pour servir de cadre de référence au cas où certains esprits voudraient apporter leur contribution pour les écarter du domaine de travail.

Les programmes et les méthodes ont été analysés afin de chercher s'il n'y avait rien de nouveau à y insérer ou à retrancher ce qui y était de trop ou secondairement.

Enfin nous avons relevé le problème des maîtres qui sont dépourvus de connaissances techniques ou de formation pédagogique et avons souligné l'importance d'une formation pouvant combattre ou combler cette lacune.

Dans le deuxième chapitre qui suit, nous allons sortir des généralités et focaliser nos considérations sur un domaine réduit pour bien saisir ses problèmes particuliers. Nous avons choisi de limiter nos investigations sur les CERAR des préfectures de Butare et de Cyangugu pour bien cerner leurs difficultés.

Les centres concernés par cette étude atteignent un chiffre de cinq à savoir GIHEKE pour Cyangugu, CYEGERA, GISAGARA, KANSI et NYAKIZU pour Butare.

Il sera question dans les lignes qui vont suivre de leur évolution et de leurs expériences dans la lutte pour la promotion de l'enseignement post-primaire masculin.

## CHAPITRE II

### LES EXPERIENCES DES CERAR DE CYANGUGU ET DE BUTARE

#### 2.1. LE CERAR DE GIHEKE

##### 2.1.1. Situation.

Le CERAR de Gihoke, le seul que possède la préfecture de Cyangugu est situé dans la commune de GISUMA à vingt mètres à peu près de la route principale reliant Butare à Cyangugu.

Ce centre avoisine d'autres foyers tels que l'usine à thé de Shagasha, situé à 600m, la coopérative du thé villageois de Gihoke à 200m, le nouveau centre administratif communal à 300m, l'école primaire à 800m..

L'établissement occupe donc une position stratégique au milieu d'autres centres susceptibles de lui venir en aide en cas de nécessité.

La région de l'emplacement du centre se prête très favorablement à deux cultures industrielles: le thé et le quinquina, tandis que le caféier n'y est pas très bien développé. La bananeraie, les colocases et les patates douces s'adaptent bien au sol de la région.

##### 2.1.2. Bâtiments.

L'école dispose de trois locaux dont un sert de menuiserie. Un bureau est à la disposition du directeur et des maîtres pour la préparation des leçons..

Les maîtres rentrant loin logent dans une habitation destinée à leur rendre service. Les élèves se sont construit un magasin, un clapier et une bergerie moyennant le matériel simple local.

##### 2.1.3. La Formation.

###### 2.1.3.1. L'Agriculture.

Le centre dispose de 5 ha dont quatre et demi sont disponibles pour l'agriculture.

Le matériel agricole en place suffit pour aboutir à quelques réalisations.

Les cultures vivrières que l'école a essayé de cultiver sont les haricots, le soja, les petits pois, le maïs, les colocases, les pommes de terre, le manioc et les patates douces. Certaines cultures exigent une fumure abondante puisque le sol de la région n'est pas très fertile.

Le centre cultive le thé et le quinquina, cultures très bien produites dans la région. On envisage la culture du café mais cette pratique se heurtera à des contraintes pédologiques.

Les choux, les carottes, les oignons, les poireaux et les laitues sont les cultures potagères cultivées au centre. Les cultures forestières sont composées de cyprès de pins et d'eucalyptus tandis que le sétaria et le tripsacum sont cultivées en tant que cultures fouragères et anti-érosives.

2.1.3.2. L'élevage.

L'élevage pratiqué se compose de lapins, de poules et de moutons. Le clapier et poulailler ont été construits par les élèves dans le cadre de la maçonnerie.

2.1.3.5. La menuiserie.

Cette pratique permet aux élèves d'acquérir des aptitudes leur garantissant de fabriquer divers meubles. Ils peuvent fabriquer des chaises pliantes, des tabourets, des étagères, des tables et des portes.

2.1.3.4. La maçonnerie.

Pratiquée en plein air au moyen de briques adobes, elle permet aux céramistes de construire des murs simples, des murs croisés, des piliers, des maisons habituelles en pisé couvertes de tôles. Le magasin construit est de ce genre. L'absence de pierres ne leur permet pas d'apprendre la pratique de la fondation.

2.1.4. Les Maîtres.

Le CERAR de Giheke comptait le plus souvent pour son personnel enseignant un grand nombre de D7-ES6 et de D4 - D5 capables de dispenser efficacement les cours généraux.

Ce sont les cours de spécialité de maçonnerie, de menuiserie, d'agriculture et de forge qui souffrirent longtemps du manque de maîtres spécialisés dans ces branches.

Le tableau nous aidera à mieux nous rendre compte de la répartition du personnel enseignant d'après la qualification et l'effectif.

Tableau VIII : Effectifs et qualification des enseignants du CERAR de GIHEKE jusqu'en 1981

Année	D7-ES6	A2	D4-D5	Forg.	Mac.	Men.	Polyv.	Autres	Total
1974-75	1	1	-	-	-	-	1	1	4
1975-76	1	-	1	-	-	-	-	1	3
1976-77	1	-	-	-	-	-	-	3	4
1977-78	2	-	2	-	-	-	-	-	4
1978-79	2	-	2	1	-	-	-	-	5
1979-80	2	-	2	-	-	-	-	1	5
1980-81	2	-	1	-	1	1	-	-	5
TOTAL	11	1	8	1	1	1	1	6	30

Source: MINEDUC, Statistiques de l'Enseignement, 1974-75 - 76 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81.



Ce tableau nous révèle que le centre n'a connu qu'un seul agronome au cours d'une seule année scolaire qui partit pour ne plus revenir ou se faire remplacer par un autre.

Trois années seulement ont pu être occupées par un maçon, un menuisier et un forgeron, ce qui nous paraît lamentable pour un centre désireux de former des artisans.

Une telle répartition du personnel enseignant selon leur spécialisation risque d'entraîner des répercussions sérieuses sur la formation qu'auront reçue les futurs lauréats. Les formations agricole et artisanale seront les plus touchées et nous nous attendons à ce que les individus formés dans ce centre soient très forts en connaissances générales et faibles en formation rurale visant l'agriculture et l'artisanat faute d'encadrement spécialisé dans ces domaines.

#### 2.1.5. Les élèves.

Au long de ce paragraphe, nous considérons les mouvements effectués par les élèves pour juger de quel intérêt ils ont porté aux CERAR.

Pour y parvenir nous nous baserons sur le rapport entre les recrues, les abandons et les lauréats.

Un tableau nous permettra de bien cerner ces mouvements.

Tableau IX: Effectifs d'entrée et de sortie des élèves du CERAR de Giheke

Année	Entrée(1)	Sortie(2)	Perte (3)
1971-72	30*	-	-
1972-73	29	-	-
1973-74	17	-	-
1974-75	19	20	9
1975-76	34	12	5
1976-77	49	18	1
1977-78	40	26	8
1978-79	42	25	24
1979-80	47*	20	20
1980-81	31*	19	23
Total	230	140	90
%	100	60,87	39,13

Source : (1) Statistiques de l'Enseignement

(2) Renseignements fournis par les Directeurs des CERAR

(3) Différence entre les inscrits et les lauréats

(\* Hors quota.

Une moyenne de 32,8 ( 230 : 7 ) élèves s'inscrivait chaque année, tandis que terminait 20 (140:7) individus.

Nous enregistrons une déperdition de 12,8 par promotion ce qui constitue une perte majeure.

En termes de centile, nous pourrions équivaloir la déperdition à 39,13% presque 4/10 des inscrits.

La plupart de ces abandons sont dus au départ suscité par la quête d'emplois rémunérés dans les plantations de thé et de quinquina, dans les centres de négoce, à l'adonnation<sup>aux</sup> activités commerciales ou<sup>au</sup> découragement.

## 2.2. Le CERAR DE CYEGERA

### 2.2.1. SITUATION

Le CERAR de CYEGERA est localisé dans la commune de RUSATIRA mais accueille aussi les élèves des communes environnantes de NTYAZO, MUYIRA et NYABISINDU. C'est pour cette raison que le centre est dénommé "CERAR Intercommunal de CYEGERA".

Le centre est bâti à 1 km de la grand-route Butare-Kigali, sur un site favorable au bon travail où la sereinité est très caractéristique de l'endroit.

La région de Cyegera n'est pas très fertile, le café et les patates douces sont les cultures produites en grande quantité. Les paysans s'approvisionnent en haricots de la région toute proche de MAYAGA très riche en cultures vivrières.

Le CERAR est un peu à l'écart des autres centres soit administratif, de négoce ou hospitalier. Par contre les centres de Rusatira, Songa, Nyanza n'en sont pas trop éloignés.

### 2.2.2. BATIMENTS, TERRAINS

Le centre est richement équipé de bâtiments scolaires solidement construits. Il dispose de deux salles de classe où sont donnés les cours théoriques, un atelier de menuiserie, un grand hall qui servira à la fois comme magasin, séchoir, et à la pratique de la maçonnerie en temps pluvieux. Un bâtiment comprenant trois maisons et les cuisines sert à loger trois enseignants dont le directeur.

Un bureau-pas très grand - est mis à la disposition du directeur et des enseignants. Un clapier, une bergerie et un poulailler ont été construits par les élèves eux-mêmes.

Trois magasins servent à l'entrepôt du matériel et deux autres sont en cours de construction. La cuisine a été construite par les élèves tandis que le réfectoire est prévu pour les années à venir.

Le centre dispose d'un espace très grand de 9 ha dont 1,13 ha de marais, 0,99 ha pour les cours et les bâtiments et 6,99 ha pour la colline. Un petit terrain de football, un terrain de basketball permet<sup>tout</sup> aux élèves de se distraire pendant les heures de récréation. L'insuffisance de ballons surtout de basketball reste le seul problème qui handicape la bonne marche des activités sportives du centre.

### 2.2.3. La FORMATION

#### 2.2.3.1. AGRICULTURE.

L'agriculture se heurte à la moindre fertilité du sol qui ne se prête pas facilement à la production de toutes les cultures surtout vivrières.

Le café y est très produit et contribue ainsi à l'amélioration de l'enveloppe budgétaire du centre.

Le soja, les patates douces et le tournesol sont également produits en grande quantité. On essaie le maïs, les haricots, le sorgho mais ces derniers exigent une très grande fumure.

Le café représente la seule culture industrielle réalisée par le centre : 400 pieds bien entretenus ont été cueillis plusieurs fois, tandis que les plants en pépinière continueront à augmenter cet effectif.

Les cultures potagères essayées sont les choux, les carottes, les oignons et les aubergines. Les eucalyptus, les cyprès et les grevilléas sont les cultures forestières qui aideront plus tard l'école à faire face au problème de la cherté des planches sur le marché.

Les cultures fruitières sont des avocatiers (40 pieds le long de la route qui mène au centre), les goyaviers et les ananas.

La sétaria, le desmodium servent à la fois comme cultures anti-érosives et plantes fourragères. Le piment est produit en grande quantité comme dans toute la région environnante.

#### 2.2.3.2. L'ELEVAGE.

Le clapier est riche de 11 lapins encore petits et 8 grands dont un mâle.

La bergerie dispose de 3 chèvres dont un bouc de race alpine et 2 femelles de race locale.

La construction d'une porcherie vient d'être achevée. Elle abritera 5 porcs ainsi qu'une truie et ses goretts. Le poulailler renferme deux sélections: 8 poules dont 6 croisées et 2 de race locale ainsi que de nombreux poussins. La pondeuse bien qu'exigeant un régime spécial permet au centre de se procurer des oeufs en permanence.

Le centre prévoit d'élever une vache et d'étendre le clapier pour renforcer l'effectif de lapins.

#### 2.2.3.3. L'APICULTURE.

Elle est faite d'une ruche double. Le site est très favorable à l'installation de bien d'autres.

#### 2.2.3.4. La MENUISERIE.

L'atelier de menuiserie fonctionne très bien à part le problème d'approvisionnement en planches qui gêne cette activité.

Les élèves sont capables et ont déjà fabriqué des chaises pliantes, des chaises "modernes", des tabourets, des tables, des lits, des armoires, des noules à briques, des portes ainsi que des fenêtres.

Le matériel mis à la disposition de la menuiserie est suffisant et permet déjà aux élèves d'être appliqués.

#### 2.2.3.5. La MACONNERIE.

Grâce à cette leçon, les élèves sont capables de construire des maisons en briques cuites ou adobes, des maisons en pisé, les couvrir moyennant des tôles ou des tuiles.

La preuve se manifeste par la cuisine, la bergerie, ainsi que divers accessoires construits par les élèves.

La formation telle qu'elle est actuellement reçue mérite un encouragement puisque favorable au développement artisanal et agricole des élèves. L'encadrement est également efficace; il est effectué par un personnel qualifié capable de dispenser le savoir et les techniques qu'exige un enseignement rural. L'agriculture est encadrée par un agronome A3 de MURAMBI qui s'occupe en même temps de l'élevage. La menuiserie est dispensée par un D4 de KICUKIRO tandis que la maçonnerie est donnée par un maçon du type A3.

Un maître de niveau D7 et qui a fait une année réussie à l'Université Nationale du Rwanda s'occupe des cours généraux.

Le centre de CYEGERA peut se vanter de disposer d'un meilleur encadrement des branches à enseigner, son personnel jouissant d'une qualification requise.

2.2.4. Les MAITRES

Le CERAR de CYEGERA comme celui de GIHEKE a toujours souffert du manque de maîtres des branches artisanales, ceux des cours généraux ayant toujours été disponibles qu'ils soient D7-ES6 ou D4-D5. L'analyse du tableau suivant nous permettra de bien cerner l'importance d'une telle qualification.

Tableau X: Effectifs et qualification des enseignants du CERAR de CYEGERA jusqu'en 1981

Année	D7-ES6	A2	D4-D5	A3	FORG.	MAC.	MEN.	Polyv.	Autres	TOTAL
1975-76	1	-	-	1	-	-	-	-	1	3
1976-77	1	-	2	1	-	-	-	-	-	4
1977-78	-	-	4	1	-	-	-	-	-	5
1978-79	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5
1979-80	1	-	2	-	-	1	1	-	-	5
1980-81	1	-	1	-	-	1	1	-	1	5
TOTAL	4	0	14	3	0	2	2	0	2	27

Source: Statistiques de l'enseignement  
1975-76 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81.

Ce n'est qu'en 1979 que les maîtres artisanaux commencent à mettre pied au centre. Un maçon et un menuisier se présentèrent pour la première fois, le forgeron étant toujours impatiemment attendu pour ne jamais arriver. Les D4-D5 représentèrent la moitié de tout le personnel engagé. Par ailleurs, nous remarquons de grands progrès dans le domaine de l'agriculture qui, dès la création du centre fut enseignée pendant trois années par un agronome s'occupant probablement aussi de l'élevage. Il n'y a presque pas eu de maîtres de diverses qualifications ramassés ici et là pour combler d'une façon effective le manque d'enseignants comme c'eût été le cas pour le CERAR de Giheke, 2 sur un total de 27.

2.2.5. Les ELEVES.

Les déperditions ne furent pas trop décevantes, sans doute parce qu'il n'existe pas de centres rémunérateurs dans le voisinage du centre pour empêcher les élèves de poursuivre la scolarité.

Un espace couvert sera consacré à la maçonnerie et une pièce servira de magasin à outils de construction.

Il est prévu un atelier de menuiserie, un magasin pour planches, celui des outils et celui des meubles déjà confectionnés. Les travaux d'achèvement de la direction, de deux salles de classes, de la petite bibliothèque, de salle polyvalente, de cuisine, de magasin de vivres<sup>et</sup> de bloc d'élevage sont en cours, tandis que le terrassement pour la construction d'une étable vient de commencer.

Au cas où l'école serait à même d'être en possession d'un matériel varié et approprié, il serait capable de servir d'école technique pédagogique pour la formation des futurs enseignants des CERAI. Ce n'est qu'un souhait personnel et un espoir pour le pays.

Les activités sportives se déroulent sur les terrains variés. Le terrain de football de l'Ecole Economique et Sociale peut favorablement accueillir les élèves des CERAI. Le centre dispose de ses terrains de basketball et de volleyball. Le manque de ballons entrave fort la promotion du sport.

### 2.5.3. La FORMATION.

#### 2.3.3.1. L'AGRICULTURE.

Le CERAR de KANSI dispose d'un vaste terrain de 8ha à peu près dont un marais favorable à la culture maraîchère et une colline pas du tout fertile.

La caféicole est représentée sur la colline par 700 pieds bien entretenus.

On cultive les haricots, le maïs et le soja dans le cadre de l'agriculture vivrière. Les choux, les carottes, les poireaux, les aubergines et les oignons sont les cultures potagères cultivées par le centre.

Les cultures forestières sont constituées par les cyprès, les eucalyptus.

L'agriculture souffre beaucoup du manque de matériel agricole et la stérilité du sol handicape fort la promotion agricole.

Le terrain utilisé est un cohéritage de la paroisse et de la commune.

#### 2.3.3.2. L'ELEVAGE.

Le clapier construit par les élèves est riche de 8 lapins tandis que le poulailler contient 10 poules, l'élevage bovine n'étant représentée que par une vache. On envisage de renforcer l'effectif des lapins, le porter jusqu'à 16 et remplacer les poules de race locale par celles de race sélectionnée.

#### 2.3.3.3. La PISCICULTURE.

Au fond dans la vallée s'étend un étang et le projet prévoit y étendre encore d'autres. Son installation très récente ne nous a pas permis de connaître la teneur de sa production.

#### 2.3.3.4. La MENUISERIE.

Nous avons souligné que l'atelier ne pouvait même pas contenir la moitié de la classe. La classe a été organisée en équipes et pendant qu'un groupe s'occupe de la menuiserie l'autre fait de la maçonnerie ou de l'agriculture. Malgré cette défaillance, les élèves sont capables de se confectionner des tables, des tabourets, des lits, des portes, des fenêtres, des bancs, des chaises, enfin tout ce qui a rapport à la menuiserie simple, l'ébénisterie exigeant du matériel approprié.

#### 2.3.3.5. La MAÇONNERIE.

Elle est effectuée en plein air où les élèves construisent des murettes démolissables. Ils ont déjà construit un magasin, un clapier et un poulailler.

#### 2.3.3.6. La FORGE.

Le matériel utilisé provient des carcasses de voitures à partir desquelles les élèves fabriquent des objets intéressants soit la cuisine, soit la maçonnerie. Ils ont fabriqué des braseros, des truelles, des louches, des écumeiroirs, des couteaux de cuisine, ainsi que des porte-bagages de vélos. Le manque de marché pour l'écoulement des objets fabriqués reste un problème décourageant cette pratique.

#### 2.3.4. Les MAÎTRES

Les maîtres du CERAR de KANSI furent de deux types de qualification, les D4-D5 et ceux désignés par autres formations non déterminables. La formation artisanale et agricole ne fut encadrée que par un personnel non spécialisé, les cours généraux ayant été dispensés par les D4-D5 faute de D7-ES6. Pour mieux représenter cette situation voici un tableau révélateur.

Tableau XIII: Effectifs et qualification des maîtres du CERAR de KANSI jusqu'en 1981

Année	D7-ES6	A2	D4-D5	A3	FORG.	MAC.	MEN.	POLYV.	AUTRES	TOTAL
1976-77	-	1	1	-	-	-	-	-	2	4
1977-78	-	-	1	-	-	-	-	-	2	3
1978-79	-	-	2	-	-	-	-	-	2	4
1979-80	-	-	2	-	-	-	-	-	3	5
1980-81	-	1	1	-	-	1	1	-	1	5
TOTAL:	0	2	7	0	0	1	1	0	10	21

Source: MINEDUC, Statistiques de l'enseignement  
1976 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81.

Nous nous rendons très bien compte que les maîtres de niveau D7-ES6 n'ont jamais exercé dans ce centre; ce qui prouve que les cours généraux ont été dispensés par les D4-D5. Les maîtres de formations diverses et sans aucune qualification furent plus nombreux jusqu'à représenter la moitié de tout le personnel engagé, ce qui constitue un sérieux handicap pour les connaissances à transmettre.

Remarquons deux années de présence d'un agronome, une année de présence d'un maçon et d'un menuisier, handicap grave pour la formation agricole et artisanale. Les connaissances générales furent les plus favorisées parce qu'elles ont été données par des personnalités plus ou moins compétentes; mais cela n'est pas non plus très satisfaisant.

#### 2.3.5. Les ELEVES.

La déperdition ne fut pas décourageante comme dans les autres centres. Dressons un tableau pour bien illustrer ce cas exceptionnel.



Tableau XIII : Effectifs d'entrée et de sortie des élèves  
du CERAR de KANSI

Année	Entrée (1)	Sortie (2)	Perte (3)
1976-77	40	-	-
1977-78	42	-	-
1978-79	41	39	1
1979-80	42*	39	3
1980-81	46*	35	6
TOTAL	123	113	10
%	100	91,87	8,13

Source : (1) Statistiques de l'enseignement  
(2) Renseignements fournis par le Directeur du Centre  
(3) La différence entre les inscrits et les lauréats.  
\* Hors quota.

Le centre a enregistré annuellement 41 individus dont 37,67 purent obtenir leur certificats tandis que 3 avaient abandonné, selon la moyenne par classe et par année. En d'autres mots le centre a connu une déperdition jusqu'en 1981, équivalente à 8,13%, fraction non décourageante contrairement aux autres centres.

#### 2.3.6. DIFFICULTES ET PERSPECTIVES

La plus grande difficulté à laquelle se heurtent les activités du centre est la stérilité du sol qui ne permet pas la production de cultures voulues.

Les maîtres actuellement engagés sont spécialisés pour les branches qu'ils enseignent. Le centre est doté d'un maçon, de deux menuisiers du Centre de Formation des Travailleurs Qualifiés (C.F.T.Q.) de Save, d'un forgeron ayant suivi **la formation à la forge** de Nyabisindu.

Un agronome de niveau A3 s'occupe de la formation agricole et de l'élevage alors que les cours généraux sont réservés à un D5 dont le diplôme a été suivi d'un stage. Kansi ne connaît donc pas de problèmes dans le domaine de l'encadrement.

La direction du centre souhaiterait que le matériel soit augmenté de manière à pourvoir chaque élève de son propre outil surtout dans le domaine de la menuiserie, au lieu de voir trois ou quatre élèves utiliser une même scie, un même rabot. ...

Les récoltes du marais ne sont pas en pleine sûreté et sont exposées aux volours parce que le terrain est très éloigné des bâtiments scolaires dont la garde est assurée par un seul veilleur. L'engagement d'un autre suscite le souci de rémunération qui perturberait le budget du centre.

## 2.4. Le CERAR DE NYAKIZU

### 2.4.1. SITUATION

Le CERAR de NYAKIZU est localisé dans la commune qui porte le même nom et très exactement à un lieu appelé LYABIDANDI. Il est bâti à proximité de la route Butare-Cyahinda.

Le Centre est très proche d'autres foyers sanitaire, scolaire et coopératif.

La coopérative CODENYA se trouve à peu près à 150m de l'établissement.

A 300m du CERAR, s'étendent la paroisse de CYAHINDA, le centre de santé, l'Ecole de Formation des Auxiliaires de Santé pour filles ainsi que l'ancienne école familiale abritant pour le moment le CERAI des filles.

Tout près du centre, à presque 60m, les travaux de construction du nouveau bureau communal ont déjà débuté.

La région où est localisé le CERAR n'est pas du tout fertile.

Les quelques rares cultures difficilement produites sont les patates douces, la bananeraie, les haricots et le sorgho.

### 2.4.2. BATIMENTS ET TERRAINS.

L'école dispose de trois salles de classe, d'un hangar anciennement utilisé comme entrepôt et qui sert aujourd'hui d'atelier de menuiserie.

Le centre possède encore une maison d'habitation et ses annexes, un bureau du directeur, un clapier, deux bergeries, un poulailler, deux magasins et une salle polyvalente.

Notons que le centre n'a pas de terrain de sport; pourtant les élèves peuvent jouer au football sur le terrain de la paroisse situé à 2 km.

### 2.4.3. La FORMATION

#### 2.4.3.1. L'AGRICULTURE

Nous avons parlé précédemment de la stérilité du sol de la région; il ne faudra donc pas que nous nous attendions à de grandes réalisations dans le domaine de l'agriculture.

Les efforts entretenus par les élèves n'ont abouti qu'à des résultats décevants. La stérilité du sol est un handicap sérieux qui entrave toute initiative agricole pour ce centre.

La surface disponible pour l'agriculture est de 1,2 ha cultivables et de 3ha à reboiser. Les cultures vivrières occupent une étendue de 30 ares, 6 ares sont consacrés à la caféicole, la forêt occupe 2 ha et les cultures potagères 6 ares. L'insuffisance du matériel reste un grand handicap pour l'agriculture.

#### 2.4.3.2. L'ELEVAGE

L'élevage se destine à prouvoier un bétail varié.

Un clapier renferme 25 lapins, un poulailler abrite 5 poules tandis qu'un taurillon représente l'élevage bovin.

#### 2.4.3.3. LA MACONNERIE

Les élèves ont construit dans le cadre de la maçonnerie, un clapier, une bergerie, un poulailler et les magasins. Ils peuvent élever les différentes sortes de murs et construire une maison simple.

#### 2.4.3.4. La MENUISERIE

Grâce à cette pratique, les habitants du voisinage du centre viennent se procurer de meubles fabriqués par les élèves, ce qui permet à l'école de rayonner sur le milieu et grossir son budget.

Les meubles que les élèves peuvent fabriquer sont faits de tables, tabourets, lits, escabeaux, étagères, portes, fenêtres et caisses.

#### 2.4.4. Les MAÎTRES

Nous présentons dans le tableau suivant l'état de la qualification des enseignants qui ont opéré au CERAR de NYAKIZU.

Tableau XIV: Effectifs et qualification des maîtres du  
CERAR de NYAKIZU jusqu'en 1981

Année	D7-ES6	A2	D4-D5	A3	FORG.	MAC.	MEN.	POLYV.	AUTRES	TOTAL
1976-77	1	-	-	1	-	-	-	-	2	4
1977-78	-	-	2	-	-	-	-	-	2	4
1978-79	2	-	-	-	-	1	1	-	-	4
1979-80	2	-	-	-	-	-	-	-	2	4
1980-81	2	-	-	-	-	1	1	-	-	4
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>20</b>

Source: Statistiques de l'enseignement  
1976-77 78-79 80-81.

Le personnel enseignant du CERAR de NYAKIZU fut principalement composé de D7-ES6 qui en représentent un tiers des effectifs enregistrés jusqu'en 1981. Les enseignants de diverses formations occupèrent également une place de même importance que les D7-ES6. Pareille situation laisse comprendre que les connaissances générales ont pu être dispensées pendant longtemps par un personnel qualifié.

Le centre a utilisé un tiers d'enseignants sans formation spécialisée qui s'occupèrent probablement de la menuiserie et de la maçonnerie lorsque les maîtres spécialisés en ces branches n'étaient pas engagés. Les maçons et les menuisiers furent rares à Nyakizu où ils ont représenté un cinquième des effectifs des enseignants.

L'agriculture a le plus souffert du manque d'enseignants spécialisés puisque l'école n'a compté qu'un seul agronome.

Le centre n'a donc pas pu compter un grand nombre d'enseignants spécialisés pour les branches principales préparant les élèves à l'insertion directe dans le milieu.

#### 2.4.5. Les ELEVES

Les élèves de Nyakizu n'ont pas massivement abandonné le CERAR, comme le montre le tableau suivant.

Tableau XV : Effectifs d'entrée et de sortie des élèves  
du CERAR de NYAKIZU

Année	Entrée (1)	Sortie (2)	Perte (3)
1976-77	40	-	-
1977-78	40	-	-
1978-79	40	33	7
1979-80	41*	33	7
1980-81	39*	32	8
TOTAL	120	98	22
%	100	81,67	18,33

Source : (1) Statistiques de l'enseignement 1976-77 - 78 -79-80-81  
 (2) Données fournies par le Directeur du centre.  
 (3) Différence entre (1) et (2)  
 (\*) Hors quota.

Le café est la seule culture industrielle cultivée.

Les cultures potagères que les élèves ont produites sont constituées de choux, de carottes, de poireaux, de betteraves, de courges, de radis et de salades.

Les cultures forestières sont représentées par les eucalyptus, les cyprès, et les grevilléas. Le matériel agricole disponible reste suffisant.

#### 2.5.2.2. L'ELEVAGE .

Le bétail élevé à Gisagara est composé de lapins, de poules et de canards. Les lapins élevés dans des clapiers construits par les élèves s'élevèrent au nombre de 4, les poules atteignent un chiffre de 34 et les canards 11.

Le centre a eu la malchance de perdre très récemment deux vaches, laissant l'étable vide.

#### 2.5.2.3. La FORMATION ARTISANALE

Cette formation est très bien menée et les élèves sont capables de fabriquer dans le cadre de la menuiserie, divers meubles tels que lits, chaises, tabourets, tables, étagères, bancs, pupitres, portes, fenêtres, buffets, garde-robes.

Dans le cadre de la maçonnerie, les élèves peuvent monter des murs, des colonnes et construire des maisons simples d'habitation.

Le manque de matériel et le non remplacement de celui usé restent des problèmes majeurs du centre.

Notons que les élèves de Gisagara poursuivent une année supplémentaire appelée quatrième expérimentale pour approfondir la pratique artisanale et se préparer déjà à s'insérer valablement dans le milieu.

#### 2.5.3. Les MAÎTRES

Tableaux XVI : Effectifs et qualification des maîtres du CERAR de GISAGARA jusqu'en 1981

! Année	! D7-ES6	! A2	! D4-D5	! A3	! FORG.	! MAC.	! MEN.	! POLYV.	! AUTRES	! TOTAL
!1974-75	!	!	2	!	!	!	!	1	!	4
!1975-76	!	!	2	!	!	!	!	!	3	5
!1976-77	!	!	2	!	!	!	!	!	3	5
!1977-78	!	!	1	!	!	!	!	!	4	6
!1978-79	!	!	1	!	!	!	!	!	2	6
!1979-80	!	!	1	!	!	!	!	!	2	6
!1980-81	!	!	1	!	!	!	!	!	1	6
! TOTAL	!	!	10	!	!	!	!	!	16	38

Source: Statistiques de l'enseignement  
1974-75 76-77 78-79 80-81.

GISAGARA a commencé par un nombre suffisant de D4-D5 et, trois ans plus tard, les D7-ES6 se présentèrent au centre. Les maîtres désignés par "autres qualifications" furent les plus nombreux, presque la moitié de tout le personnel engagé.

Remarquons qu'aucun agronome, aucun forgeron n'a été engagé au centre, ce qui prôte à prétendre que les lauréats subiront un sérieux handicap quant à la formation agricole reçue.

La formation générale jouit d'un personnel adéquat, qu'il soit de formation pédagogique "moyenne ou terminale.

La menuiserie et la maçonnerie furent favorablement encadrées par un personnel compétent dans les toutes dernières années, tandis qu'au cours des premiers temps, elles furent dispensées par des enseignants non spécialisés.

#### 2.5.4. Les ELEVES

La proportion des abandons au CERAR de GISAGARA ne fut pas très décevante comme l'indique le tableau suivant :

Tableau XVII: Effectifs d'entrée et de sortie des élèves  
du CERAR de GISAGARA jusqu'en 1981.

Année	Entrée (1)	Sortie (2)	Perte (3)
1972-73	42	-	
1973-74	36	-	
1974-75	36	35	7
1975-76	36	33	3
1976-77	37	25	11
1977-78	45	31	5
1978-79	48	30	7
1979-80	42*	37	8
1980-81	35*	38	10
TOTAL	280	229	51
%	100	81,79	18,21

- Source : (1) Statistique de l'enseignement  
 (2) Données fournies par le Directeur  
 (3) Différence entre (1) et (2)  
 (\*) Hors quota.

40 élèves s'inscrivaient chaque année au CERAR, dont 33 ont pu terminer, occasionnant une déperdition de 7 par classe et par année, soit l'équivalent de 18,21 %.

SYNTHESE PARTIELLE

En fin de ce chapitre, nous nous rendons compte que les régions d'implantation des CERAR de la circonscription étudiée ne sont pas très fertiles. Mais ceci devrait aider les élèves à montrer aux habitants qu'il est possible d'accroître la productivité d'un sol stérile en le fumant, ce qui ne découragerait pas toute initiative en matière d'agriculture.

Le manque généralisé de matériel surtout pour la menuiserie constitue un sérieux handicap pour l'efficacité des aptitudes des élèves en cette matière.

Les deux préfectures étudiées nous fournissent un bel exemple de la répartition inégale des CERAR dans le pays. Butare est représenté par 4 établissements contre un seul de Cyangugu. Ce cas souligne la nécessité de construire les établissements d'enseignement post-primaire dans les coins du pays.

La spécialisation des enseignants devant dispenser des branches spécialisées reste un problème difficile à résoudre.

Nous présentons ci-après un tableau récapitulatif qui permettra de mettre en évidence le problème de la qualification et de la spécialité des enseignants en tenant compte des effectifs de chacune des deux préfectures étudiées.

Tableau XVIII : Relevé général des effectifs des enseignants des CERAR selon leur qualification (cas des préfectures de Butare et de Cyangugu)

Année	D7-ES6	A2	A3	D4-D5	FORG.	MAC.	MEN.	POLYV.	AUTRES	TOTAL
1974-75	-	-	-	2	-	-	-	1	1	4
1975-76	1	-	1	2	-	-	-	-	4	8
1976-77	1	2	1	6	-	-	-	-	7	17
1977-78	1	-	1	7	-	-	-	-	8	17
1978-79	1	-	-	10	-	1	1	-	6	19
1979-80	2	-	-	7	-	2	2	-	8	21
1980-81	2	2	-	4	-	4	5	-	4	21
BUTARE	8	4	3	38	0	7	8	1	38	107
%	7,48	3,74	2,80	35,51	0	6,54	7,48	0,94	35,51	100
CYANGUGU	11	1	0	8	1	1	1	1	6	30
%	36,67	3,33	0	26,67	3,33	3,33	3,33	3,34	20	100

N.B. Ce tableau est établi à partir des effectifs et qualification des maîtres des CERAR propres à chaque établissement.

L'écart énorme entre les effectifs des enseignants des deux préfectures relève de la répartition inégale des CERAR par préfecture.

Les effectifs des deux régions se répartissent selon un rapport approximatif de 1 à 3.

Nous allons tenir compte des résultats en centiles pour neutraliser l'influence de la répartition inégale des centres.

Nous remarquons que pour la préfecture de Butare, les D4 - D5 et les maîtres de formation diverses occupèrent une place très importante. 71% de tout le personnel engagé sont classés dans ce cadre. Par contre, ce seront les D7-ES6 qui, dans la préfecture de Cyangugu, prendront une même importance, soit presque quatre-dixièmes de tout le personnel enseignant de la région. Ainsi donc, les connaissances générales enseignées aux CERAR de Butare furent pour la plupart du temps dispensées par un personnel de qualification D4-D5. La maçonnerie et la menuiserie, des CERAR de Butare ont connu des années où elles n'étaient enseignées par des maîtres spécialisés en ces branches. Les enseignants de formation diverses, très nombreux, ont sans doute pris la relève et s'acquittèrent de tâches pour lesquelles ils n'étaient pas qualifiés. Le personnel agricole, représentait 6%, les artisans 15%, de l'effectif total des enseignants des CERAR de Butare.

Il est très frappant de remarquer qu'au CERAR de CYANGUGU, à vocation agricole, il n'y avait eu qu'un seul agronome pour se charger de l'encadrement en matière d'agriculture et d'élevage, tandis que les artisans représentèrent 13,33% de tous les effectifs depuis 1974 jusqu'en 1981. Le CERAR de Cyangugu est fier d'avoir eu à sa disposition un nombre élevé de maîtres de niveau D7-ES6, ce qui nous assure que les connaissances générales furent enseignées avec beaucoup plus d'efficacité.

Ici aussi les maîtres de formation variées s'occupèrent pendant longtemps des branches de maçonnerie et de menuiserie, faute d'artisans valables.

À part la qualification et la spécialisation des enseignants, la question du mouvement des élèves au cours de leur scolarité nous a paru très inquiétante. La plupart se retirèrent et abandonnèrent en pleine scolarité pour différentes raisons dont voici les plus importantes :

- Les parents ne veulent pas continuer de payer les frais de scolarité pour celui qui apprend sans espoir d'emploi rémunéré. Il s'agit pour eux d'un investissement inutile ne prêtant à aucun intérêt;
- Les élèves dédaigneux des travaux manuels, qui croyaient s'être réfugiés au CERAR, abandonnent pour chercher un autre asile, le nouveau leur paraissant plus dur;



- Certains élèves avides d'argent cherchent à étancher cette soif en s'adonnant aux activités de commerce personnel en boutique ou au cabaret, ou alors en s'engageant comme vendeur chez un parent ou un ami commerçant.

Nous présentons un tableau qui fait état de la situation de renoncement à la scolarité pour chaque établissement.

Tableau XIX : Taux des abandons des élèves des CERAR de Butare et de CYANGUGU jusqu'en 1981

CERAR	Entrée	Sortie	Déperdition
GIHEKE	100	60,87	39,13
CYEGERA	100	77,85	22,15
NYAKIZU	100	81,67	18,33
GISAGARA	100	81,79	18,21
KANSI	100	91,87	8,13

Le taux de déperdition de toute la préfecture de Butare calculé par la moyenne arithmétique de toutes les abandons des élèves des CERAR de cette région est estimé à 16,71%, proportion très faible comparée à celle de la préfecture de Cyangugu égale à 39,13%.

A part les causes communes aux autres centres de Butare, le CERAR de Cyangugu perd chaque année des élèves qui désertent surtout pour travailler dans les plantations de thé, s'occuper des activités commerciales et poursuivre les études au Zaïre.

Ce sont les grandes difficultés, que les CERAR ont connues et qui ont entravé les efforts réalisés pour atteindre les objectifs préconisés.

Nous allons aborder dans les lignes qui vont suivre le problème de l'insertion des lauréats des CERAR dans le milieu rural, question d'actualité puisqu'elle préoccupe pour le moment les hautes instances gouvernementales.

CHAPITRE III : PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats d'enquête que nous présentons dans la suite, reflètent la façon dont les lauréats des CERAR se sont intégrés dans le milieu après la formation post-primaire.

Nous les présenterons d'abord par centre, pour finalement dresser un tableau global afin que le lecteur en ait une idée plus synthétique.

3.1. Le CERAR DE GIHEKE

Tableau XX : Situation dans la profession des lauréats du CERAR de GIHEKE.

Les Promotions.

Activité exercée	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	TOTAL	%
1. Cultivateurs	1	2	2	4	7	4	7	27	21,09
2. Agents salariés	4	1	2	8	4	3	4	26	20,31
3. Enseignants	5	2	3	4	6	1	2	23	17,97
4. Militaires	6	1	2	5	3	2	1	20	15,63
5. Agent du commerce	1	3	1	2	1	2	3	13	10,16
6. Etudiants	0	0	1	1	2	4	2	10	7,81
7. Menuisiers	1	2	3	0	0	2	0	8	6,25
8. Ouvriers Indépendants	0	0	0	0	1	0	0	1	0,78
TOTAL	18	11	14	24	24	18	19	128	100

Remarque: Le recensement n'a pas pu toucher tous les lauréats.

Nous n'avons pas pu connaître la situation de 12 individus, ce qui constitue un échec de 8,57%.

Le tableau ne présente que la situation de ceux qui ont été repérés.

Le tableau qui précède nous révèle bien la répartition des lauréats du CERAR de GIHEKE dans diverses branches de l'activité économique.

Les cultivateurs, les divers agents salariés, les enseignants et les militaires sont plus nombreux, car ils représentent 75% de tous les lauréats recensés.

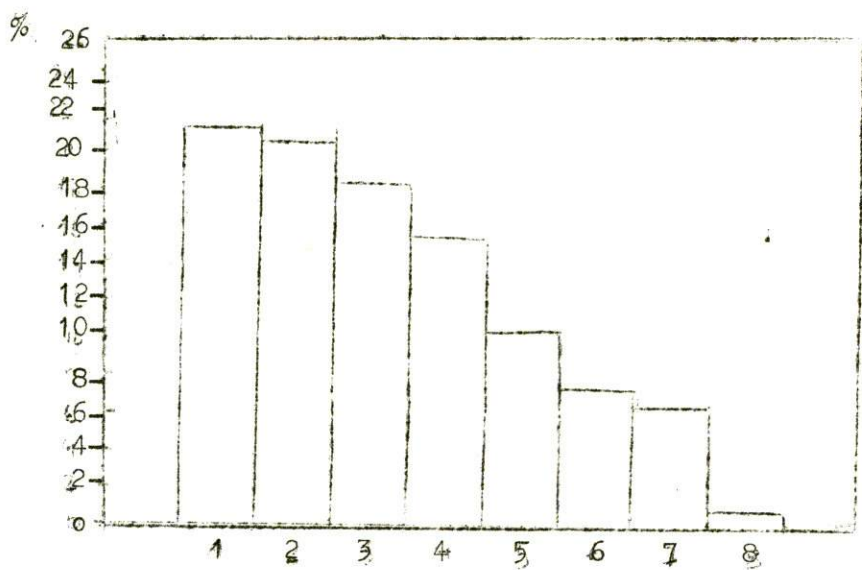
Les autres se distribuent les diverses activités telles que le commerce pour eux-mêmes ou pour une tierce personne; d'autres poursuivent les études au Zaïre et à l'Ecole Technique privée de Ruhango.

Les agents salariés que nous avons mis en évidence en marge des enseignants et des militaires oeuvrent soit dans les coopératives, soit dans l'administration communale.

Il s'agit de comptables, de secrétaires, de percepteurs, de fontainiers, de dessinateurs, de plantons et surtout de moniteurs agricoles communaux ou opérant dans des projets d'agriculture vivrière et forestière.

Nous présentons ci-après un histogramme, pour aider à comparer l'importance d'une activité occupée par rapport aux autres.

Figure IV : Histogramme de fréquences des activités occupées par les lauréats du CERAR de GIHEKE



- |                    |                          |
|--------------------|--------------------------|
| 1. Cultivateurs    | 5. Agents de commerce    |
| 2. Agents salariés | 6. Etudiants             |
| 3. Enseignants     | 7. Menuisiers            |
| 4. Militaires      | 8. Ouvriers indépendants |

Nous pourrions dire que les lauréats qui exercent les activités faisant appel aux connaissances apprises sont les cultivateurs et les menuisiers. Par ailleurs les moniteurs agricoles, bien qu'ils soient salariés, peuvent être considérés comme pratiquant les connaissances, parce qu'ils les mettent au service de la population sous forme de conseils. Ils aident ainsi les agriculteurs à changer les méthodes agricoles.

Le domaine agricole et artisanal est intéressé par un tiers des lauréats. Les moniteurs agricoles que nous avons comptés parmi les agents salariés représentent 6,25 %, proportion égale à celle des menuisiers.

L'agriculture occupe une place très importante, mais les lauréats n'arrivent jamais à mettre en pratique les méthodes culturelles apprises à l'école et continuent toujours de pratiquer les techniques traditionnelles d'exploitation agricole.

Pour cette raison, nous retenons que les gens qui se sont idéalement intégrés dans le milieu rural sont d'abord les menuisiers et puis les moniteurs agricoles qui représentent ensemble 12,5% des lauréats enregistrés, tandis que les autres s'occupent des activités où le premier souci est d'amasser de l'argent pour gagner la vie.

Une constatation très fâcheuse est de remarquer que <sup>de</sup> tous les ressortissants de Giheke, il n'y a aucune personne qui s'est intéressé à la maçonnerie.

A part les cultivateurs qui viennent en tête, le monde des salariés renferme un grand nombre de lauréats de Giheke, soit 53,91%.

### 3.2. Le CERAR de CYEGERA

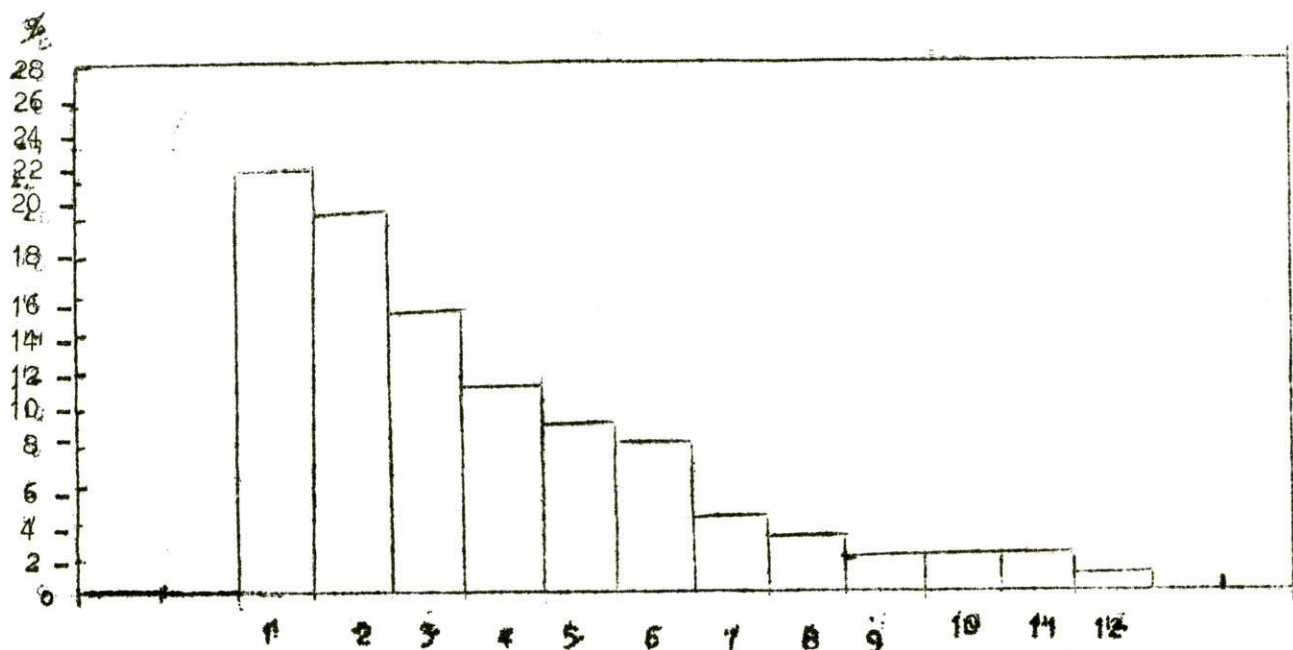
Tableau XXI : Situation dans la profession des lauréats du CERAR de CYEGERA

Profession exercée	Les Promotions.				TOTAL	%
	77-78	78-79	79-80	80-81		
! 1. Cultivateurs	! 6	! 1	! 8	! 7	! 22	! 22,23
! 2. Maçons	! 1	! 6	! 4	! 9	! 20	! 20,20
! 3. Militaires	! 4	! 2	! 8	! 1	! 15	! 15,15
*! 4. Agents div.salar	! 1	! 6	! 4	! 0	! 11	! 11,11
! 5. Menuisiers	! 2	! 2	! 1	! 4	! 9	! 9,09
! 6. Agents de commerce	! 2	! 0	! 1	! 5	! 8	! 8,08
! 7. En quête d'emploi	! 1	! 1	! 0	! 2	! 4	! 4,04
! 8. Enseignants	! 0	! 2	! 1	! 0	! 3	! 3,03
! 9. Etudiants	! 0	! 0	! 1	! 1	! 2	! 2,02
**! 10. Ouvr.indépendants	! 0	! 1	! 1	! 0	! 2	! 2,02
! 11. Inoccupés	! 0	! 0	! 2	! 0	! 2	! 2,02
! 12. Décédés	! 0	! 0	! 1	! 0	! 1	! 1,01
TOTAL	! 17	! 21	! 32	! 29	! 99	! 100,00

\* Agents divers salariés

\*\* Ouvriers indépendants.

Figure V : Histogramme de fréquences des activités occupées par les lauréats du CERAR de CYEGERA



De 109 lauréats du CERAR de CYEGERA, nous avons pu avoir des informations sur 99 sujets pour ne rien savoir de qu'il advint aux 10 autres.

Le tableau et l'histogramme tracés laissent bien voir que les ressortissants de CYEGERA se sont consacrés à diverses activités dont les plus importantes sont l'agriculture, l'armée et la maçonnerie.

Ceux qui se sont orientés dans ces activités représentent plus de la moitié des lauréats, soit 57,58 %.

Les agents salariés se répartissent surtout en aides-vétérinaires, moniteurs agricoles et chauffeurs. L'agriculture occupe la première place en effectifs. Les gens qui s'occupent de ce métier valent plus du double de ceux qui s'adonnent à la menuiserie. Les moniteurs agricoles que nous avons comptés parmi les agents salariés sont estimés à 4,04 %.

Si nous envisageons que ceux qui se sont valablement intégrés dans le milieu sont ceux qui s'occupent de l'agriculture, de la menuiserie, de la maçonnerie, leur pourcentage s'élèverait à 55,56.

Mais en tenant compte de la remarque que nous avons faite à propos de nos lauréats agriculteurs, le chiffre s'abaissera jusqu'à 33,23%, proportion non décourageante.

Notons que les maçons et les menuisiers issus de ce centre travaillent pour leur propre compte ou sont engagés dans des entreprises dont celle de SEBULIKOKO Célestin détient le monopole. La mise sur pied de beaucoup d'autres entreprises de construction pourrait permettre aux lauréats des CERAR de trouver où exercer les techniques apprises à l'école.

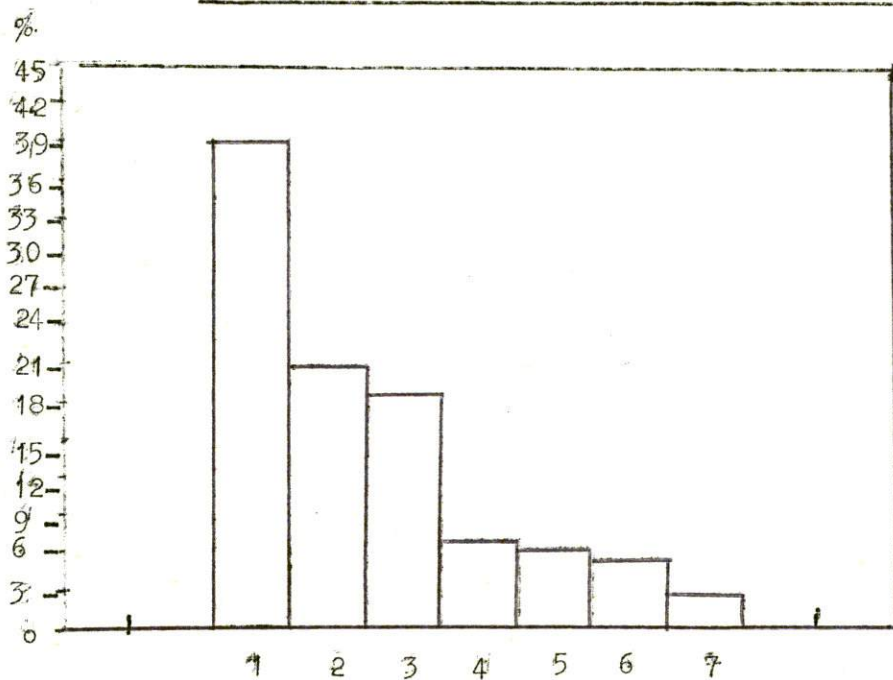
3.3. Le CERAR DE KANSI

Tableau XXII : Situation dans la profession des lauréats  
du CERAR de KANSI

Les Promotions.

Activité exercée	78-79	79-80	80-81	TOTAL	%
1. Maçons	13	11	13	37	38,95
2. Cultivateurs	3	1	16	20	21,05
3. Militaires	5	9	4	18	18,95
4. Salariés	5	2	-	7	7,37
5. Enseignants	3	3	-	6	6,32
6. Moniteurs Agri.	2	2	1	5	5,26
7. Agents de commerce	-	1	1	2	2,10
TOTAL	31	29	35	95	100

Figure VI : Histogramme de fréquences des activités occupées  
par les lauréats du CERAR de KANSI



Les ressortissants de KANSI constituent trois groupes bien remarquables : le premier est formé de maçons, le deuxième de cultivateurs et de militaires, tandis que le troisième se compose d'agents salariés, d'enseignants et de moniteurs agricoles. Ceux que nous avons désignés comme agents salariés englobent des travailleurs de l'usine d'allunettes, les catéchistes, les mécaniciens, les employés de la pisciculture et les convoyeurs.

Contrairement aux autres CERAR, l'agriculture ne détient plus le monopole attractif des lauréats, car la maçonnerie a pu attirer un grand nombre équivalant à 38,95 %. L'agriculture ne représente que 21,05% des ressortissants. Bien que les lauréats de Kansi se soient intéressés à la maçonnerie, ils n'ont guère éprouvé aucune attirance pour la menuiserie. En effet, nous ne dénombrons aucun menuisier de tous les ressortissants de Kansi.

Le monde salarié continue d'occuper une position centrale dans la répartition des lauréats dans les activités économiques. Les militaires, les enseignants, les moniteurs agricoles ainsi que les salariés d'activités variées, représentent 37,90%, proportion presque de même importance que celle des maçons.

Les maçons et les moniteurs agricoles représentent ensemble 44,21%, taux représentant une grande signification quant à l'intégration des lauréats de KANSI dans le milieu rural.

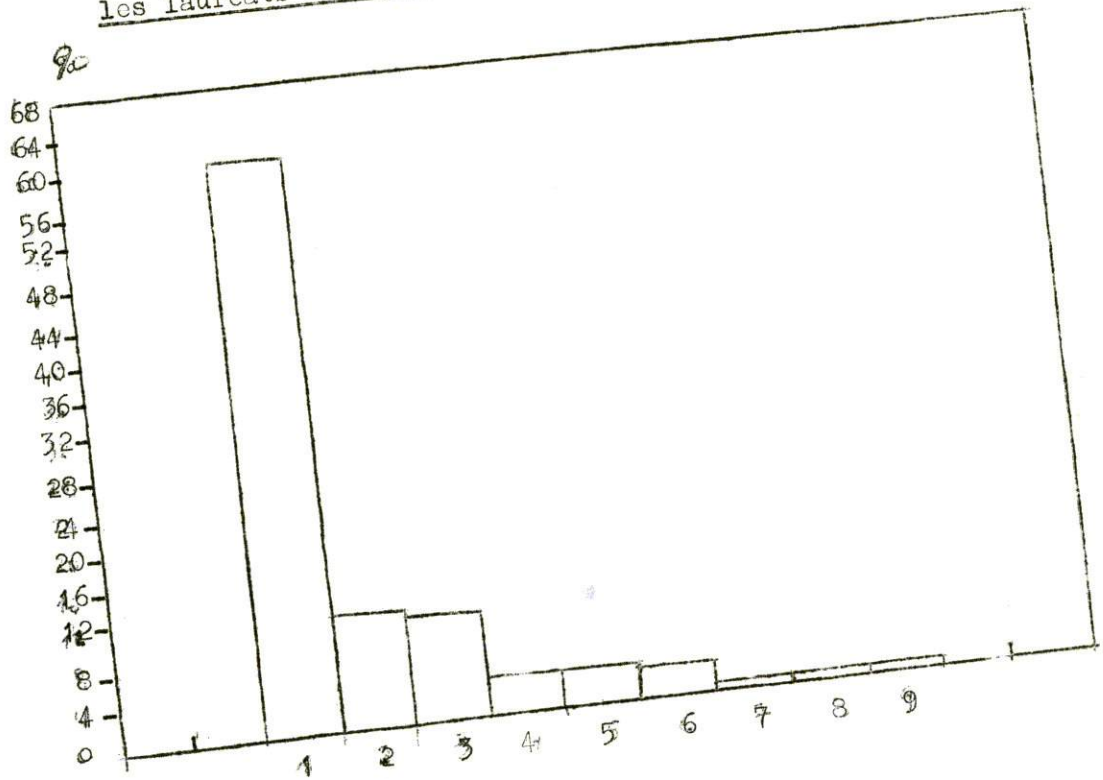
#### 3.4. Le CERAR DE NYAKIZU

Tableau XXIII : Situation dans la profession des lauréats du CERAR de NYAKIZU.

Activité exercée				TOTAL	%
	78-79	79-80	80-81		
1. Cultivateurs	17	20	24	61	62,25
2. Militaires	6	4	2	12	12,25
3. Maçons	4	6	1	11	11,22
4. Agents de commerce	2	1	1	4	4,08
5. Agents salariés	-	1	3	4	4,08
6. Menuisiers	2	1	-	3	3,06
7. Enseignants	1	-	-	1	1,02
8. Etudiants	1	-	-	1	1,02
* 9. Ouvr.indépendants	-	-	1	1	1,02
TOTAL :	33	33	32	98	100

\* Ouvriers indépendants.

Figure VII : Histogramme de fréquences des activités occupées par les lauréats du CERAR de NYAKIZU



La répartition des lauréats du CERAR de NYAKIZU fut très fantaisiste, vu l'écart numérique assez important entre les uns et les autres. Les cultivateurs représentent à eux seuls 62,25% de tous les ressortissants, ce qui signifie que 6 lauréats sur 10 s'occupent de l'agriculture. Cette situation serait très encourageante au cas où ces cultivateurs se conformaient dans l'exercice du métier, aux directives et instructions reçues au centre. Il est plutôt décevant de se rendre compte qu'ils pratiquent simplement les méthodes culturelles des parents comme si leur séjour au CERAR ne leur avait apporté rien du tout des acquisitions agronomiques.

Les militaires secondent les cultivateurs en effectifs avec un écart remarquable de 50%. Les maçons sont en nombre presque égal à celui des militaires. Les menuisiers occupent une position très défavorisée, car ils représentent seulement 3,06% de tous les lauréats.

Les autres métiers occupèrent une part très minime des ressortissants de NYAKIZU, tantôt 1 enseignant, 1 étudiant et enfin 1 tailleur.

Notons que le monde salarié ne signifie grand chose, puisqu'il ne représente que 17,35%. Les maçons et les menuisiers, véritables artisans faisant honneur à la formation reçue au CERAR, ne représentent que 14,28%, portion légèrement supérieure à un dixième des lauréats.

Les lauréats de Nyakizu ont été tous recensés et les pourcentages présentés dans le tableau sont donc totalement exacts.

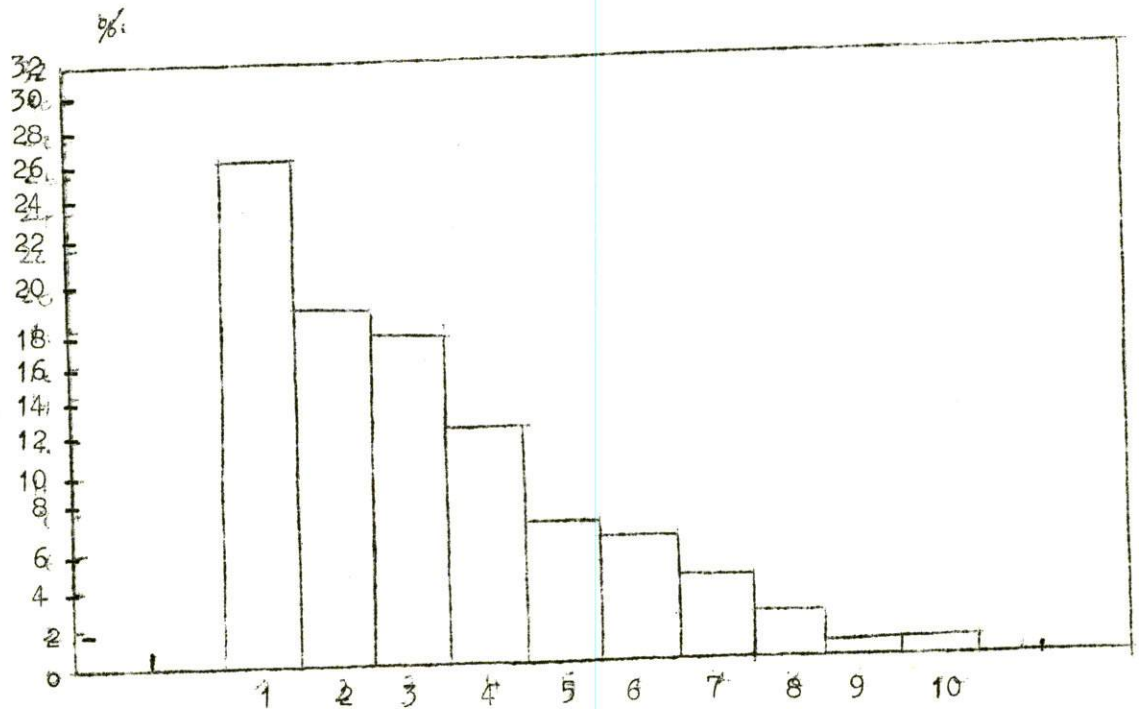


3.5. Le CERAR DE GISAGARA

Tableau XXIV : Situation dans la profession des lauréats du CERAR de GISAGARA.

Activité exercée	74-75	75-76	76-77	77-78	78-79	79-80	80-81	TOTAL	%
1. Agents sal.	6	9	5	6	8	5	4	43	26,88
2. Cultivateurs	3	-	1	6	2	4	15	31	19,37
3. Maçons	5	7	2	3	3	2	6	28	17,50
4. Militaires	3	4	1	2	2	4	4	20	12,50
5. Enseignants	2	2	1	1	-	4	2	12	7,50
6. Menuisiers	1	1	3	2	-	4	-	11	6,88
7. Etudiants	1	-	1	1	1	2	1	7	4,37
8. DÉCÉDES	1	1	-	-	-	1	1	4	2,50
9. Quête d'emploi	1	-	-	1	-	-	-	2	1,25
10. Commerce	1	-	-	-	-	1	-	2	1,25
TOTAL :	24	24	14	22	16	27	33	160	100

Figure VIII : Histogramme de fréquences des activités occupées par les lauréats du CERAR de GISAGARA



1. Le tableau et l'histogramme précédents rendent compte de la façon dont les lauréats du CERAR de GISAGARA se sont intégrés dans le milieu rural.

Le monde des salariés l'emporte sur d'autres agents.

Nous avons groupé dans cette catégorie, les encadreurs, les policiers communaux, les fontainiers, les soudeurs, enfin tous ceux qui travaillent pour le compte d'une tierce personne rémunératrice du service rendu. Ce groupe représente 26,88% des lauréats recensés.

L'agriculture n'occupe pas ici la première place : elle occupera la deuxième par rapport aux métiers rémunérateurs.

A part une différence un peu élevée entre les agriculteurs et les salariés, estimée à 7,51%, nous pouvons lire sur l'histogramme qu'il n'existe pas de grands écarts entre les effectifs de lauréats appartenant aux activités occupées. L'histogramme lui-même représente une sorte d'estrade construit selon une progression régulière.

La maçonnerie, avec un taux de 17,50% n'a pas été dédaignée par nos lauréats comme ce fut le cas de la menuiserie qui ne compte que 6,88% des ressortissants de GISAGARA. Les raisons ont été évoquées : la maçonnerie est moins exigeante que la menuiserie quant à l'effort physique et à la nécessité matérielle.

Le groupe des artisans ne constitue pas un taux décevant comme dans certains autres établissements : 24,38% qui s'occupent de la maçonnerie et de la menuiserie sont plus nombreux que ceux qui s'adonnent à l'agriculture.

Notons que le commerce n'est pas très envié par nos lauréats : 1,25% comparés aux 9,29% des ressortissants de GIHEKE, nous remarquons que l'écart entre les deux cas est fort énorme.

COMMENTAIRE SYNTHETIQUE

Nous avons promis dès le début de ce chapitre, de présenter un tableau synthétique qui permet au lecteur d'avoir une synthèse des résultats de tous les CERAR. Ce tableau aidera également à établir une comparaison entre les résultats des CERAR donnés et entre les préfectures concernées par l'étude.

Tableau XXV : Situation dans la profession des lauréats des CERAR de BUTARE et de CYANGUGU

Profession exercée	CYANGUGU		BUTARE				TOTAL		
	GIHEKE	NYAKIZU	CYEGERA	KANSI	GISAGARA	BUTARE (1)	CYANGUGU (2)	1+2	%
1. Cultivateurs	27	61	22	20	31	134	27	161	27,76
2. Maçons	0	11	20	37	28	96	0	96	16,55
3. Militaires	20	12	15	18	20	65	20	85	14,66
4. Agents salariés	20	4	7	7	43	61	20	81	13,97
5. Enseignants	23	1	3	6	12	22	23	45	7,76
6. Menuisiers	8	3	9	0	11	23	8	31	5,34
7. Agents de commerce	13	4	8	2	2	16	13	29	5,00
8. Etudiants	10	1	2	0	7	10	10	20	3,45
9. Moniteurs agricoles	6	0	4	5	0	9	6	15	2,59
10. Quête d'emploi	0	0	4	0	2	6	0	6	1,03
11. Décédés	0	0	1	0	4	5	0	5	0,86
* 12. Ouvr. indép.	1	1	2	0	0	3	1	4	0,69
13. Inoccupés	0	0	2	0	0	2	0	2	0,34
TOTAL	128	98	99	95	160	452	128	580	100

Le Monde salarié = 38,98 %  
(3+4+5+9)

Les cultivateurs = 27,76 %

Les artisans = 21,89 %  
(2+6)

Sans informations: 15,82 % de tous les lauréats.

\* Ouvriers indépendants.

L'échappatoire sera pour la plupart du temps l'engagement dans l'armée, le recrutement dans l'enseignement, l'admission dans les services agricoles communaux ou des projets qui naissent continuellement sur tout le territoire national (Projets forestiers, Projet café et cultures vivrières, coopératives de thé, etc...)

Nous osons affirmer, avec un espoir que cela ne touchera personne, que l'une des finalités des CERAR a totalement échoué. L'espoir bercé depuis leur création de former des agriculteurs modèles, des cultivateurs éclairant les autres, sachant marier l'agriculture et l'élevage, se trouve actuellement déçu. Les causes en sont multiples et malheureusement difficiles à affronter. Voici la raison pour laquelle nous avons refusé d'inclure les agriculteurs parmi les lauréats exerçant les activités en rapport avec ce qu'ils avaient appris. Ils se conforment tout simplement aux techniques de leurs parents, et d'ailleurs pas plus efficacement qu'eux.

Le cas de l'artisanat est très spécial : 21,89% des lauréats qui s'occupent de la maçonnerie et de la menuiserie s'acquittent très efficacement de leurs tâches, sinon les entreprises dans lesquelles ils exercent les auraient mis à la porte. Il suffit que des entreprises se multiplient pour permettre aux ressortissants des CERAR d'y trouver un emploi.

C'est la situation de l'agriculture qui mérite une attention particulière afin de chercher les causes qui ont empêché les lauréats des CERAR de s'installer comme des agriculteurs progressistes selon l'idée des promoteurs de ces établissements.

Telle est la question délicate dont nous allons nous préoccuper au cours du chapitre suivant.

Nous nous étonnons fort de remarquer que les paysans ne purent bénéficier des techniques enseignées aux CERAR et que les lauréats de ces établissements ne sont jamais arrivés à les mettre en pratique. Il est grand temps que nous cherchions les causes d'un tel échec afin de les supprimer pour un avenir meilleur.

Plusieurs effets hypothétiques ne peuvent pas manquer de surgir d'un raisonnement intéressé.

L'encadrement au centre fut défaillant, ou bien le programme suivi ne se prête pas aux techniques appropriées dont l'élève doit disposer pour agir sur le milieu. Le milieu rural, milieu d'accueil n'est pas prêt à recevoir les ressortissants des CERAR, ce qui veut dire qu'il ne possède pas d'infrastructure nécessaire pour permettre aux lauréats de mettre en pratique les connaissances apprises. Cet infrastructure est fait du matériel foncier - la terre -, de l'esprit d'initiative des lauréats et de l'acceptabilité des paysans à transformer le milieu.

Nous allons essayer de considérer en les passant en revue, les diverses variables pouvant avoir joué un impact sur l'insertion dans le milieu rural en matière de l'agriculture.

#### 4.2. LES VARIABLES HYPOTHETIQUES

##### 4.2.1. Le Programme.

La quantité du programme fut jugée par les directeurs comme suffisante parce qu'il parvenait à être achevé dans les limites du temps imparti. Son contenu nous paraît également renfermer les matières conduisant à l'acquisition de techniques indispensables et pouvant satisfaire les objectifs préconisés. Nous jugeons que si le lauréat parvenait à mettre en pratique les différentes techniques préconisées par le programme, il s'installerait en bon-agriculteur modèle pour ses voisins. Certaines aptitudes sont bien définies : - pratiquer les cultures régionales de manière rationnelle; - construire et aménager un logement pour chaque type d'animal; - alimenter de façon équilibrée le bétail suivant des critères normalisés. (27).

---

(27) MINEDUC, Instructions - Programmes - Horaires Officiels des CERAR, P. 11.

Ces quelques exemples prouvent que l'élève possède après sa scolarité la capacité de pratiquer une agriculture adaptée à une région en y associant l'élevage grâce auquel la fumure pourrait contribuer à augmenter la production. Le programme est donc estimé comme idéal puisque présentant les aptitudes valables dont le lauréat doit être capable à la fin de la scolarité.

Si la programmation est considérée comme adéquate, il va falloir que nous considérions la façon dont les élèves ont été encadrés pendant leur séjour à l'école afin de nous assurer si les maîtres <sup>ne</sup> seraient pas responsables de la défaillance détectée à propos du mode d'intégration dans le milieu.

#### 4.2.2. Les MAÎTRES

Si nous n'avons pas de reproche à formuler à l'encontre du programme, c'est que peut-être il y a eu une carence de maîtres d'agriculture et d'élevage compétents, capables d'encadrer valablement les élèves selon la ligne tracée par le programme. En effet, les agronomes et les vétérinaires encore insuffisants dans le pays ne sont pas capables d'encadrer en même temps la population et les élèves des CERAR.

Il s'agirait d'un travail double qui nécessiterait une rémunération supplémentaire que les établissements ne peuvent pas supporter.

Nous sommes maintenant en droit d'évaluer s'il existe une corrélation remarquable entre la carence de maîtres d'agronomie et le métier d'agriculture. Sont-ce les élèves qui n'ont jamais été enseignés par un agronome qui se livrent le moins à l'agriculture. Cette éventualité n'a pas de valeur, car les tableaux laissent bien voir que tous ceux enseignés ou non par un agronome se répartissent selon la loi du hasard dans diverses branches d'activité économique. Ce qui fait que la présence d'un agronome au centre ne détermine pas nécessairement l'attachement à l'agriculture.

Par exemple, la promotion de 1978-79 de 22 lauréats de Cyegera a été enseignée pendant deux ans par un agronome; nous dénombrons un seul cultivateur de cette classe.

Les lauréats du CERAR de NYAKIZU parmi lesquels figurent trop d'agriculteurs n'ont connu que deux années de présence d'un agronome.

La promotion qui a terminé en 1980 au CERAR de NYAKIZU n'a jamais connu d'enseignement de la part d'un agronome et pourtant 60% de ce groupe parvinrent à s'installer comme agriculteurs.

Les parents sont incapables et se résignent, face à une telle insuffisance des terres, de livrer un lopin de terre aux ressortissants des CERAR pour effectuer des démonstrations des méthodes modernes d'agriculture. Les parents ne voient d'ailleurs aucune importance de changer les méthodes agricoles habituelles au moyen desquelles ils ont pu nourrir leurs descendants. Toute méthode contraire ne serait taxée que d'endommageante et de capricieuse.

#### 4.2.4.2.3. La FORÉE DEMOGRAPHIE

Le Rwanda se situe parmi les pays à densité élevée du continent. Elle est estimée en moyenne à 183 habitants au Km<sup>2</sup>, atteignant un record en commune de Shyanda, soit 668 habitants au Km<sup>2</sup>. L'accroissement actuel moyen est estimé à 3,7%, allégé par une mortalité rendue inférieure par les progrès de la vaccination et des soins médicaux. L'accroissement pressant de la population est très néfaste surtout quand celui de la production ne suit pas le même rythme. Tous les efforts en faveur de la production sont rendus vains par des consommateurs de plus en plus nombreux.

Tableau XXVI : Estimation de l'évolution de la population et de la production vivrière (1970-2000) (35)

Année	Nombre de la population	Production vivrière en tones	Production par habitant/kg
1970	3 707 181	3 020 787	
1975	4 331 099	3 489 572	814
1980	5 128 373	3 958 357	806
1985	5 991 510	4 427 142	772
1990	6 999 918	4 895 927	739
1995	8 178 004	5 364 712	699
2000	9 554 362	5 833 497	656
			611

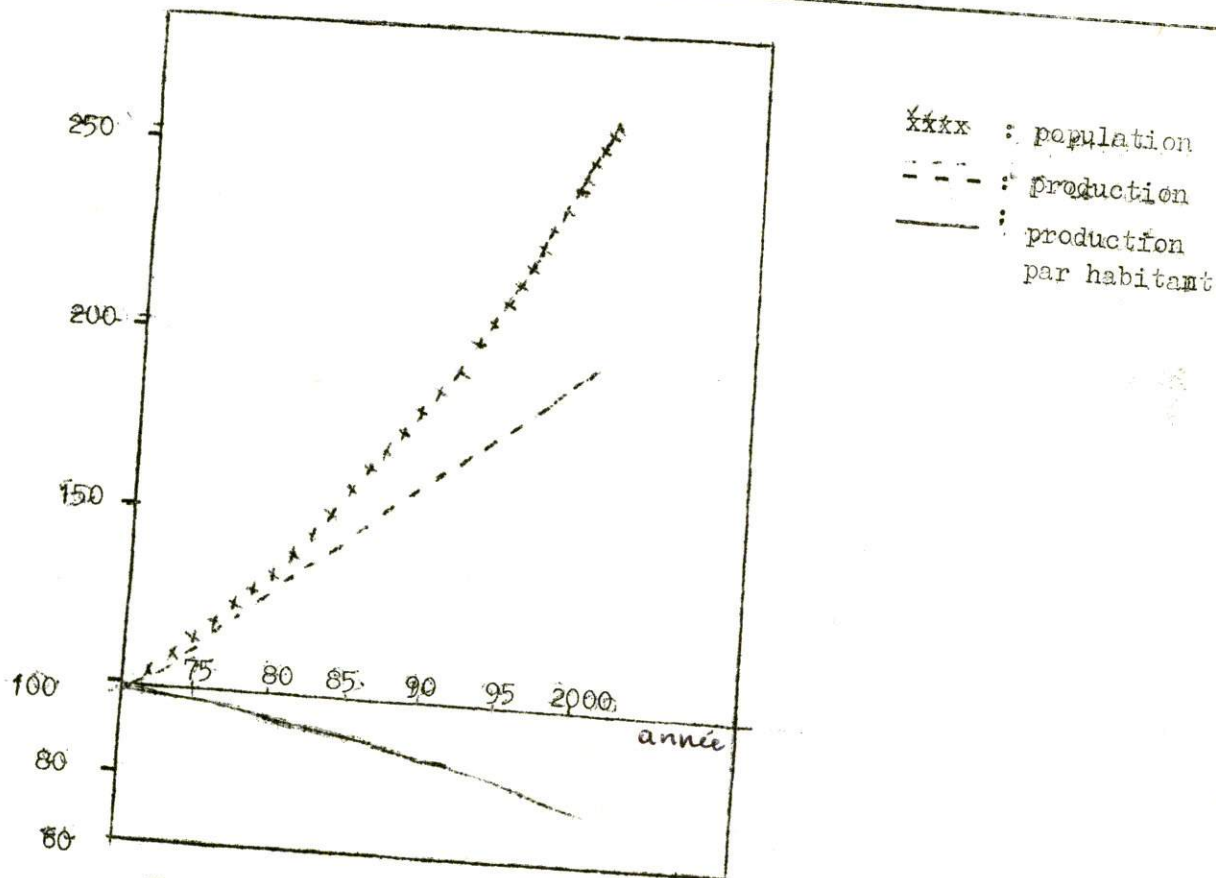
En regard des chiffres figurant dans ce tableau, il est très clair que l'évolution de la population suit un rythme de beaucoup supérieur à celui de la production. Celui de la population suit une fonction exponentielle tandis que celle de la production est linéaire. Nous remarquons que la production par habitant décroît du fait de l'accroissement de la population dans les proportions supérieures à celles de celui de la production.

(35) MUKAKAYANGE, A.M., op.cit., p.15

Tableau XVII: Rapport entre l'accroissement de la population et celui de la production vivrière de 1970 à 2000.

Année	Population	Production	Production / Kg par habitant
1970	100	100	100
1975	117	116	99
1980	138	131	95
1985	162	147	91
1990	189	162	86
1995	221	178	81
2000	258	193	75

Figure X : Evolution de l'accroissement de la production vivrière et celui de la population de 1970 à 2000.



Nous constatons un décalage entre l'accroissement de la population et celui de la production. Ce décalage ira et sera caractérisé par une augmentation de la population fort accrue contre une production croissant à un rythme moins impressionnant. D'ailleurs la production par habitant ne fait que décroître.



Tous les efforts de production sont progressivement sapés par un accroissement de la population très pressant.

#### 4.2.4.2.4. L'ATTITUDE ENVERS LE TRAVAIL MANUEL

Le travail manuel souffre dans le monde rural actuel de la sous-estimation des gens toujours ambitieux de gagner leur vie au moyen d'un peu d'efforts, assoiffés d'être servis avant de servir. Les campagnes de nos pays comptent de nombreuses gens en chômage déguisé ou totalement inoccupés, ce qui constitue une perte considérable de forces qui auraient pu être utilisées pour le développement rural. Nous lisons sous la plume d'Archibald Callaway à propos du chômage des masses rurales la constatation suivante :

" At present, perhaps 20 to 25 per cent of the labour forces of most nations of tropical Africa could be considered as being under-utilized " (36)

Actuellement, 20 à 25% des forces laborieuses de beaucoup de pays de l'Afrique (36) Tropicale peuvent être considérées comme sous-employées (37). Il nous reste à savoir pourquoi les gens répriment le travail manuel alors que c'est grâce à lui que le revenu des ruraux pouvait s'améliorer. Cette attitude a été expliquée par MUKAKAYANGE en parlant du cas du Rwanda dans son mémoire :

"Les gens éprouvent un dégoût manifeste envers le travail manuel. Pour expliquer cette attitude, il faut se référer au système féodal. En effet, le sens du travail échappait aux anciens seigneurs féodaux. Pour eux, travailler constituait une déchéance et un déshonneur. Etre servi était le signe de la réussite socio-économique. Aujourd'hui, les paysans aspirent à changer de condition i.e. à abandonner le métier de paysan et acquérir un statut de commerçant tout au moins. Ceci parce que cultiver ne rapporte que fatigue, maigre revenu, et pas ou peu du tout de prestige social " (38).

Le travail manuel fut donc considéré comme une pratique sale, détestée par les intellectuels et les riches, réservée aux seuls infortunés. Devant une attitude pareille généralisée dans tout le pays, à tous les niveaux d'âge, le cérariste ne serait épargné, lui qui a fait des études, qui jalouse son voisin, fonctionnaire au ministère, ou dans l'administration communale, lui qui se croit supérieur au paysan, lui qui se considère plus intellectuel qu'artisan.

(36) Archibald Calaway, Educating Africa's youth for rural development, Bernard van Leer Foundation, 1974, p. 48.

(37) Notre traduction.

(38) MUKAKAYANGE, Anne-Marie, op.cit, pp. 23-24.

Le sous-emploi rural devient la caractéristique de nos campagnes et le métier d'agriculture se voit pratiqué par les personnes âgées, elles qui détiennent encore la valeur culturelle du pays, elles qui n'ont d'autres ambitions que de nourrir la jeunesse menacée par la paresse, et par la soif de l'argent et en qui elles ont perdu toute confiance. Nous relatons à ce propos ce qui est écrit dans un document édité par l'ONAPO que 30% des actifs rwandais seraient en chômage

" Le sous-emploi en milieu rural s'élève à 30%. Les activités au sein de l'exploitation traditionnelle semblent se répartir d'une manière peu économique puisque seuls 40% du temps de travail sont effectivement consacrés aux travaux agricoles (y compris l'élevage, le boisement, la transformation, etc...) alors que 60% sont réservés aux occupations non productives ou aux autres activités "(39)

Cet aspect est rendu exagéré par l'attitude des jeunes envers le travail manuel dont ils se détournent pour se livrer aux entreprises de commercialisation. Certains hommes abandonnent les travaux manuels aux mains des femmes et vont noyer leur impuissance dans l'alcool. Ainsi, les femmes se voient refoulées vers les travaux agricoles et les travaux de ménage où les grands enfants leur donnent un bref coup de main en s'occupant des tout petits.

Dans sa Déclaration d'Arusha, le Président NYERERE a condamné sévèrement l'état de cette oisiveté qui se marque de plus en plus dans la vie quotidienne :

" Mais les hommes des villages (et certaines femmes des villes) sont en congé pour la moitié de leur vie. Les forces de millions d'hommes dans les villages et de milliers de femmes dans les villes qui pour le moment se perdent en bavardage, gaspillent leur temps en dansant et en buvant, sont de grands trésors qui pourraient contribuer à faire progresser le développement de notre pays plus que tout ce que nous pourrions obtenir des pays riches " (40).

Tous les efforts doivent être entrepris pour mobiliser toutes ces ressources humaines en débandade pour en faire des revenus forts et utiles pour toute la collectivité. L'animation rurale et tous les services d'encadrement sont vivement priés de secouer toute cette masse en mollesse, soit en stimulant le travail, et soit à la longue, en punissant les gens bien portants voués à l'inactivité et à l'errance.

(39) BONEZA, C. et al. . . . Famille, Population et Développement, p.26.

(40) NYERERE, J.K., La Déclaration d'Arusha, pp. 20-21.

#### 4.2.4.5. Les METHODES CULTURALES

L'agriculture rwandaise respecte et fait confiance, pour ne pas **pécher** par infidélité, aux méthodes agricoles ancestrales transmises par les aïeuls et restent encore valables actuellement. Les cultures industrielles que le colonisateur s'est ingénié d'introduire au Rwanda échappent à cette règle. Les cultures vivrières sont cultivées de la même manière au fur des siècles sans recourir à aucune méthode pour augmenter la production.

La fertilité du sol rwandais commence à diminuer, situation pouvant être sauvée par des jachères, de la fumure. Il est également exposé à des érosions entraînant la terre arable jusqu'au fond des vallées, des rivières et des lacs; ce qui nécessite le recours à la lutte anti-érosive. Maneno nous affirme que l'utilisation de la fumure organique et de jachères améliorantes "constituent la base de toute amélioration agricole" (41).

On a depuis longtemps souhaité le mariage de l'agriculture et de l'élevage, mais il est décevant de remarquer que la fumure provenant des animaux ne soit pas utilisée d'une façon rentable alors qu'elle constituerait avec les déchets de cuisine les matériaux pouvant régénérer la fertilité du sol. La bouse de vache est utilisée dans notre pays pour le crépissage des murs des maisons, soit seule ou mélangée avec de la boue ou du sable. Elle est également utilisée pour crépir les paniers et les vans, sans oublier le rôle énergétique qu'elle joue, d'abord séchée, ensuite brûlée comme du charbon. Une bonne quantité de la bouse de vache est donc consacrée à des fins autres qu'agricoles. Ceux qui se résignent finalement à s'en servir comme fumure l'exposent à la surface du sol où le soleil la décompose, l'extrayant ainsi de ses éléments indispensables. Le lauréat des CERAR, jeune qu'il est, nourri par les produits de ces techniques "prêcherait dans le désert" s'il s'évertuait à changer ces pratiques prétendant les remplacer par les nouvelles plus rentables. Le champ d'essai lui étant refusé, il n'aura qu'à connaître ces pratiques pour lui-même.

Les CERARISTES que nous avons abordés se plaignent de ne pas pouvoir trouver où exercer leurs techniques; convaincus de leur rentabilité, ils se mettent malgré eux à revoir les anciennes méthodes pratiquées toujours par leurs parents.

---

(41) MANENO, Fr., pp.cit., p. 99.

#### 4.2.4.2.6. Le CONSERVATISME DES PAYSANS

Un esprit de conservatisme dont les paysans sont animés constitue un frein solide à tout effort de développement et mérite d'autres appuis pour le vaincre. Mais est-ce que les paysans sont-ils hostiles au changement en faveur du développement ? Cette question est tellement délicate qu'il faut mettre en considération d'autres acceptions pour l'aborder.

Et même s'il serait vrai que les gens soient hostiles au développement, il faut chercher tous les moyens à mettre en oeuvre pour qu'ils le soient moins, et à la longue, pour qu'ils ne le soient pas du tout.

Quelquefois l'erreur retombe sur celui qui introduit le changement voulant que les paysans obéissent aveuglément, bon gré malgré, à ses intentions. Le changement **doit être précédé de sensibilisation**, d'évocation du problème, d'éducation aux nouvelles méthodes afin qu'ils sachent vers quoi tendent leurs efforts. Il serait très exagéré de croire que les paysans sont hostiles aux actes de développement.

Si c'eut été le cas, pourquoi ne sont-ils pas soulevés et opposés à l'institution des centres sanitaires par exemple ?

Comme l'a souligné SHIKAY LUBOYA, professeur de sociologie rurale et de coopératives à l'Institut Supérieur de Développement Rural :

" Souvent les innovateurs croient qu'il suffit de faire une démonstration devant les paysans pour que ceux-ci adoptent de nouvelles façons d'agir " (41) .

Ils ont effectivement besoin d'être tenus la main et les entraîner petit à petit dans la voie du développement au lieu de les abandonner sur eux-mêmes.

Les lauréats des CERAR ont eu à affronter des paysans non préparés au changement, non prêts à recevoir leurs innovations et comme ils ne pouvaient pas s'ériger en animateurs et en techniciens affermis, ils préférèrent le chemin du silence, du calme et de la résignation.

SHIKAY affirme plus loin que certains échecs sont dûs au moins partiellement à l'innovateur.

" Désireux d'obtenir rapidement des résultats, ils forcent les paysans à donner rapidement leur accord, oubliant qu'il faut toujours un certain laps de temps pour qu'une innovation soit acceptée. Plus celle-ci amènera de changements dans les structures de l'ordre existant, plus aussi le délai pour son acceptation sera long " (42) .

---

(41) SHIKAY LUBOYA, A propos des innovations en milieu rural, in AMUKA, n° 14, 4e année, p. 32.

(42) SHIKAY, ibidem, p. 33.

La plus grande erreur fut de vouloir inculquer à la hâte des techniques dont on ne s'est jamais servi pour servir de modèles afin qu'elles soient imitées en connaissance de cause.

En peu de mots, nous comprenons le cérariste et lui donnons totalement raison s'il n'a pas pu s'installer en agriculteur progressiste selon l'idée que s'étaient faite les promoteurs des CERAR. Le milieu sur lequel il doit opérer des changements n'est pas favorable à une telle finalité. L'éducation des jeunes pour en faire de véritables paysans avertis, sachant tirer du sol la plus grande production est très adéquate, mais s'ils doivent travailler avec ceux qui ignorent tout des techniques agricoles, possédant par contre toutes les terres et ne voulant pas les céder aux "caprices des jeunes", voilà une belle ironie du sort qui mérite une révision spéciale et très soignée pour parfaire la lourde mission de la marche vers le développement agricole.

#### 4.3. L'ARTISANAT

##### 4.3.1. APPRECIATION.

Nous avons consacré plus de temps avec raison à relever les difficultés rencontrées aux céraristes quant à l'intégration dans le milieu agricole. Dans ce domaine les lauréats étaient pratiquement impuissants à mettre en pratique les techniques apprises. Nous étions donc obligés de trouver les facteurs probables qui freinent cette pratique.

L'artisanat constitue à côté de l'agriculture, une spécialité dispensée pour la formation des maçons et des menuisiers, capables de se confectionner un habitat et des meubles convenables. Les résultats de l'enquête ne sont pas décevants puisque les menuisiers et les maçons se défendent très bien à l'oeuvre: les maisons bâties sont très solides et les meubles confectionnés sont très bien appréciés.

Pourtant les effectifs d'artisans diffèrent d'un CERAR à l'autre. Nous ne dénombrons aucun maçon parmi tous les lauréats du CERAR de Giheke, contre 39% à Kansi. Nous pourrions nous faire une idée de cette répartition dans un tableau suivant :

Centre	Maçons%	Menuisiers %
Giheke	0	6,25
Nyakizu	11,22	3,06
Cyegera	20,20	9,09
Kansi	38,95	0
Gisagara	17,50	6,88

Tableau XXVIII:  
Taux des artisans issus  
des CERAR de Butare et  
de Cyanguru

Nous sommes directement frappés par un nombre de maçons de loin supérieur à celui de menuisiers. En effet la maçonnerie est moins exigeante quant au matériel et à l'effort physique que la menuiserie.

Les personnes que nous avons abordées, maîtres et anciens élèves, nous expliquèrent pourquoi certains lauréats continuent de demeurer à la maison à côté de leurs parents au lieu de s'installer comme artisans afin de gagner leur vie.

Le matériel de base de menuiserie très varié est très cher de façon qu'il est quasi impossible de s'en procurer. Les planches coûtent cher, les arbres qu'il faut abattre, scier, raboter et en faire des meubles, tout cela exige un effort physique très considérable. Il faut en plus de ces exigences du courage et un dédain de la paresse pour aborder un métier aussi pénible.

La maçonnerie est beaucoup moins exigeante et ne nécessite pas du matériel rebutant surtout que c'est le client qui doit s'acheter le matériel de base, (tôles, briques, tuiles, planches, arbres, etc...), le maçon n'apportant que son génie, une truelle, un niveau d'eau.

Notons que ceux qui s'adonnent à l'artisanat ont échoué dans leur quête d'emploi rémunéré, et ceux qui n'ont pas du tout du goût pour être artisans se replient chez eux sans un faux titre d'agriculteurs.

Si nous voulons que nos lauréats n'aillent pas grossir le tas de jeunes sous-employés à la campagne, nous devrions leur procurer du matériel nécessaire leur permettant de s'installer, dès qu'ils quittent l'école, en véritables artisans plutôt que de perdre du temps en quête d'emploi dans diverses agglomérations démunies. Nous définirons plus loin les modalités de procurement du matériel pour satisfaire la finalité précédente.

#### 4.3.2. INFLUENCE DE LA SPECIALITE DES MAITRES ET L'INSERTION DANS LE MILIEU

Ya-t-il de rapport entre les maîtres et l'insertion du lauréat dans le milieu artisanal ? Est-ce que la présence d'un maître maçon ou menuisier est nécessaire pour que les lauréats aient de chance d'être du même métier ? Comme nous l'avons souligné en parlant de l'agriculture, l'existence pour la maçonnerie et la menuiserie de maîtres qualifiés en ces spécialités, ne suffit pas pour que les lauréats soient du même métier.

Nous décrivons ci-après les situations qui s'opposent à cette hypothèse.

La promotion 1980-81 au CERAR de NYAKIZU a été enseignée par un menuisier et un maçon, mais de 32 qu'ils étaient en dernière année, nous n'en dénombrons aucun menuisier et un seul maçon, tandis que la promotion précédente qui n'avait jamais bénéficié d'aucun maître artisan a pu livrer au milieu 6 maçons et 1 menuisier soit 7 artisans, contre 1 seul de la promotion suivante.

Au cours de l'année scolaire 1980-81, le CERAR de Giheke comptait parmi son personnel, un maçon et un menuisier dispensant les cours d'artisanat mais la promotion de l'époque n'a fourni aucun maçon et aucun menuisier, tandis que celle de 1976-77 n'ayant eu aucun maître artisan a pu fournir au milieu 3 menuisiers.

Tout se passe sous l'effet du pur hasard puisque le CERAR de Cyegera a eu une promotion qui a connu deux années d'enseignement où un maçon et un menuisier étaient toujours à leur disposition. C'est de cette promotion que nous dénombrons un grand nombre d'artisans par rapport aux autres promotions, soit 9 maçons et 4 menuisiers.

Nous nous rendons compte que la variable de spécialisation des maîtres est insignifiante devant la forte puissance de la variable du milieu et ses multiples circonstances matérielles surtout pour favoriser l'intégration dans la vie active.

Quoiqu'il en soit, il serait idéal que toutes les trois années de scolarité puissent être occupées par des maîtres artisans pouvant garantir aux élèves les aptitudes fermes et valables. Le problème est de trouver ces maîtres.

### CONCLUSION

En fin de ce chapitre, nous sommes en possession d'éléments nous renseignant sur les problèmes et difficultés qu'ont affrontés les lauréats des CERAR dans leur processus d'intégration dans le milieu rural.

L'artisanat qui a fait ses efforts pour accueillir un pourcentage suffisant de lauréats se heurte encore au problème de manque de matériel de base pour servir aux ressortissants d'avoir un départ sûr.

L'agriculture se heurte aux divers problèmes de différents ordres agraire et démographique, qui devraient avoir été résolus à l'avance pour permettre une perméabilité beaucoup plus fine du milieu rural à l'intégration des céraristes.

Anne Marie MUKAKAYANGE dont nous avons consulté à plusieurs reprises le travail de fin d'études, est très alarmée par cet aspect et le dénonce en ces termes sur un ton pessimiste :

" Une réforme scolaire entreprise depuis 1978 veut adapter les programmes d'enseignement aux réalités du monde rural. Malheureusement, aucune réforme parallèle de structures ne l'accompagne et les efforts dépensés dans la réforme scolaire risquent d'être vains ". (42)

Nous essayerons de proposer au cours du dernier chapitre une stratégie des structures d'accueil des lauréats des CERAR afin de servir de cadre de réflexion aux départements directement intéressés par le problème du milieu rural, quant à son développement socio-économique.

---

(42) MUKAKAYANGE, Anne-Marie, op.cit. p. 24



CHAPITRE V. VERS UNE STRATEGIE DE RATIONALISATION  
DES STRUCTURES D'ACCUEIL

5.1.1. PROBLEMATIQUE GENERALE

Tout au long des lignes précédentes, nous avons pu prendre connaissance de la vie des CERAR depuis leur création jusqu'à ce moment où ils cèdent petit à petit la place aux CERAI. Nous avons souligné les difficultés que ces centres ont éprouvées ainsi que les efforts déployés pour les neutraliser. L'analyse de la situation actuelle dans la profession des lauréats des CERAR nous renseigne que la plus grande partie s'occupe de l'agriculture sans oublier toutes les défaillances que nous avons soulevées dans ce domaine.

Nous disposons jusqu'ici de données suffisantes et de références tangibles qui nous poussent à nous interroger sur l'avenir de l'enseignement post-primaire en général et sur celui de l'éducation rurale en particulier. Une nouvelle organisation de l'enseignement post-primaire a permis aux Centres d'Enseignement Rural et Artisanal Intégré (CERAI) d'ouvrir ses portes en septembre 1982 poursuivant les buts similaires à ceux des CERAR, avec évidemment des nuances plus accrues.

La raison de restructuration de l'enseignement post-primaire a été expliquée par KARERA dans la Revue Pédagogique, voulant spécifier les lacunes des CERAR et des Sections familiales. :

" Certaines techniques apprises à l'école, la carence dans certains emplois de cadres de niveau inférieur occasionnée par la non professionnalisation de l'enseignement secondaire ainsi que l'absence des structures d'encadrement dans le milieu rural sont à l'origine du mouvement d'exode des lauréats de cet enseignement et les contenus On peut dire en plus que les méthodes d'enseignement et les contenus pédagogiques ne permettaient pas d'atteindre l'objectif attendu. Les programmes et les méthodes d'enseignement des CERAI et des Sections Familiales devraient être revus pour qu'ils poursuivent cet objectif. " (43) .

Effectivement, dans la nouvelle organisation de l'enseignement post-primaire, les deux filières masculine et féminine seront cette fois-ci organisées dans les CERAI où les programmes ont été revus.

---

(43) KARERA, Augustin, L'Enseignement Rural et Artisanal Intégré,  
in Revue Pédagogique, n° 1, Juin 1982, p. 18.

Le programme prévoit une formation technique de base, mais permet aux élèves de choisir parmi les options variant d'un CERAI à l'autre, en tenant compte des exigences du milieu. Outre la menuiserie et la construction, initialement enseignées par les CERAR, la technique de la coupe et l'art culinaire des anciennes Sections Familiales, la plomberie et l'électricité constituent deux nouvelles orientations permettant aux élèves d'avoir un long éventail d'options parmi lesquelles ils pourront choisir la spécialité à suivre. L'ERAI durera trois ans comme les anciennes institutions. Le problème dont le nouveau type d'enseignement continuera à être victime est le manque d'enseignants formés exclusivement pour les CERAI. Les anciennes maîtresses des Sections Familiales ont été heureusement affectées aux CERAI mais la mise sur pied d'établissements secondaires masculins pour la formation de maîtres spécialisés dans la formation artisanale s'avère très urgente.

Les CERAI se présentent donc comme des centres remplaçant les CERAR et les Sections Familiales pour un meilleur encadrement en vue d'atteindre des objectifs plus concrets et plus réels.

Est-ce que la nouvelle orientation scolaire de l'enseignement post-primaire est-elle une solution aux problèmes cuisants dont ont souffert les CERAR ? Nous apporte-t-elle un remède à une "souffrante carie" de l'insertion dans le milieu rural ?

Le problème à résoudre est celui des structures d'accueil, les intégrant dans le milieu et les empêchant de nourrir leur espoir de survie en ville.

Les instances gouvernementales ainsi que d'autres institutions politiques sont très préoccupées par ce problème avant que l'année 1985 n'arrive, période de remise des certificats aux premiers lauréats des CERAI. Nous sentons cette date s'approcher très vite, si nous tenons compte des longs préparatifs qui devraient être à jour, de peur que ces éléments ne soient victimes des mêmes imperfections dont leurs grands frères des CERAR ont été l'objet après leur scolarité.

Lors du colloque international médico-social tenu à Gisenyi en 1973, NTIRUGIRIMBABAZI, cité par NTEREYE dans son mémoire de fin d'études, a sollicité la mise en place de structures d'accueil pouvant permettre aux jeunes descolarisés de gagner leur vie :

" Essayer de ruraliser l'enseignement n'a de sens que si les jeunes scolarisés pourront trouver à leur sortie de l'école des exploitations modernisées qui leur permettront de gagner leur vie à peu près aussi bien qu'en ville. (...) Tant qu'on ne sera pas en mesure de moderniser les conditions de travail et d'existence en milieu rural et d'assurer aux jeunes ruraux des possibilités de gains monétaires sensiblement équivalentes à celles des travailleurs urbains, la scolarisation quelque soient les formes, sera pour ceux-ci une incitation à fuir leur milieu d'origine . " (44) .

Les propos de cet auteur sont fort excellents mais leur réalisation sera entravée par des disponibilités matérielles devant concourir à leur exécution.

L'on ne doit pas se tenir les bras croisés et laisser l'expérience à la discrétion du hasard et du destin; certains efforts, minces soient-ils, doivent déjà être déployés avant qu'il ne soit temps pour prévoir la façon d'exploitation des lauréats des CERAI en vue de la rationalisation du milieu et de la collectivité.

Le Commandant RWAGAFILITA, alors ministre de la jeunesse et des sports, cité par HAKIZUMIAMI Raphaël, nous apporte une idée similaire, en préconisant la structuration des conditions de vie à la campagne.

" Nous ne pouvons pas demander aux jeunes d'aimer la campagne et d'y rester sans leur donner des motivations valables et les conditions pour y vivre honorablement. " (45)

Si nous considérons que le revenu des citadins est de loin supérieur à celui des campagnards, les jeunes ont de quoi s'inquiéter de leur vie et chercher à quitter le lieu où ils sont guettés par la pauvreté et l'ennui.

Nous avons remarqué, en analysant les résultats d'enquête que la tendance générale des lauréats des CERAR était d'abord de chercher un emploi rémunéré en s'engageant soit dans l'armée, dans l'enseignement, dans l'administration communale ainsi que dans les divers services tant agricoles, vétérinaires que sanitaires; ceux qui ne trouvent pas où s'embaucher embrassent la carrière artisanale soit en travaillant pour leur propre compte, ou pour celui des entreprises; finalement ceux qui manquent complètement d'issue se refondent dans leur famille où ils se prennent pour agriculteurs sans l'être valablement, rongés par un grand mécontentement de manquer d'emplois, menacés par les parents qui après leur avoir payé les frais de scolarité, ne sont bercés par aucun espoir de percevoir moindre intérêt de cet investissement.

---

(44) NTEREYE, Pierre, op.cit., p. 131.

(45) HAKIZUMIAMI, Raphaël, Contribution à l'Elaboration des profils de sortie d'un encadreur de la jeunesse, p. 20.

Revenir en aide à nos jeunes lauréats des CERAI reposera sur l'amélioration du milieu rural jusqu'à le rendre plus accueillant : chose aisée à dire mais difficile à réaliser. Il s'agira de restructurer l'habitat pour grouper les ressources humaines dispersées sur les collines pour en faire une force beaucoup plus unie et compacte.

Le régime foncier est également digne d'être revu afin que les terres acquièrent une forme d'exploitation favorable à l'augmentation de la production.

MUKAKAYANGE soutint l'idée en s'exprimant en ces termes :

" Pour prévenir le mal causé par l'exode rural, il faut trouver le moyen de rendre les campagnes vivables. Puisqu'on sait que l'agriculture est la vache laitière du pays, il faut actualiser les structures agraires de façon à élever les revenus agricoles " (46) .

L'agriculture devrait donc être organisée de façon à ce que les jeunes puissent vivre agréablement de ses produits et améliorer leur revenu monétaire.

Le problème démographique, constituant un frein solide devant tout effort d'accroissement de la productivité mérite d'être allégé pour rendre rentables d'autres réformes.

Pareille structuration se heurte à la réprobation des paysans qui vont mener une vie différente de celle à laquelle ils étaient habitués. Mais comme on l'a dit, "entre deux maux, il faut choisir le moindre".

Nous avons souligné précédemment quelques-uns des facteurs qui entravaient l'insertion des lauréats des CERAR dans le milieu rural et leur installation comme de véritables agriculteurs progressistes, modèles des autres paysans. C'est sur ces paramètres qu'il faudra mener une action révolutionnaire pour rendre le milieu le plus adéquat et le plus accueillant.

#### 5.2. DE L'HABITAT DISPERSÉ A L'HABITAT GROUPE

Le système de l'habitat dispersé au Rwanda a été favorisé par une pratique de partage du patrimoine foncier du père aux descendants masculins, acquérant ainsi le droit de fonder leur propre foyer dans de nouveaux héritages. Ces nouveaux foyers donneront à leur tour naissance à d'autres ménages et le morcellement des héritages en de menues parcelles se poursuit à un rythme forcené.

---

(46) MUKAKAYANGE, A.M., Le Regroupement de l'Habitat Rural en villages.

Une stratégie de développement durable pour le Rwanda,  
p.54.

La dispersion de l'habitat peint le territoire rwandais en un paysage parsemé d'habitations de diverses natures, des huttes traditionnelles aux maisons modernes de riches commerçants ou de cadres opérant dans le milieu rural. Ce chef-d'oeuvre est corrigé par quelques villes à caractère administratif ou commercial, des agglomérations au voisinage des centres hospitaliers, scolaires ou ecclésiastiques, pour empêcher que la dispersion de l'habitat soit uniforme sur tout le territoire national. Les paysannats, les centres de négoce, les bureaux communaux deviennent de plus en plus des foyers de regroupement de la population.

Un type d'habitat groupé existe dans le nord du pays où les ménages de même famille se groupent en un hamac sous la responsabilité du même chef de famille.

Un tel paysage s'offre difficilement au développement socio-économique en rendant les actions de développement impuissantes d'atteindre chaque foyer en particulier où il s'isole dans les coins les plus retirés. RUNYINYA déplore cette situation en ces termes :

" Par ailleurs le système d'occupation spatiale des zones rurales qui consiste en la dispersion de l'habitat et au morcellement des terres agricoles de génération en génération ne favorise guère une exploitation optimale du sol pour un rendement important " (47) .

Il n'est donc pas pensable que soient envisagés des projets d'exploitation rationnelle des terres, le type d'habitat restant dispersé.

MUKAKAYANGE nous prouve en toute sûreté que :

" Une série de petites exploitations agricoles dispersées ne permettra jamais, quoi qu'on fasse, la modernisation de l'agriculture, condition sine qua non de l'industrialisation du pays comme nous le verrons plus loin. " (48)

Nous concevons d'après elle, que cette dispersion de l'habitat occasionnant un éparpillement des exploitations agricoles, des efforts physiques, des idées, des ressources humaines ne constituent qu'une contrainte face aux efforts de développement.

---

(47) RUNYINYA, B., L'aménagement du territoire. Le problème des villes, in *Dialogue*, n° 93, Juillet-Août 1982, p. 19.

(48) MUKAKAYANGE, A.M., Le Regroupement de l'habitat Rural en villages. Une stratégie de développement durable pour le Rwanda, p. 37.

Nous nous imaginerions mal un système d'électrification qui irait d'un foyer à l'autre sans entraîner des dégâts néfastes dus à la densité de câbles tendus au-dessus des collines. Chaque paysan ne peut avoir son propre robinet que moyennant des coûts fort énormes.

Tous les efforts d'éducation et d'animation sont sérieusement entravés par un habitat qui disperse et éloigne les gens des encadreurs politiques, sociaux, agricoles et sanitaires. L'on aura beau prêcher les bienfaits de l'hygiène, la pratique des méthodes modernes d'agriculture, inculquer les problèmes démographiques mais l'atteinte de ces objectifs et la mise en oeuvre de ces conseils seront étreintes par une dispersion de l'habitat qui individualise tout, dans un milieu où chacun vit pour soi, et pense pour lui-même.

La grande difficulté des actions de développement de rejoindre la population d'un ménage à l'autre, nous pousse à adopter un raisonnement inverse, celui de déménager les habitants vers les foyers communautaires où les projets de développement se déplaceraient vers eux sans efforts insurmontables que s'ils étaient isolés. L'habitat groupé est le seul système d'habitation capable de faire face aux problèmes de communication qui guettent l'habitat dispersé et permet aux paysans d'être dotés d'une infrastructure socio-économique plus ou moins louable.

L'administration politique soucieuse déjà de l'état du problème, le reconnaît comme perturbant la promotion du milieu rural. Dans son discours à l'ouverture solennelle de la première session du Conseil National de Développement, le Président de la République en fit le point en ces termes:

" L'amélioration de l'habitat et de l'hygiène, la création des pôles de développement assurant les services nécessaires et pouvant favoriser le regroupement de l'habitat, l'encouragement de l'esprit d'initiative, d'innovation et d'association, sont autant de moyens pour provoquer un changement souhaitable et indispensable dans le monde rural. " (48).

Conscients déjà des bienfaits de l'habitat groupé, le problème épineux qu'il nous est difficile de résoudre est celui de la façon dont cette opération se fera, dans les mesures limites pour ne pas perturber d'autres structures vitales du pays.

---

(48) HABYARIMANA, J., Discours à l'ouverture Solennelle de la première session du C.N.D. Kigali, le 8-01-1982.

Des villages pilotes existent déjà dans notre pays: celui de RANGO en Commune Urbaine de Ngoma et celui de GASHORA en préfecture de Kigali (49)

- Le village de RANGO comporte des maisons pour célibataires ou jeunes ménages et pour des familles nombreuses.

Le nombre total s'élève à 75 maisons et un dispensaire dont le coût total extérieur est évalué à 17 485 832 FRW. (50)

L'aide extérieure provenant de S.O.S. FAIN et de la Commune de WEVELGEM-GULLEM ajoutée à la contribution locale porte le coût total à 22.790.832 FRW.

Celui qui occupe une maison doit signer un contrat de location l'obligeant à payer 500 FRW. par mois pendant 15 ans pour les maisons des célibataires, et 20 ans pour celles des grandes familles. Après ce délai, l'occupation devient gratuite. Les installations collectives ont été prévues telles que l'école primaire, l'adduction d'eau, un centre de négoce, une banque populaire, un marché de produits vivriers, un centre social d'animation pour le développement communautaire, une station vétérinaire, un centre culturel, de l'électricité, etc...

- Le village de GASHORA a profité de mouvements migratoires pour accueillir des migrants venus des divers coins, de Gikongoro, de Butare, Ruhengeri, Kigali, Kibuye et même du Burundi, pour les obliger d'habiter selon un modèle qui leur était suggéré. Chaque ménage reçut une parcelle de résidence et une parcelle de culture de 2 ha indivisibles, située un peu à l'écart du village. Autour du village, s'étendent des cultures, des boisements et des pâturages.

Le village dispose d'un centre de négoce et des espaces ont été prévus pour des établissements collectifs tels que les écoles, les centres socio-sanitaires, les silos de stockage de vivres, des équipements de loisirs et religieux.

Pour l'édification du village de GASHORA, le Président de la République a donné une contribution de 1000000 FRW tandis que le Ministère de l'agriculture se chargea de livrer des sticks de construction.

Le type du modèle de RANGO nous paraît excellent vu la dureté des matériaux, mais étendre un habitat pareil sur toute l'étendue du pays coûterait énormément cher en obligeant de contracter des dettes, et prendrait beaucoup de temps pour sa réalisation.

---

(49) MUKAKAYANGE, A.M., op.cit., pp. 67-74.

(50) VANNESTE, G., Le village Pilote Rango, in Dialogue n° 95. nov. Déc. 1982, p.29.

MUKAKAYANGE (\*) a essayé d'évaluer les dépenses économiques qu'occasionneraient des villages dont les maisons sont construites avec des briques et couvertes de tôles et parvint à estimer la durée de la réalisation du projet dans tout le pays à 16 ans, compte tenu des disponibilités financières de l'Etat.

L'exemple de GASHORA nous paraît abordable parcequ'il est moins coûteux et ne repose pas sur des aides extérieures. Les autorités communales interviendraient pour déterminer des espaces vides et si possible pas très fertiles, pour y effectuer des constructions pareilles à celles de GASHORA. Les sites choisis doivent être vastes pour prévenir des installations à caractère collectif. Le gouvernement interviendrait pour légiférer le mode d'expropriation et d'indemnisation des biens cédés pour l'exécution de ce projet afin de ne pas susciter des rancœurs et des tumultes dans la population. Après le regroupement, la loi déterminera le mode de distribution des terres, mais si elles étaient partagées équitablement, nous risquerions de retomber dans l'éternel morcellement des parcelles et dans le vice de l'individualisation du capital humain.

L'habitat regroupé offre divers avantages: nous assisterons à l'augmentation des terres disponibles pour l'agriculture et à la mise en évidence des champs plus étendus; le recours aux méthodes modernes d'agriculture que les agronomes, les moniteurs agricoles et les lauréats des CERAI auront soin de démontrer à la population sera plus facilité. Les terres libérées pourraient être exploitées en coopératives agricoles où l'agriculture intensive constituerait une forme beaucoup plus productive, en adoptant le système de régionalisation des cultures.

Il s'avèrera nécessaire que divers départements ministériels collaborent pour rendre le village le plus sain et <sup>le</sup> plus favorable à la vie des paysans. Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage aura menée au préalable une étude pédologique pour repérer les zones favorables à telles cultures et celles qu'il faut réserver aux plantes fourragères. Ce département livrera des encadreurs agricoles de façon à ce que chaque village ait ses propres agents agricoles qui auront de la chance d'être épaulés par les lauréats des CERAI dans leur rôle de guide et d'encadrement en matière de la pratique agricole.

---

( \* ) Coût total par commune : 1 878 584 000 FRW. Fonds disponibles pour le financement des villages dans chaque commune : 117 558 000FRW (participation de la population + budget de développement).



Il se chargera également de doter les villages d'un personnel vétérinaire qui se chargera de l'encadrement en matière d'élevage, prescrira aux habitants la meilleure façon d'élever en stabulation et le mode de distribution du fourrage au bétail. Le Ministère de l'Intérieur se chargerait bien avant l'exécution du projet de la sensibilisation au problème, afin que le peuple le rende sien, et qu'il n'attende autre issue que de lui-même. Ce département sera bien sûr soutenu par tous les moyens d'information existant dans le pays.

Le Ministère des Affaires Sociales et du Développement Communautaire interviendrait par ses encadreurs des coopératives qui s'occuperont de la bonne marche des groupements coopératifs en veillant à ce qu'il ne se produise de chicanes entre les coopérateurs. Encore une fois le lauréat du CERAI qui fut formé dans le domaine de l'encadrement des coopératives oeuvrera à côté de l'encadreur pour servir de relai direct entre le cadre et le paysan.

La mise sur pied de foyers sociaux où les femmes recevront une éducation familiale permettra aux filles issues des CERAI d'oeuvrer valablement aux côtés des animatrices sociales et pourraient même jouer le même rôle là où elles ne seraient pas encore affectées.

Le Ministère de la fonction publique et de l'emploi s'occuperait de l'approvisionnement du village ou groupes de villages, de cadres exigés par un besoin quelconque. Enfin le Ministère de la Jeunesse et des Sports veillerait à ce que la jeunesse devenue plus nombreuse à cause du regroupement, ne souffre du chômage déguisé, de l'ennui et du manque d'emploi comme c'eut été le cas dans le système de l'habitat dispersé. Maintenant qu'ils sont réunis, les dégâts qu'ils causeraient seraient plus désastreux et irréversibles.

Ce département représenté au village par un encadreur de la jeunesse, se chargera de toute cause en rapport avec l'organisation des distractions, loisirs, compétitions sportives entre les villages, et de là, les étendre au niveau communal et même préfectoral .

### 5.3. La STRUCTURE AGRAIRE

La villagisation ayant conduit à l'abandon des terres et à la libération des espaces cultivables plus étendus, il ne restera plus qu'à organiser la gestion de ces terres pour les rendre plus productives.

Nous avons exprimé notre souhait que les terres soient exploitées par des coopératives agricoles qui organiseront l'emploi du temps, et qui géreront la production afin d'éviter l'ingérence de sujets étrangers à l'association, qui nuiraient à sa bonne marche.

Toute la propriété du village disposera d'un espace occupé par les habitations et l'autre prévu pour des installations collectives à construire. Le système doit permettre au paysan de produire le nécessaire pour sa subsistance et pour la vente sur les marchés afin qu'il s'équipe de matériel de base indispensable qu'il ne sait pas produire.

Pour ce faire, la partie disponible pour l'agriculture comportera de vastes étendues réservées à l'agriculture vivrière et d'autres aux cultures industrielles qui garantiront au paysan un revenu plus ou moins adéquat.

Le Président Tanzanien, dans sa déclaration d'Arusha, a émis l'idée de permettre au paysan d'avoir des vivres pour sa subsistance, et de l'argent pour se procurer du matériel dont il a besoin.

" Ainsi parce que le but principal du développement est d'obtenir d'avantage de nourriture et plus d'argent pour nos besoins, notre but doit être d'accroître la production agricole. C'est en fait la seule voie par laquelle nous pouvons développer notre pays - en d'autres termes, ce n'est qu'en accroissant notre production de ces matières que nous pouvons procurer plus de nourriture et plus d'argent à chaque Tanzanien." (51) .

Ici dans notre pays, l'agriculture vivrière pourrait satisfaire au premier objectif et l'agriculture industrielle satisfaisant au deuxième. Pour renforcer l'objectif de trouver à chaque paysan de la nourriture suffisante, il serait préconisé de pratiquer de l'élevage du petit bétail grâce auquel, l'apport des matières protéiniques serait considérable. Le gros bétail interviendrait pour accroître le revenu nonétaire au même titre que l'agriculture industrielle.

Dans son mémoire de fin d'études, MANENO a souligné l'importance de l'élevage et le rôle qu'il détient dans l'économie nationale.

" L'élevage, (....), représente apparemment une des principales richesses du pays, évaluable à plus de trois milliards de francs rwandais dont 2,6 pour les seuls bovins, mais à un taux d'intérêt faible." (52)

Nous préconisons alors que des espaces soient prévus et réservés aux cultures fourragères pour le bétail, en ayant soin de prévenir ce qui suffirait à un tel nombre pendant un temps déterminé.

---

(51) NYERERE, J.K., Déclaration d'Arusha, p.19.

(52) MANENO, Fraterne, op.cit., p.30.

Ainsi donc, la pratique de l'agriculture vivrière et industrielle, l'élevage du gros et du petit bétail sont des moyens sûrs qui permettraient de procurer facilement au paysan, vivres et argent nécessaires à sa survie. Ainsi le mariage de l'agriculture et de l'élevage longtemps souhaité sera réalisé grâce à l'organisation de l'habitat; les paysans n'avaient pas pu le mettre en pratique, vues les difficultés dans lesquelles les laissaient croupir un habitat dispersé et un morcellement exagéré des exploitations.

Il sera ainsi mis fin au micro morcellement des parcelles qui appartenaient aux particuliers, pour les rassembler en de vastes champs plus compacts. Fini le caprice de multiples cultures dans une seule parcelle et la tendance sera d'adopter le système de monoculture pour tel quartier de la propriété du village, pour rendre possible la rotation des cultures longtemps prêchée. Le département de l'agriculture déterminera les cultures propres pour chaque région et interdira d'autres que n'admettront pas les études pédologiques. Le service des semences sélectionnées se verra le devoir de distribuer dans tous les coins les semences appropriées.

A propos de l'élevage, la stabulation devient la formale à adopter pour aider à résoudre le problème de la fumure des champs. Des compostières seront obligatoires pour permettre le stockage des déchets de cuisine et des excréments du bétail qui, enfouis dans les champs constituent une fumure susceptible d'augmenter la production.

Il faudra que nous assistions à l'amélioration du bétail local en le remplaçant par des races sélectionnées plus productives. Le problème de centres de saillie ne se poserait plus : chaque village en serait un et l'élevage en stabulation faciliterait les moyens de croisement.

Pour inciter les paysans à produire davantage, il faudra songer à organiser des compétitions de production à l'issue desquelles des primes seraient données aux gagnants.

Cette structuration agraire doit être soutenue par une éducation de la masse populaire, afin qu'elle adopte un esprit nouveau de travail, qu'elle divorce avec ses anciennes méthodes culturales et qu'elle sache vers quoi tendent ses efforts. L'éducation de la population devient une sorte de faisceau lumineux qui l'éclaire dans sa marche vers le développement.

RUHARA nous affirme dans le travail cité plus haut, que :

" L'éducation populaire a toujours été considérée à juste titre comme une condition sine qua non du développement rural global." (53)

---

(53) RUHARA, D., op.cit., p. 33.

ERICKSON, nous parle de l'importance de l'éducation du paysan américain dans le développement des Etats-Unis.

" L'un des facteurs du développement des Etats-Unis a été l'accroissement de la production agricole. Mais on commettrait une erreur en attribuant cet essor à des causes uniquement matérielles telles que la multiplication et le perfectionnement de l'équipement, des engrais ou des insecticides. Le cultivateur américain, de jour en jour mieux instruit, se trouve pour une grande part à l'origine de cette magnifique expansion. " (54) .

Il faut, pour réaliser cet objectif, organiser des réunions de sensibilisation au cours desquelles les techniciens prendront la parole pour donner des directives à la population. Ces mêmes techniciens doivent encadrer la masse sur le terrain, montrer les méthodes culturales et pouvoir justifier qu'elles sont plus productives que les pratiques habituelles. Les paysans doivent alors être éduqués selon la méthode directe sur le terrain, au lieu de leur formuler en un langage affecté, les directives à suivre et que le technicien ne pratique jamais. La méthode directe en tant que moyen d'instruction populaire a été évoquée par Callaway dans un livre où il cite le Président Tanzanien.

" Such education to change attitudes and correspondingly, to inspire motivation, has been expressed by President Nyerere of Tanzania, in a broadcast to his people entitled 'Adult Education Year 1970 in Prospect', as follows: " The best way to learn to sew is to sew; the best way to learn to farm is to cultivate; the best way to learn cooking is to cook; the best way to learn how to teach is to teach, and so on. A child learns to walk by walking, not by reading a book on how to walk. We learn from the experience of doing. " ". (55)

Selon la communication du Président Tanzanien telle qu'il l'a adressée à son peuple, la meilleure façon d'apprendre à *ccoudre* est de *ccoudre*; la meilleure façon d'apprendre à cultiver, c'est de cultiver; la meilleure façon d'apprendre à cuisiner, c'est de faire la cuisine; la meilleure façon d'apprendre à enseigner, c'est d'enseigner; et j'en passe.

Un enfant apprend à marcher en effectuant la marche, et non en lisant un livre traitant la façon de marcher. Nous apprenons en faisant l'expérience. (56)

Si les cultivateurs doivent apprendre par l'expérience, ils ont besoin de recevoir des instructions relatives aux méthodes culturales dans les champs. Il ne convient plus que les moniteurs agricoles s'occupent des seules cultures industrielles, mais doivent également montrer aux agriculteurs la façon de semer, de sarcler et de lutter contre les insectes nuisibles.

---

(54) ERICKSON, T.A., La Jeunesse rurale aux Etats-Unis, p.7.

(55) CALLAWAY, A., op. cit., pp. 55-56.

(56) Notre traduction.

Ces agents circulent régulièrement aux mois de juillet et août pour aider les paysans à entretenir les plants de caféiers, mais ne se préoccupent guère des cultures vivrières.

Les cadres agricoles doivent sensibiliser le paysan et lui faire acquérir des notions d'abord et la pratique agricole; ensuite, afin que le futur lauréat du CERAI le trouve prêt à collaborer avec lui.

Les lauréats des CERAR ont eu à collaborer avec les paysans qui ne savaient rien du tout des méthodes modernes d'agriculture et ont préféré garder leurs connaissances pour eux-mêmes.

Un autre aspect regrettable est que les cadres ne servent pas d'exemple aux paysans. Les agronomes et les moniteurs agricoles qui connaissent les méthodes modernes d'agriculture ne veulent pas les pratiquer chez eux. Comment se feront-ils comprendre devant ceux pour qui ils n'ont pas servi d'exemple ? Ces cadres ne sont que suspects parce qu'ils invitent le paysan à faire ce qu'ils s'indignent de pratiquer sur leurs propres terrains.

Il s'avère en plus nécessaire de ménager des champs modèles à tous les échelons administratifs, de la commune, du secteur et de la cellule qui serviront à démontrer au paysan l'importance de la pratique des méthodes agricoles modernes. Mais, que ces champs ne servent pas à montrer ce qu'il ne faut pas faire, à montrer ce qu'il faut éviter, faute d'entretien valable.

Nous pensons alors que l'éducation de la masse populaire en matière de l'agriculture et la restructuration agraire auraient pu aider les lauréats des CERAR à coopérer avec les gens avertis qui n'ont plus d'attachement aux méthodes traditionnelles.

Nous pensons que ces deux structurations de l'habitat d'abord et de l'agriculture ensuite, sont susceptibles de contribuer à l'augmentation de la production puisque les méthodes y afférentes auront été utilisées.

RUHARA souligna dans son travail de fin d'études l'influence de la réforme agraire sur le revenu du paysan en ces termes :

" En tout état de cause, les lourds impôts, le manque de réforme agraire, sont autant de facteurs dont l'impact sur le revenu de chaque paysan n'est pas moindre." (57)

La structuration du régime foncier, rendue possible grâce au regroupement de l'habitat permettra l'accroissement du revenu de chaque paysan pourvu que soient bien définis et rationalisés l'agriculture vivrière et industrielle ainsi que l'élevage en stabulation.

---

(57) RUHARA, Déogratias, Le Mouvement Coopératif dans la Commune de Nyakizu, p.39.

C'est dans cette situation que les lauréats des CERAI pourront mettre en pratique les connaissances apprises à l'école, à condition qu'ils soient encadrés et exploités.

Nous aurons finalement à résoudre le problème de la démographie dont l'accroissement excessif risque de rendre vains tous les efforts de production entrepris.

#### 5.4. Le PROBLEME DEMOGRAPHIQUE

Le Rwanda, petit pays enclavé, dispose d'un atout fort considérable, celui de la population dont la densité est placée dans les premiers rangs sur la scène continentale. Son taux d'accroissement naturel qui est la différence entre le taux de natalité et celui de mortalité est une conséquence surtout des progrès de la médecine curative et préventive ayant endigné le fléau de la mortalité infantile, et battu en brèche les dangers des maladies et des épidémies.

Cet accroissement naturel de la population entraînera à son tour d'innombrables difficultés irréversibles perturbant les efforts de développement en cours. Cette forme humaine est capable de parvenir à de grandes réalisations en matière de production mais sera immédiatement consommée par de nouvelles bouches venant s'ajouter aux anciennes. La consommation par tête diminuera donc d'année en année jusqu'à être réduite à sa plus petite proportion. Le rapport entre la production agricole et la population connaît une baisse remarquable suite à un accroissement exponentiel de la population.

Le Professeur NORMAND<sup>(58)</sup> nous parle dans son cours d'Economie Politique du tiers-Monde de cinq phases de la relation entre l'augmentation de la population, des besoins alimentaires et de la production agricole.

- La première phase appelée celle de la colonisation est celle où la population et la production accroissent dans les mêmes proportions pour rendre le rapport constant.
- La deuxième phase qu'il appelle prénalthusienne, où la population et la production agricole augmentent, est caractérisée par une diminution du surplus agricole par actif.
- La troisième phase de surpeuplement se caractérise par une augmentation de la population et de la production, par un déséquilibre entre le rendement et les besoins de subsistance.

---

(58) NORMAND, Richard, Agriculture et Développement,  
Cahier n° 2, pp. 9-10.

- La quatrième phase, dite de stagnation est marquée par une forte croissance de la population et une stagnation de la production. Les consommateurs deviennent de plus en plus nombreux et les besoins de subsistance s'amenuisent beaucoup plus fort.
- Enfin vient la phase des famines structurelles "où c'est la mort qui équilibre l'offre de nourriture avec la demande de subsistance de la population. Phase caractérisée par le désinvestissement, soit la consommation du capital. On tue le sheptel, on consomme les semences, la santé des habitants se détériore, les terres ne sont plus entretenues, les bâtiments des fermes se délabrent".

Il s'avère nécessaire que des mesures soient prises à temps avant que le pays ne sombre dans les difficultés dont nous venons d'évoquer la gravité selon le point de vue du professeur NORMAND. Nous avons souligné précédemment que les efforts en faveur de la production se poursuivent sagement, mais le taux d'accroissement reste malgré tout inférieur à celui de la population, pour voir la production par habitant diminuer lamentablement.

Nous pourrions ainsi nous situer dans la troisième phase prêts à entrer dans la quatrième où la production stagnerait, tous les moyens concourant à son accroissement ayant été épuisés.

Et si rien n'est encore fait pour reculer ce mal qui approche à pas impressionnants, les famines de la cinquième phase séviraient pour ne plus les refouler qu'avec des moyens importés.

L'administration nationale, bien avant nous, soucieuse du problème est jusqu'aujourd'hui mobilisée pour trouver une issue favorable.

Il a été institué un conseil scientifique consultatif pour les problèmes socio-démographiques en 1974, par l'Arrêté Présidentiel n°128/06/2 du 17 juin 1974. Le conseil a pour objectifs de :

- " Etudier les problèmes ayant trait à l'accroissement de la population et son impact sur le développement économique;
- Evaluer l'importance de l'incidence des problèmes de l'accroissement démographique sur le développement socio-économique du Rwanda;
- Proposer des solutions de nature à réaliser un équilibre entre la production et l'accroissement démographique;
- Proposer aux autorités responsables des meilleures méthodes d'intégration de la planification familiale dans les programmes d'éducation sanitaire. " (59).

---

(59) Ministère des Affaires Sociales et du Mouvement Coopératif, Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques (C.S.C.), Rapport d'Activités, 17-juin 1974 - 31 Décembre 1979, p.2.

Nous nous rendons très bien compte à travers des objectifs, que le gouvernement est très conscient des problèmes dus à l'accroissement de la population et veut avant de réglementer quoi que ce soit, mettre sur pied des services techniques compétents qui l'aideraient à éclaircir le problème et lui trouver des solutions à adopter.

Sept ans plus tard, nous assistons à la naissance d'un Office National de la Population dont les objectifs sont similaires à ceux du C.S.D. mais maintenant plus opérationnels. Cet office est créé par un Décret-Loi n° 03/17 du 16 Janvier 1981.

L'article 3 du Décret souligne entre autres objectifs :

- 1° "Etudier tous les points ayant trait à l'accroissement de la population et son impact sur le développement socio-économique.
- 2° Sensibiliser toutes les couches de la population aux problèmes démographiques du pays par un programme d'information, de formation et d'éducation en respectant la personne humaine, la liberté et les convictions morales et religieuses des couples.
- 3° Veiller à la bonne application des méthodes de planification familiale. Proposer des solutions de nature à réaliser un équilibre entre la production et l'accroissement démographique" (60) .

L'ONAPO devient ainsi un organe chargé de résoudre tous les problèmes relatifs à l'accroissement de la population, depuis la sensibilisation, jusqu'à l'application des méthodes adéquates.

Cet office souligne la gravité du problème dans un document en évoquant des répercussions qui en découlent :

" En effet, l'accroissement de la population a pour conséquences d'augmenter le nombre de personnes à nourrir, à loger et à éduquer. Et comme ces ressources ne semblent guère élastiques, il devient de plus en plus difficile d'assurer à la population une vie d'une qualité suffisamment élevée pour être dans les normes de la décence. Une telle situation donne lieu à la prolifération des inégalités et de la misère. " (61).

L'accroissement de la population ne pose pas le problème au seul facteur de la production agricole et de là aux besoins de subsistance, mais s'étend à tous les domaines socio-économiques et culturels. L'augmentation du nombre de gens à éduquer exigera d'investir beaucoup dans le domaine de l'enseignement pour produire un nombre d'enseignants en rapport idéal avec le nombre d'élèves.

---

( 60 ) Décret-Loi n° 03/17 du 16 Janvier 1981 portant création de l'Office National de la Population "ONAPO", p. 2.

(61) BONEZA, C., et al., loc.cit., p.1.



Cette augmentation diminuera le rapport entre le nombre de personnes à soigner et les médecins, rendant ainsi impossible tous les efforts de garantir une bonne santé à toute la population. Nous débouchons alors dans la cinquième phase de NORMAND où non seulement les bâtiments des fermes se délabrent mais aussi les écoles, les hôpitaux et les marchés.

Dans son discours d'ouverture solennelle de la première session du Conseil National de Développement, le Président de la République donna un coup d'envoi à la recherche du remède à cette "marie" qui menace de ronger la vie socio-économique du pays: (62)

" Il faut donc chercher à atteindre l'équilibre entre la production et l'accroissement démographique. L'Office National de la Population (ONAPO), dont l'un de ses objectifs est d'étudier les facteurs pouvant favoriser cet équilibre doit proposer des mesures concrètes pour garder une harmonie entre l'accroissement de la population et le développement socio-économique." (62)

L'équilibre entre la production et l'accroissement de la population est une technique difficile à réaliser, vu que les deux paramètres ne suivent pas une même progression; l'accroissement de la population suit une évolution exponentielle tandis que celui de la production paraît linéaire quitte à atteindre un plafond stagnant.

Les structurations proposées, celui de l'habitat et celui du régime foncier avaient pour but de rendre le milieu plus productif et de mobiliser les ressources humaines regroupées, vers l'accroissement de la production.

Le problème démographique constitue un frein solide à tout effort de développement. Le Révérend Père BOURQUET nous présenta ce problème en ces termes :

" Quels que soient les résultats de nos efforts pour moderniser l'agriculture, et augmenter son rendement, sera-t-il possible indéfiniment d'augmenter la production vivrière au même taux que la progression démographique ? (...)

Maurice GUERNIER a calculé qu'en l'an 3000, il y aurait 1500 habitants par mètre carré de terre ferme ! Et encore ne comptait-il qu'un doublement tous les 40 ans (soit un taux de 1,75% . )" (63) .

---

(62) HABYARIMANA, J., Discours à l'ouverture solennelle de la 1ère session du C.N.D., Kigali, le 8-01-1982, P.25.

(63) BOURQUET, R.P., Loc.cit., p.24 .

Effectivement selon l'idée du Révérend Père, nous nous sommes rendus compte que l'accroissement de la population était de loin supérieur à celui de la production vivrière. Il en résulte que la production vivrière par habitant diminue progressivement ( voir figure X ).

Nous sommes en droit de proposer une autre structuration pour soutenir les efforts entrepris en faveur de l'augmentation de la production.

Une dernière structuration à proposer pour compléter et épauler les deux précédentes, consiste en une opération de la diminution du taux d'accroissement annuel, afin de maintenir plus ou moins constant le rapport entre la population et la production agricole.

L'accroissement de la production ne pouvant pas suffire pour établir un équilibre entre la production et la population, il s'avère urgent de recourir à une technique jouant sur le ralentissement de l'augmentation de la population. Le principe mérite d'être soutenu mais les moyens à utiliser nous paraissent inabordables.

On a depuis longtemps envisagé l'émigration vers les pays étrangers et en l'occurrence le Gabon et la Tanzanie, mais les pays nous prenant la force productrice - ils ne préféreront pas les enfants et les vieillards - l'augmentation de la production n'en serait que gravement affectée.

Nous avons encore besoin de notre population active qui a tant de charge à s'occuper d'un nombre écrasant d'inactifs, surtout des enfants.

Peut-on avoir confiance que nos compatriotes resteront-ils longtemps ou pour de bon dans les pays hôtes ? Pensons à ce qui vient de se passer au Nigéria et en Uganda à propos des populations immigrées qu'ils refoulèrent au-delà de leurs frontières.

Le taux d'accroissement naturel est obtenu par la différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité. La réduction du taux de mortalité par les progrès de la médecine et de l'hygiène fut considérée comme la principale cause de l'explosion démographique. Un raisonnement bizarre mais malgré tout réel consisterait à augmenter le taux de mortalité par les moyens, nous le regrettons, qui vont à l'encontre des principes moraux.

Il nous reste alors à agir sur le deuxième facteur, celui du taux de natalité en adoptant les techniques permettant de limiter les naissances ou de les espacer. Cette technique est également soutenue par d'autres auteurs alarmés par le problème démographique.

Dans son rapport de mission, RUNYINYA, alors chercheur à l'Institut National de Recherche Scientifique nous fait parvenir des mesures urgentes à prendre pour l'habitat rural au Rwanda dont une est en rapport avec la solution au problème démographique.

" Il faut enfin songer à maîtriser la pression démographique par un planning familial bien étudié. Enfin la productivité du sol dans n'importe quel aménagement du territoire, a des limites de potentialité qu'on ne peut pas dépasser pour nourrir la collectivité. Il faut absolument bannir la notion nataliste des Rwandais, pour équilibrer la productivité et la consommation, sans cela, tout aménagement pour le développement est sans effet devant cette masse en surabondance dans un pays étroit. " (64) .

Comme le souligne cet auteur, la notion nataliste solidement enracinée dans la mentalité des Rwandais constitue une barrière difficilement franchissable pour imprégner en eux les avantages et les bienfaits de la planification des naissances.

L'Office National de la Population<sup>a</sup> entamé une propagande de sensibilisation aux problèmes démographiques par le recyclage des animateurs qui se chargeront d'éveiller la population et de la mettre en garde contre le danger qui la guette si elle ne se conformait pas aux directives du planning familial.

La campagne d'information et de sensibilisation devra obligatoirement être soutenue par l'utilisation de moyens nécessaires pour planifier les naissances.

Sans toutefois évoquer ici tous les moyens probables susceptibles de porter un certain succès, nous nous contenterons de ne citer que quelques-uns ayant retenu notre attention.

Les moyens naturels tels que le coït interrompu et l'abstinence périodique seraient très efficaces mais exigent une grande patience et une domination de soi que les Rwandais adopteraient difficilement.

Le recours à la médication exige une grande fortune et un contrôle régulier dans l'absorption de médicaments prescrits, sans aucune interruption.

---

(64) RUNYINYA, B., Semaine sur l'environnement Rural et l'habitat en Afrique Intertropicale, p. 13.

Les instruments préservatifs tels que le diaphragme, la ligature des trompes, le dispositif intra-utérin constituent une autre éventualité à laquelle on peut recourir pour freiner le taux de natalité.

Nous nous refusons volontairement d'entrer dans les détails pour souligner les effets positifs et négatifs de tous ces moyens, de peur de ne pas sortir du cadre de l'étude.

Notre intervention en matière démographique servait à prouver que ce problème est une barrière à la promotion socio-économique dont les élèves de l'ERAI sont sensés être les agents dynamiques. Nous rendrions plus aisée leur mission dans le pays si nous cherchions à l'avance à leur lever toutes les vicissitudes sociales et naturelles contraignantes dont celle de la démographie.

#### 5.5. DE L'INTEGRATION DIRECTE DES LAUREATS DES CERAI DANS LE MILIEU RURAL

Nous venons de proposer des structurations qui d'après nous, sont susceptibles de rendre le milieu rural perméable à l'insertion des lauréats des CERAI. Les caractéristiques socio-économiques actuelles du milieu, n'ont pas permis aux lauréats des CERAR de devenir des agriculteurs progressistes tel que le prévoyait le profil de sortie de l'enseignement post-primaire masculin. Les réformes proposées exigent malgré nous des dépenses énormes, demandent la mobilisation des ressources humaines et leurs préparatifs s'étendraient sur un délai assez long au cours duquel les premières promotions des CERAI auraient déjà subi les frictions qui les attendent impatientement. En attendant que les modifications proposées soient réalisées, nous sommes obligés de trouver des moyens immédiats pour constituer des structures d'accueil réalisables à court terme, afin que dans les plus brefs délais, les toutes premières promotions des CERAI soient intégrées dans la pratique rurale.

Nous nous sommes rendus compte au cours des chapitres précédents, que les lauréats des CERAR s'orientèrent vers des domaines différents soit en rapport direct avec la formation reçue, soit de leur propre choix. La plupart purent s'engager dans les cadres administratifs communaux et scolaires, ou ceux des forces armées. Les autres travaillent dans les entreprises de construction et de commerce où ils exercent les métiers de maçon, de menuisier et de vendeur pour l'intérêt du patron qui rémunère leurs efforts.

C'est pourquoi nous proposons que soit jumelée au CERAI, une coopérative de production et de vente de meubles et de produits agricoles dont une partie des frais servirait à acheter du matériel de base pour chaque sortant. Les lauréats travailleraient donc pendant une année en investissant leurs efforts et en s'exerçant à la pratique qui les attend. Le lauréat du CERAI qui serait en possession du matériel nécessaire chez lui, ne saurait trouver aucune raison de se refuser à pratiquer le métier dont il possède les aptitudes.

Nous souhaiterions que le cours de forge soit obligatoire pour permettre aux élèves de fabriquer certains instruments simples dont ils ont grandement besoin dans l'exercice de leur métier. L'exemple de Kansi où les élèves des CERAR fabriquent des truelles, des braseros, des écunoires et des louches, mérite d'être généralisé. Des tonneaux vidés de beurre et de pétrole attendent d'être transformés par des mains habiles; de vieilles voitures ainsi que des houes usées qu'on abandonne pourraient servir à d'autres fins plus utiles.

#### 5.5.3. La NECESSITE DU REBOISEMENT

L'installation des CERAI dans toutes les communes du pays exigera une demande accrue en bois alors que le boisement actuel ne suffit même pas pour les besoins de chauffage et de construction.

Les projets forestiers sont mis en place à l'échelle nationale, mais au niveau communal, le boisement se limite encore à celui du temps de la colonisation. La journée de l'arbre paraît sensibilisée à certaines régions et pas à d'autres. La nécessité de reboisement a encouragé le chef de l'Etat à redynamiser cette activité en baptisant cette année 1983 "l'année de l'arbre".

Ce mot d'ordre du Président mérite d'être imprégné dans les cadres et dans les agriculteurs-éleveurs. Ceux-ci ont besoin d'être suffisamment encadrés et mobilisés pour satisfaire à la nécessité de reboisement.

Pour satisfaire à la demande en bois des CERAI, nous souhaiterions que toutes les routes soient bordées d'arbres, tant au niveau du secteur que des cellules. Que n'importe quelle route peu importe sa valeur soit bordée de cyprès, de grevilléas, arbres pouvant fournir de bonnes planches. Ceci aidera à limiter la tendance des agriculteurs qui rongent continuellement les routes quand celles-ci traversent leurs champs dans le but de récupérer la portion grignotée par le terrassement des ces pistes.

#### 5.5.4. DES COOPERATIVES COMMUNALES

Ces arbres aideront aussi à rendre les routes plus solides puisque protégées contre la houe des agriculteurs et contre l'érosion qui les menaçait. Les bourgmestres et les conseillers communaux devraient alors veiller à ce que tout aménagement d'une route soit immédiatement suivi par un alignement de bois sur les deux bords de la route, soit en une ou deux rangées. Pour rendre opérationnel ce mot d'ordre, chaque paysan devrait montrer un certain nombre d'arbres, déterminé par le Conseil communal, plantés dans sa propriété ou à la liste de ses champs, sans lesquels il encourrait des sanctions prévues par ledit organe.

L'expérience des CERAR nous montre que les lauréats étaient envoyés sur les collines où ils se débrouillaient pour gagner la vie. Il n'y a pas eu de moyen pour les accueillir et les exploiter compte tenu de leurs aptitudes. Les départements chargés de l'encadrement de la jeunesse et des coopératives ont manqué de jouer un rôle prépondérant qui aurait aidé les ressortissants des CERAR à mettre en pratique les connaissances acquises. Après le "stage" effectué dans la coopérative scolaire, les lauréats des CERAR ne doivent pas être abandonnés à eux-mêmes comme leurs frères des CERAR. Nous aimerions que chaque commune se charge de l'encadrement des jeunes qui terminent dans les CERAR. Les encadreurs des coopératives et de la jeunesse collaboreront pour favoriser la réussite de cette mission.

L'administration communale est appelée à mettre à la disposition de ces lauréats, des champs qu'ils exploiteront sous forme de coopératives. Les marais et autres concessions communales peuvent être cédés à cette fin. Là, les jeunes seront obligés de cultiver selon les techniques modernes, afin que bien entretenir les parcelles en vue d'une plus grande production, afin que les habitants s'y trouvent sans tarder. Les cultures à pratiquer seront celles de la région et de préférence celles qui s'adaptent au sol de ce milieu. L'agriculture moderne ne consiste seulement pas à cultiver des légumes, des carottes, des salades et autres cultures maraîchères comme beaucoup le pensent, mais aussi celles dont le paysan a besoin pour vivre et pour augmenter son revenu.

Les haricots, les bananes, les pommes de terre, les petits pois, les colocases..., sont les cultures qui aident le paysan à mieux subsister.

Les coopératives agricoles pratiqueront donc les cultures de la région et feront leur possible pour montrer aux paysans que les techniques utilisées favorisent une plus grande productivité.

Il est évident que grâce au matériel hérité de la coopérative scolaire, certains lauréats opteront de travailler seuls, mais il faudra que d'autres soient encouragés à mettre sur pied une petite entreprise qui évoluera au fur et à mesure que d'autres ressortissants viendront augmenter l'effectif. Les cadres communaux interviendront pour mettre à la disposition des sortants des locaux où ils pourront exercer le métier. Les encadreurs seront chargés d'être des conseillers auprès de ces coopératives afin qu'elles ne se détruisent. Elles ont grandement besoin du soutien des agents de l'administration pour leur montrer qu'elles ne sont pas abandonnées.

La part de la commune doit être considérable pour l'encadrement de la jeunesse en général, et à l'échelle nationale, l'Etat doit contribuer à la création dans tout le pays, des entreprises de traitement des produits locaux pour employer la jeunesse que menace le sous-emploi. Des entreprises de construction et des ateliers de menuiserie méritent un encouragement spécial afin qu'une partie des lauréats des CERAR puissent y trouver du travail.

#### CONCLUSION PARTIELLE.

Il a été, tout au long de ce chapitre, de répondre à la question : Qu'est-ce qu'il aurait fallu mettre en oeuvre pour que les objectifs des CERAR soient atteints ? Les réponses peuvent être multiples selon les points de vue des auteurs appelés à étudier le problème.

Nous nous sommes rendus compte que le milieu rural tel qu'il se présente ne permet pas aux ressortissants des CERAR de s'installer comme des agriculteurs progressistes pour des raisons que nous avons évoquées précédemment.

L'idée de faire des lauréats des CERAR des artisans, se heurte également au manque de matériel de base et du soutien de la part des encadreurs.

Nous avons alors tenté en connaissance de cause de restructurer le milieu en proposant de modifier l'habitat et le régime foncier en vue de l'augmentation de la production. La politique de régulation des naissances devra être menée parallèlement aux structurations précédentes afin de réduire les affectifs de consommation.

Le problème de l'insertion des lauréats des CERAR guette à nos jours ceux des CERAI à tel point qu'il serait lâche de ne compter qu'à ces trois modifications. Il s'avère urgent de trouver d'autres moyens pour alléger dans l'immédiat le problème. C'est ainsi que nous avons proposé la création d'une coopérative où les lauréats passeront une année à s'exercer et à travailler pour la production et la vente des résultats de leurs efforts. Les autorités locales doivent dès à présent mener une campagne acharnée pour un reboisement intensif afin de pouvoir satisfaire dans les années à venir à la demande en bois de rabotage que nécessiteront les CERAI de plus en plus nombreux.

Les entreprises agricoles et artisanales nécessitant l'utilisation d'une main-d'oeuvre nombreuse méritent d'être encouragées pour procurer de l'emploi à certains de nos ressortissants des CERAI.

Pour parvenir à ces changements, les cadres doivent être conscients du but poursuivi afin qu'ils voient très bien la cible qu'il faut viser et éviter toutes les imperfections qui n'y convergent pas.

De l'autre côté, la masse paysanne doit être informée, mobilisée sur l'état des structurations afin qu'au cours de leur réalisation, ils ne manifestent aucune résistance due à l'instauration de phénomènes nouveaux dont ils ignorent la portée. Il faut alors qu'à l'occasion des réunions, des travaux communautaires, des chroniques, il soit toujours question des louanges adressées au système d'habitat regroupé, aux coopératives agricoles. Que lors des projections cinématographiques populaires l'on montre la vie au village avec tous les avantages qu'elle entraîne, les néfaits d'une descendance en surabondance.

La conscientisation des cadres et la mobilisation sous forme d'information de la population constituent pour nous deux aspects décisifs vers l'introduction des innovations dans le milieu.



### C. CONCLUSION GENERALE

Nous sommes au terme d'une étude dont l'objet était d'évaluer le degré d'intégration des lauréats des CERAR dans le milieu rural et chercher les facteurs qui influent sur ce processus. Cette étude a fondé sa démarche sur un recensement de tous les lauréats ainsi que leur situation actuelle dans la profession.

Ce recensement nous a permis d'avoir une photo de la situation actuelle des lauréats dans le milieu, soit une proportion de 84,18% de tous les ressortissants de Butare et de Cyangugu, l'autre partie ayant échappé à notre recherche suite aux circonstances qui l'en ont éloigné.

Les résultats du recensement nous ont renseigné que les lauréats des CERAR avaient embrassé des carrières donnant directement à l'emploi rémunéré soit un taux global de 38,98% pour les deux préfectures, avec un record éminent pour le CERAR de Gihoke où le taux est de 53,91%, la préfecture de Butare totalisant un taux moyen de 30,77%. Ceux qui s'orientèrent à l'artisanat s'évaluent à un taux global moyen de 21,89%. Les lauréats de la préfecture de Cyangugu intéressés par l'artisanat étant seulement 6,25% des ressortissants de la région. Le taux moyen d'artisans de Butare est chiffré à 26,73% de tous les lauréats des CERAR étudiés de cette préfecture.

Enfin ceux qui firent semblant de s'installer comme agriculteurs sont estimés à 27,76%, taux global moyen, avec un record au CERAR de NYAKIZU, où ils sont évalués à 62,24% des ressortissants de cet établissement.

Nous remarquons de tous ces chiffres que le monde salarié composé de militaires, d'enseignants, de moniteurs agricoles, ainsi que d'autres cadres divers, s'est emparé d'une plus grande partie des lauréats des CERAR plus que l'artisanat et l'agriculture.

Nous pouvons conclure de ce fait que l'objectif de faire des élèves des agriculteurs progressistes fut déjoué par l'attrait constant que le domaine de l'emploi continue d'exercer sur la jeunesse.

L'insertion dans le domaine de l'artisanat a été atteinte dans les proportions justifiables malgré le manque de matériel de base qui rebute l'initiative de certains.

Le domaine de l'agriculture fut le plus touché puisque même ceux que nous comptons parmi les cultivateurs ne parvinrent à mettre en pratique les techniques apprises à l'école.

Il nous est alors clair de conclure que la principale finalité des CERAR n'a pas été atteinte, celle de former des agriculteurs modèles. Soulignons des exceptions où nous pourrions considérer des moniteurs agricoles comme des cadres orientant la masse, mais sont d'abord des cadres et non des agriculteurs.

Nous avons cherché à relever la cause qui entraîna les lauréats des CERAR à se noquer de l'agriculture pour laquelle ils connaissent des méthodes d'augmentation de la production. Un long processus de raisonnement et d'élimination de facteurs probables aboutit à dénoncer la défaillance du milieu naturel comme étant à la base de cet échec.

Nos efforts sont alors déployés pour proposer une structuration du milieu pour le rendre plus accueillant et prêt aux innovations. Le regroupement de l'habitat, la structuration du régime foncier et la régulation des naissances furent proposées pour permettre aux futurs lauréats des CERAI de s'intégrer facilement dans le milieu de façon à y jouer un rôle d'agriculteur progressiste dont on a rêvé depuis fort longtemps. D'autres mesures à court terme ont été proposées telles que la mise sur pied d'entreprises locales d'artisanat pour permettre aux lauréats des CERAI de s'intégrer directement dans un circuit de production et de vente des produits. Il fut également proposée la création d'une coopérative scolaire où les lauréats passeront une année de stage en s'habituant et en gagnant un peu d'argent qui leur permettra de se lancer dans la vie.

Il faut qu'il y ait une propagande de reboisement pour se préparer à une demande accrue en bois que nécessitera l'ERAI.

Pour parvenir à toutes ces structurations, il faut déjà s'y préparer en engageant tous les moyens disponibles matériels et humains. Pour qu'elles ne rencontrent pas de résistance dans la population, celle-ci doit être informée des projets préconisés et être amenée à comprendre leur nécessité et les buts qu'ils poursuivent.

Bien que nous ayons démontré que la qualification des enseignants n'influe pas sur le mode d'intégration dans le milieu, il s'avèrera nécessaire de prévoir pour chaque CERAI que les leçons d'agriculture et d'élevage soient encadrées par des agronomes et des vétérinaires afin de fournir aux élèves une réserve solide de connaissances en ces matières.

Des cours d'artisanat méritent également d'être enseignés par des maçons et des menuisiers formés qui s'acquitteraient convenablement de leurs tâches sans devoir plonger les élèves dans un intellectualisme stérile diffusant la théorie artisanale et reléguant au second plan la pratique proprement dite.

Il faudrait que les élèves actuels des CERAI soient persuadés quant aux débouchés qu'ils hériteraient à la fin de leur scolarité. Ce serait très illusoire de penser d'offrir un emploi aux lauréats de l'enseignement rural. Cette stratégie psychologique permettra alors aux lauréats de chercher à s'organiser eux-mêmes au lieu de tenter d'attendre que le gouvernement s'occupera d'eux comme il le fait pour les ressortissants des écoles secondaires et universitaires.

Nos moyens fort limités ne nous ont pas permis d'avoir des contacts avec les lauréats des CERAR pour nous parler des difficultés rencontrées après la formation post-primaire. Les services intéressés pourraient par exemple s'occuper de cette étude afin de relever d'une façon minutieuse d'autres facteurs qui ont empêché les sortants de CERAR de s'intégrer efficacement dans le milieu rural.

Nous nous excusons de n'avoir pas pu approfondir la partie traitant de l'intégration directe des lauréats des CERAI dans le milieu rural, pour répondre à la question très urgente que soulève ce problème. Il s'agit d'un cas qui constituerait un travail à part dont nous avons ouvert les débats préparatoires.

En effet, notre travail n'avait pas la prétention de résoudre tous les problèmes relatifs à l'ERAI, mais devait trouver les facteurs primordiaux qui constituent un frein solide à l'intégration des lauréats de l'enseignement rural dans le milieu. Nous nous sommes bornés à structurer le milieu afin de le rendre plus accueillant aux innovations que les sortants des CERAI seront sensés d'y introduire. Le regroupement de l'habitat et la structuration agraire se présentent comme étant deux systèmes susceptibles de faciliter la mission des lauréats des CERAI dans le monde rural.

Nous attendons que la commission du Comité Central du M.R.N.D. qui se penche sur le problème puisse adopter des principes à mettre en pratique, sans que cela empêche d'autres études intéressées à apporter leur contribution pour l'amélioration de l'enseignement post-primaire et pour un meilleur encadrement de la jeunesse issue de l'ERAI.

D. B I B L I O G R A P H I E

---

- BONEZA, C. et al., : Population et Développement, Rapport d'un colloque "Famille, Population et Développement", Kigali, du 27 septembre au 2 octobre 1982.
  
- CALLAWAY, A., Educating Africa's Youth for Rural Development, Bernard Van Leer Foundation, 1974. s.l.
  
- DECRET-LOI n° 03/17 du 16 Janvier 1981, portant création de l'Office National de la population "ONAPO".
  
- DEFOUR, G., Profil du Technicien du Développement Rural, in AMUKA n° 11, 3e année, Bukavu, UNAZA, I.S.D.R., Juillet-Août-Septembre 1978.
  
- ERICKSON, T.A., La jeunesse rurale aux Etats-Unis, Nouveaux Horizons, The University of Minnesota Press, 1965.
  
- GODDING, J.P., Pour une stratégie de l'artisanat, in DIALOGUE, n° 93, Juillet-Août 1982.
  
- HABYARIMANA, J., Discours à l'ouverture solennelle de la Première Session du C.N.D., Kigali, le 8/01/1982.
  
- HAKIZUMWAMI, R., Contribution à l'élaboration des profils de sortie d'un encadreur de la jeunesse dans l'optique de l'ERAI, mémoire inédit, Butare, I.P.N., 1981.
  
- KAREBA, A., Situation de la réforme scolaire, in REVUE PEDAGOGIQUE, n° 1, Kigali, MINEPRISEC, Juin 1981.
  
- KAYISHARAZA, E., Expérience d'Animation Sociale au sein de l'OCCAR-NGOMA, Rapport de fin d'études, Butare, Ecole Sociale Karubanda, Section Moyenne, 1980.
  
- LOURENCO FILHO, M.B., et al., La formation des Maîtres Ruraux, UNESCO-BIE, Amsterdam, Presses de N.V., Drukkerij Holland (Pays Bas), 1953.

- MANENO, Fr., L'Agriculture de Production Industrielle et Commerciale au Rwanda, mémoire inédit, Université d'Etat de Moens, 1976.
- MINASOCOOP, Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques, Rapport d'activités, 17 juin 1974 - 31 décembre 1979.
- MINEDUC, - Elaboration du deuxième plan quinquennal, Rapport de la commission de l'Education Nationale, Janvier 1972.  
- Instructions - Programmes - Horaires Officiels des CERAR, Kigali, Juin 1976.  
- Rapport d'activités, 1975.  
- Rapport du premier séminaire national des CERAR(Kicukiro, 8-12 Septembre 1975), Kigali, Octobre 1975.  
- Rapport du deuxième séminaire national des CERAR(Byumba, 06-10 septembre 1976), Janvier 1977.  
- Statistiques de l'enseignement 1974-75, 1975-76, 1976-77, 1977-78, 1978-79, 1979-80, 1980-81.  
- La Ruralisation de l'enseignement primaire et post-primaire au Rwanda dans le cadre du projet de réforme. Programmes des classes pilotes 1970-71.
- MINEPRISEC, Situation de la réforme de l'enseignement, Kigali, Mai 1981.
- MUKABIRASA, R., L'intégration des cultivateurs au Paysannat, Rapport de fin d'études, Butare, E.S.K., Section Moyenne, 1968.
- MUKAKAYANGE, A.M., Le Regroupement de l'habitat rural en villages - une stratégie de développement durable pour le Rwanda, Butare, U.N.R., 1982.
- MUKANKUSI, V., L'Education de la masse rurale face aux problèmes de développement dans la commune Kigoma en Préfecture de Gitarama-Rwanda, Bukavu, UNAZA - I.S.D.R., 1981.
- MUKANTAGARA, M.M., Expérience de travail de stage au "Projet Jeunesse Kibungo", Rapport de fin d'études, Butare, E.S.K., Section Moyenne, 1977.

- MUNYAMPWALI, E.,
  - Cours d'Economie de l'Education, Butare, U.N.R., Septembre 1981. Inédit.
  - Cours de Pédagogie Expérimentale, Butare, I.P.N., 1980-81. Notes de cours.
- NDIRUKUNDO, N.,
  - Une théorie de développement: le bien-être UJAMMA en Tanzanie, in AU COEUR DE L'AFRIQUE, Bujumbura, Juin 1976.
- NORMAND, R.,
  - Agriculture et Développement, cours d'Economie Politique du Tiers-Monde, Cahier n°2, U.N.R., Octobre 1978.
- NSEKALIJE, A.,
  - Perspectives de développement du Rwanda, 1ère édition, Imprimerie SOMECA, 1978.
  - L'oeuvre éducative nationale, in REVUE PEDAGOGIQUE, Kigali, MINEPRISEC, Juin 1981.
- NTEREYE, P.,
  - L'Education rurale scolaire, mémoire inédit, Butare, I.P.N. 1978.
- NYAKIKI, C., et NDARO, P.,
  - Facteurs mentaux du sous-développement dans l'agriculture, l'élevage et la santé, in AU COEUR DE L'AFRIQUE. Bujumbura, Juin 1976.
- NYERERE, J.K.,
  - La Déclaration d'Arusha, traduction du texte publié dans "UJAMAA, Essays on Socialism," s.l.n.d.
  - UJAMAA, Essays on Socialism, DAR ES SALAM, Editions Oxford University Press, 1970-1971.
- RUHARA, D.,
  - Le Mouvement coopératif dans la commune de NYAKIZU : Projet de création d'une coopérative de consommation; Bukavu, UNAZA, I.S.D.R., 1981.
- RUNYINYA, B.,
  - L'aménagement du territoire.  
Les problèmes des villes, in DIALOGUE n° 93, Juillet-Août 1982.
  - L'aménagement du territoire.  
Les problèmes des villes, in DIALOGUE n° 94, Septembre - Octobre 1982.
  - Semaine sur l'environnement rural et l'habitat en Afrique Intertropicale, Butare, du 06 au 17-10-1975  
Rapport de mission.

- SHIKAY, LUBOYA, A propos des innovations en milieu rural, in AMUKA n° 14, 4e année, Bukavu, UNAZA, I.S.D.R., Avril-Mai- Juin 1979.
- SILVESTRE, V., Masaka au Rwanda, contribution à l'étude de la colonisation planifiée des terres neuves en Afrique, thèse de doctorat de 3e cycle, Paris, Ecole Pratique des Hautes Etudes (VIe section), Centre National de la Recherche Scientifique, 1974.
- SLEDSENE, G., L'explosion démographique au Rwanda, La place du planning familial, Butare, U.N.R., 1971.
- TWAGIRUMUGABE, Fr., Contribution à l'étude des méthodes à utiliser pour changer les attitudes des agriculteurs Rwandais, mémoire inédit, Butare, U.N.R., 1982.
- VANNESTE, G., Village Pilote Rango, in DIALOGUE n° 95. Novembre - Décembre 1982.
- WILDE, John de, Expériences de développement agricole en Afrique Tropicale - Kenya, Paris Ve, Maisonneuve et Larose, 1968.

E. ANNEXES.

ANNEXE I

---

LETTRE AUX DIRECTEURS DES CERAR

---

NIRAGIRE Adrien  
Etudiant à la Faculté des  
Sciences de l'Education  
Université Nationale du Rwanda  
B.P. 56.- BUTARE.-

Butare, le 22 Octobre 1982

A Monsieur le Directeur du CERAR de .....

Sous Couvert de Monsieur l'Inspecteur  
d'Arrondissement BUTARE

OBJET: Demande de renseignements sur les CERAR.

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre d'un travail de fin d'études, nous avons l'intention de connaître la situation actuelle des anciens "céraristes" issus de l'établissement dont vous êtes responsable.

Le service que vous nous rendrez permettra de savoir à quel degré l'insertion des anciens céraristes dans le milieu rural a été atteinte afin de chercher quels moyens faut-il mettre en oeuvre pour renforcer cet objectif en vue de la promotion de l'enseignement post-primaire Rwandais.

Tout en vous remerciant d'avance de la bonne volonté avec laquelle vous rendrez ce service, je vous prie de consulter en annexe, les renseignements et la bonne marche y relatifs. Entre temps, je passerai pour d'autres précisions éventuelles.

NIRAGIRE Adrien.



SITUATION ACTUELLE DES ANCIENS CERARISTES.

\* Pour bien mener à fin ce travail, servez-vous du registre nominatif du centre depuis son ouverture jusqu'à la promotion qui a terminé en 1981. Pour plus de facilité rassemblez les élèves du centre dans un local et demandez-leur ce qu'ils connaîtraient de tel ou tel "ancien c  rariste".

\* L'ent  te comportera la mention suivante :

CERAR de ..... vocation : .....  
D  but du centre 19...../ 19.....  
Nombre de promotions sorties : .....  
Nombre total des   l  ves qui ont termin   : .....

\* Notation des r  sultats proprement dits (exemple)

1  re promotion de 19..../19....                      Nombre total : 4

! Nom de l'��l��ve	! Commune d'origine	! Occupation actuelle
! 1. KALIMUNDA Stanislas	! KIGEMBE	! Tailleur
! 2. KARERA Augustin	! GISHAMVU	! Cabaretier
! 3. SEZIBERA	! GISHAMVU	! Restaurateur
! 4. NZIGIRA	! RUSATIRA	! Ma��on

2  me promotion de 19..../19....                      Nombre total: 28

! Nom de l'��l��ve	! Commune d'origine	! Occupation actuelle
! 1. MASABO	! SHYANDA	! Menuisier
! 2. RUREMESHA	! NTYAZO	! Chauffeur
! 3. SUGIRA	! NYARUHENGERI	! Militaire
! .....	!	!
! .....	!	!
! .....	!	!
! .....	!	!
! 28. TERERAHO	! NDORA	! Etudiant

Et ainsi de suite jusqu'   la promotion qu'il a termin   la derni  re ann  e scolaire 1980/1981.

A N N E X E II

QUESTIONNAIRE AUX DIRECTEURS DES CERAR

Nous nous adressons encore une fois à votre compétence, Monsieur le Directeur, pour vous demander de remplir ce questionnaire relatif à l'organisation surtout matérielle de votre établissement.

CERAR de :

1. Bâtiments (nombre)

- Salles de classe
- Ateliers      maçonnerie   
                  menuiserie   
                  forge
- Habitations éventuelles .....
- Bureaux      directeur   
                  professeur .....
- Clapier  construit par .....
- Bergerie  construite par .....
- Poulailier  construit par .....
- Autres (à préciser) (magasins, réfectoire, cuisine.....)

2. Terrains de jeu (oui ou non)

- Football  indications supplémentaires. ....
- Volleyball  .....
- Basketball  .....
- Autres : ..... .....

3. La formation (cocher dans la case correspondante)

\* Agriculture

Surface disponible : ..... ha

- Matériel : - suffisant  - Très nombreux   
                  - insuffisant   
                  - inexistant

- Réalisations. (énumérez toutes les cultures que vous cultivez)

- . cultures vivrières :
- . cultures industrielles :
- . cultures potagères :
- . cultures forestières :
- . Autres :

\* Elevage : combien de lapins :

combien de chèvres :

combien de poules :

combien de vaches :

\* Menuiserie : Quels meubles les élèves savent-ils fabriquer ?

Lesquels ont-ils déjà fabriqué ?

\* Maçonnerie : Que savent-ils faire dans ce domaine ?

\* Forge : Que savent-ils réaliser dans ce domaine ?

\* Difficultés et problèmes auxquels se heurte le centre .  
Énumérez-les

1.

\* Souhaits et suggestions.

1.

C U R R I C U L U M V I T A E

- Né à le 8 février 1957 à Mugeru, Commune Gafunzo, Préfecture Cyangugu.  
Aîné d'une famille de 7 enfants dont 5 garçons et 2 filles.
- Septembre 1962 : Début de l'Ecole Primaire.
- Octobre 1970 : Début de l'Ecole Secondaire
- 1970-1973 : Tronc Commun de Kibogora
- 1973-1974 : Section Normale Moyenne au Groupe-Scolaire Officiel de Butare.
- 1977-1978 : Enseignant et Maître Principal au Centre Scolaire de Cyanuti.
- Octobre 1978 : Début de l'enseignement supérieur.
- 1978-1981 : Etudiant à l'Institut Pédagogique National, 1er cycle de la Section des Sciences de l'Education.
- Juillet 1981 : Bachelier en Sciences de l'Education.
- 1981-1983 : Etudiant à l'Université Nationale du Rwanda, 2e cycle de la Faculté des Sciences de l'Education.
- Juin 1983 : Postule le grade de licencié en Sciences de l'Education.